



AR VRAN

PUBLICATION ORNITHOLOGIQUE DU
LABORATOIRE DE ZOOLOGIE DE LA
FACULTE DES SCIENCES DE BREST

1974 - TOME VII, fasc. 1-2

LA GORCEBLEUE NICHEUSE EN
BRETAGNE

ACTUALITES ORNITHOLOGIQUES
DU 16 NOVEMBRE 1973 AU 15
MARS 1974

SOMMAIRE

La Gorgebleue (*Luscinia svecica*) nicheuse en Bretagne.

par Y. GUERMEUR1

Actualités ornithologiques du 16 novembre 1973 au 15 mars 1974

par Y. GUERMEUR

J.-Y. MONNAT 15

LA GORGEBLEUE (LUSCINIA SVECICA) NICHEUSE EN BRETAGNE

par Yvon GUERMEUR

Lorsque l'on essaie de retracer l'histoire de la répartition d'une espèce, on ne peut généralement remonter très loin, surtout s'il s'agit d'un passereau de petite taille. Les faunes du siècle dernier ne sont, dans la plupart des cas, que des listes d'espèces où la biogéographie n'a pas sa place : jusqu'à une époque récente, l'ornithologie était axée sur la description des espèces et sous-espèces et, sauf exception, les précisions concernant la distribution des oiseaux, même les plus spectaculaires, faisaient grandement défaut. En ce qui concerne notre Gorgebleue, les premières données précises ne datent que de la deuxième moitié du 19ème siècle. C'est donc seulement une histoire très récente que nous pouvons reconstituer. Un siècle : un tout petit bout du passé d'un tout petit bout de la population d'une espèce ! Au delà de ces cent années, un immense point d'interrogation, des phénomènes à une échelle telle que notre raisonnement ne peut en saisir qu'un essentiel hypothétique. Pour ce qui est des oiseaux bretons, nous devons nous contenter de décrire aussi précisément que possible les changements intervenus depuis un siècle dans leur distribution ; un appel aux données de l'écologie et de la géologie n'est d'ailleurs possible que par l'étude des populations actuellement définies et n'interviendra que dans un chapitre consacré à la population atlantique.

HISTOIRE RECENTE DE LA DISTRIBUTION EN BRETAGNE

Depuis les premières données (années 1870), la fréquence des références ne cesse de croître, à tel point qu'actuellement, avec le développement spectaculaire de l'ornithologie de terrain dans notre pays, il nous est quasiment possible de décrire l'évolution de notre "population" nicheuse au rythme même où elle se produit, c'est-à-dire année après année. Il ne faut pas perdre de vue que le présent d'un auteur n'est que le passé de ceux qui le suivront et qu'en matière de distribution géographique, rien n'est jamais acquis ; une limite tracée aujourd'hui peut se déplacer sensiblement dès l'an prochain. Pour mettre en évidence l'existence et l'ampleur des fluctuations, il ne faut donc pas hésiter à remettre sans cesse en question toute donnée, si fraîche soit-elle.

Années 1870

Dans sa mise au point de 1938, MAYAUD écrit : "Elle a été très répandue dans les marais salants du Pouliguen et surtout dans les tamarris bordant les fossés d'irrigation de la région de Montoir et de Donges (Loire-Inférieure). Louis Bureau et ses amis... ont recueilli maints exemplaires de nidificateurs, voire de jeunes en plumage juvénile de ces localités. Mais c'est en 1870, 1872 et 1875 qu'ils ont fait ces captures." Nous relevons également dans le catalogue de la collection Marmottan du Muséum, la capture d'un mâle en avril 1879 à la Bernerie-en-Retz (baie de Bourgneuf).

Début du 20ème siècle

En 1903, Louis BUREAU (in MAYAUD 1938) la trouve assez commune sur l'île Pipi, dans l'estuaire de la Loire. A la lecture de MAYAUD, on peut croire que d'autres données ont précédé celle-là dans ce secteur, mais elles ne sont pas citées. En 1911, MAGAUD D'AUBUSSON revoit l'espèce dans les salines du Croisic.

Mise au point de MAYAUD (1938)

L'auteur la donne dans les marais de Bourgneuf, Faimboeuf (rive sud de l'estuaire de la Loire). Il ne peut affirmer qu'elle se reproduise encore dans les îles de Basse-Loire ; pour ce qui est des marais de la rive nord (Donges, Montoir), il précise n'y avoir par retrouvé la Gorgebleue, pas plus que dans les salines du Pouliguen et du Croisic (visitées entre 1914 et 1930).

Fin des années 1940

En 1947, BOQUIEN retrouve quelques couples à Sissable (nord-ouest des salines du Croisic) ; autour de 1950, DQUAUD la connaît dans les îles de Basse-Loire, l'île Nouvelle (sud de Cordemais) constituant la limite vers l'amont du fleuve ; il note toutefois son absence dans les marais de la rive nord de l'estuaire et en Brière, ainsi que dans les marais de l'Achenau qui relie la rive sud de l'estuaire au lac de Grand-Lieu.

Autour de 1960

En 1959, 3 couples sont à nouveau signalés à Sissable où l'espèce est aussi notée par LE BOBINNEC au début des années 1960.

Années 1960

Entre 1965 et 1972, LE BOBINNEC (rapport inédit), étudie l'espèce dans les salines de Guérande. Comme il fallait s'y attendre, ses observations y montrent l'espèce largement répandue. En 1965, la nidification est constatée en deux localités de la région vannetaise, soit à 70

STATUT DE LA GORGEBLEUE EN FRANCE

d'après YEATMAN, L., 1975, — ATLAS DES OISEAUX NICHEURS DE FRANCE



J.P.A. (20-9-1977)

kilomètres environ au nord-ouest des localités jusqu'alors connues ; cette année là, 4 couples dans les marais de Séné, 1 autre dans ceux de le Tour-du-Parc (côte sud de la presqu'île de Rhuy). Les années suivantes, ces deux localités sont toujours occupées, ce qui exclut l'hypothèse d'une invasion occasionnelle sans lendemain. Un troisième point d'implantation est découvert en 1968 dans le sud du Morbihan, mais les précisions élémentaires ne sont pas fournies. En 1970, CONSTANT signale la présence de quelques couples en Grande Brière, ce qui, comme nous le verrons plus loin, constitue au premier abord un petit événement. Précisons que les observations de l'auteur dans ce milieu ont été recueillies entre 1958 et 1967.

Depuis 1970

En 1970, nous décidons (Yvon GUERMEUR, Jean-Yves MONNAT et Patrice PETIT) de vérifier s'il existe vraiment un hiatus entre les localités guérandaises et les nouveaux sites vannetais. Il serait d'ailleurs plus exact de dire que nous partons avec l'intention de compléter nos connaissances sur la distribution de l'espèce, un simple coup d'oeil nous ayant convaincus que le hiatus envisagé ne pouvait être que le résultat d'un manque d'observation. Un premier sondage dans les salines d'Assérac (presqu'île de Guérande) le 16 avril confirme nos impressions : l'espèce y est abondante. Entre le 30 avril et le 3 mai, nous visitons tous les marais salants, pour la plupart désaffectés, entre Guérande et le Golfe du Morbihan. Nous trouvons la Gorgebleue dans tous les milieux favorables, c'est-à-dire, du sud au nord :

Dans les salines de Guérande - le Croisic, nous devons nous contenter de quelques sondages, l'étendue du milieu excluant tout décompte dans le temps dont disposons ; la densité des chanteurs y est assez extraordinaire, notamment à l'ouest de Saillé (nous ignorons alors les données de LE BOBINNEC).

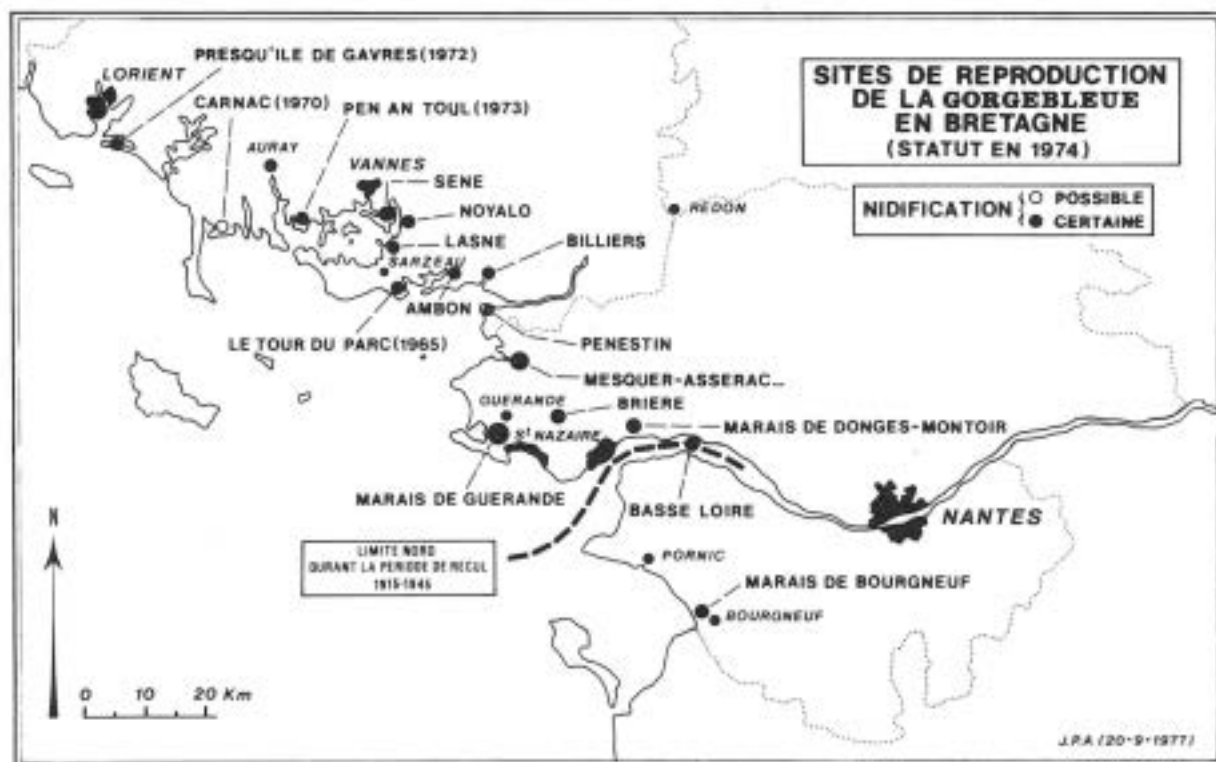
Toujours dans la presqu'île de Guérande, les salines de Mesquer et Assérac sont elles aussi largement occupées. Nous en estimons l'effectif à près d'une centaine de couples.

À l'extrémité de la rive sud de l'estuaire de la Vilaine, un couple est observé sur le petit marais salant du Haut-Pénestin, les bassins plus vastes à l'est du bourg n'étant pas occupés.

En face de Pénestin, sur la rive nord de l'embouchure de la Vilaine, nous ne trouvons pas de Gorgebleues dans les anciennes salines de Billiers, mais nous n'avons pas visité le marais de Bétahon sur la rive ouest de l'étier.

Plus à l'ouest, nous trouvons un couple à Ambon, à l'extrême fond de l'étier de Pénerv ; le mâle chante au bord de la route à la sortie du bourg.

Une visite trop rapide au marais de Pen Cadenic/le Tour-du-Parc à l'embouchure de la rivière de Pénerv, ne nous permet pas d'y retrou-



ver l'espèce.

Sur la bordure orientale du Golfe du Morbihan, plusieurs anciennes salines se succèdent entre Saint-Colombier au sud et Noyal au nord. Les salines de Noyal et Lanné/St-Armel abritent chacune un couple, alors que celles du Duer et de Ladré ne sont pas favorables ; les salines de Le Mézo n'ont pas été visitées.

Nous retrouvons également quatre couples dans les marais de Séné lieu de la trouvaille de 1965.

A l'ouest du Golfe, nous visitons sans succès le marais de Pen en Toul/Larmor-baden.

Plus à l'ouest encore, PETIT seul croit apercevoir une femelle dans les salines de Carnac, mais sans certitude.

En 1971, la seule nouveauté est la découverte d'un couple au marais de Bétahon (étiers de Billiers) que nous n'avions pas visité l'année précédente (il semble probable que cette localité soit celle de la troisième découverte vannetaise en 1968).

En 1972, outre une donnée pour la rive sud de l'estuaire de la Loire (un couple alarme les 19 et 20 juillet à l'Île du Petit Carnet/Frossay), on note l'installation d'un couple très nettement au nord-ouest des localités les plus avancées, en bordure de l'anse de Gâvres.

En 1973, des données très partielles confirment l'implantation dans les marais de Montoir sur la rive nord de la Basse-Loire (2 chanteurs le 14 avril). Un couple est toujours présent au Haut-Pénestin. Mais les données les plus intéressantes concernent deux localités avancées : un couple niche à nouveau à Gâvres et un couple est installé au marais de Pen en Toul, vide en 1970.

En 1974, un seul couple est observé à Séné ; 1 juv. le 31 mai à Pen Cadenic/le Tour-du-Parc ; 1 chanteur le 30 mai à Penerf/Dangan. En revanche, l'espèce ne se reproduit pas à Gâvres, ni apparemment à Pen en Toul.

EVOLUTION DE LA "POPULATION" BRETONNE DEPUIS UN SIECLE

Fluctuations dans la distribution

Lorsqu'on examine les diverses données recueillies en Bretagne depuis les années 1870, l'on s'aperçoit que des constantes se dégagent concernant la distribution géographique :

- 1°) Cette distribution est exclusivement côtière, et, comme nous le verrons dans l'étude sommaire de l'écologie de la population atlantique, la découverte de l'espèce en Grande Brière n'infirmé en rien cette conclusion ; le meilleur qualifica-

tif pour une telle distribution est sans aucun doute mariti-
me.

- 2°) La Gorgebleue a toujours été présente jusqu'à l'estuaire de la Loire au nord, les changements dans la distribution se résumant à des fluctuations de la limite septentrionale.

Nous pouvons distinguer trois périodes dans l'histoire récente de la Gorgebleue. Les limites de ces périodes ne sont évidemment qu'approximatives puisqu'il existe toujours un décalage entre le moment où débute un changement et celui où il est perçu. Nous prenons pour référence la situation telle qu'elle nous est connue dans les années 1870.

1870 - 1915 : période apparemment stable

1915 - 1945 : période de reflux peu marqué vers le sud

Depuis 1945 : poussée marquée vers le nord-ouest

1870 - 1915

Les observations sont certes espacées à cette époque, mais il y a tout lieu de croire qu'aucun changement important n'est intervenu au cours de ces quarante cinq années. On trouve alors des Gorgebleues dans trois secteurs entre la baie de Bourgneuf au sud et les salines du Croisic au nord. Bien que les marais de Bourgneuf ne soient explicitement cités que dans le catalogue de la collection Marmottan, il faut se souvenir que les marais de Bouin (Vendée), souvent nommés, englobent un vaste secteur dont les marais de Bourgneuf ne sont que l'extrémité nord. Le deuxième secteur est l'estuaire de la Loire : Îles de Basse-Loire et marais bordant l'embouchure (Paimboeuf au sud, Montoir et Donges au nord). Le troisième, à l'ouest du précédent, est constitué par les salines du Pouliguen et du Croisic ; les données sur cette zone sont un peu ambiguës car elles ne nous permettent pas de savoir si seules sont occupées les salines du sud (le Pouliguen, le Croisic), ou s'il faut entendre par salines du Croisic l'ensemble des marais salants de Guérande ; cette deuxième hypothèse est plus plausible. Quoi qu'il en soit, l'espèce est toujours présente en 1911 dans les marais du Croisic et l'on peut penser qu'il en est de même en Basse-Loire (seule donnée disponible : 1903 à l'Île Pipi).

1915 - 1945

C'est à MAYAUD (1938) que nous empruntons les données pour cette période. Cet auteur a personnellement fréquenté la région nantaise entre 1914 et 1930 et n'a jamais rencontré de Gorgebleues dans les marais salants du Croisic ni du Pouliguen. Il pense également, après de vaines recherches, que l'espèce a disparu à cette époque des marais de la rive nord de la Basse-Loire. Concernant les îles de l'estuaire, il n'a pas de données, mais il note l'espèce commune dans les marais de Paimboeuf sur la rive sud. Nous assistons donc, dans la première moitié de ce siècle

à un recul de l'espèce vers le sud, qui se traduit par l'abandon des localités les plus avancées (salines de Guérande et sans doute marais de Donges - Montoir). La limite septentrionale est alors confondue avec l'estuaire de la Loire.

1945 - 1974

C'est la découverte de BOQUIEN en 1947 à Sissable (plusieurs couples) qui nous a dicté la délimitation arbitraire des deux dernières périodes. En fait, il semble bien qu'il ne s'agisse là que d'un cas d'implantation isolé (peut-être antérieur à la date de découverte !) sans rapport avec le véritable phénomène d'expansion qui n'est observé que plus tard. Si l'on examine les données très précises de BOUAUD, l'on s'aperçoit que vers 1950, la situation n'a guère évolué dans l'estuaire de la Loire par rapport à celle que décrit MAYAUD pour les années 1920 - 1930 : l'espèce est alors commune dans les îles de la rive nord (îles de la Garenne, Pierre Rouge, Pipi), mais seulement occasionnelle "à terre" (comprendre sur la rive même) ; par contre, les recherches de l'auteur dans les localités autrefois connues de la rive nord (marais de Donges et Montoir) comme sur la rive sud (marais de Painboeuf et îles des Carnets, Belle-Ile, île Maréchale), demeurent vaines. En 1954, il précise la limite de distribution vers l'amont de l'estuaire (île Nouvelle). On admet à la lecture de ces observations que la période de recul s'est prolongée au delà de la date de publication de la mise au point de MAYAUD (1938), puisque vers 1950 les marais de la rive sud sont abandonnés.

Pour revenir aux salines de Guérande, des Gorgebleues sont à nouveau observées à Sissable en 1959 (3 couples), puis régulièrement ensuite. Sissable est un point traditionnellement fréquenté par les observateurs, sans doute en raison de sa situation entre les deux traits du Croisic. On peut se demander si le reste des marais salants a été prospecté à cette époque. La localisation de ce point d'implantation à l'ouest des salines incite à admettre que d'autres couples sont vraisemblablement installés dès les années 1940-50 (ou avant ?) en d'autres secteurs des marais. Lorsqu'il commence à rechercher l'espèce en 1965, BOBINNEC la trouve répandue dans l'ensemble des marais de Guérande, ce qui renforce l'idée d'une implantation antérieure.

C'est d'ailleurs dans les années 1960 que la progression devient vraiment perceptible. Les observations de LE BOBINNEC montrent une augmentation régulière de la population guérandaïse depuis 1965 ; en 1965, deux localités vannetaises sont occupées (3 couples à Séné, 2 à le Tour-du-Parc), une troisième localité est découverte en 1968 dans le même secteur. C'est aussi de cette époque que datent les premières observations en Grande Brière (l'espèce n'y a jamais été trouvée auparavant). Nous n'avons malheureusement aucune référence en ce qui concerne les salines de Mesquer - Assérac, bien peuplées en 1970 ; il est permis de penser que leur colonisation a suivi immédiatement celle de Guérande, peut-être dès les années 1950. Les divers points d'implantation que nous découvrons en 1970 entre les localités guérandaïses et le Golfe du Morbihan ont sans

doute été atteints vers 1965 (ou peu avant ?) comme Séné ou le Tour-du-Parc.

Après cette poussée vers le nord-ouest vers 1965, la progression semble marquer le pas, puis en 1972-73, deux localités avancées sont conquises par des couples isolés : Gâvres, près de Lorient, en 1972-73 et Pen en Toul en 1973. Rappelons ici l'observation douteuse d'une femelle à Carnac en 1970 ; ce secteur reste à prospector.

Parallèlement à cette progression le long du littoral, la Gorgebleue élargit sa distribution en Basse-Loire, puisqu'on la retrouve récemment là où DOUAUD n'en avait pas vu autour de 1950 (île du Petit Carnet/Frossay en 1972, marais de Montoir en 1973).

Depuis, il semble que la progression sur la côte morbihannaise soit achevée, et même que l'on assiste à l'abandon des sites les plus avancés en 1974 : Gâvres et Pen en Toul ne sont pas occupés, il ne reste qu'un couple à Séné.

Effectifs et fluctuations numériques

S'il est relativement aisé, avec un minimum de références bibliographiques d'étudier les fluctuations d'une distribution géographique, il n'en va pas de même lorsque l'on s'attaque au problème des variations numériques d'une "population" (entendre par "population" l'ensemble des oiseaux se reproduisant dans une région donnée, en l'occurrence la Bretagne). Pour ce qui est de la Gorgebleue, nous ne pouvons bien sûr disposer de données chiffrées que pour quelques secteurs, et uniquement dans les années récentes. Pour le reste de notre région, nous nous contenterons d'estimations. La seule méthode possible dans le cas envisagé consiste à examiner la situation actuelle, plus documentée, et à en déduire les situations antérieures à la lumière de ce que nous savons des changements survenus depuis un siècle dans la répartition géographique.

Effectif actuel.- A l'heure actuelle, les salines de Guérande (1500 hectares) sont certainement le principal bastion de la Gorgebleue en Bretagne. On peut en estimer la population à environ 500 couples d'après les données de LE BOBINNEC pour 1972. Les salines d'Assérac - Mesquer abritaient près de 100 couples en 1970. Au-delà, vers le nord-ouest, les nicheurs sont très dispersés de Pénestin à Gâvres, le total n'ayant guère dépassé 12 couples lors du maximum d'expansion : 4 couples à Séné en 1970, seulement 2 en 1973, 1 en 1974 ; les autres localités ne sont habitées que par des couples isolés. En Brière, l'effectif ne doit pas être très élevé, ne dépassant sans doute pas une dizaine de couples. CONSTANT (1970) dit à propos des piardes de Grande Brière : *"Les piardes... attirent... un grand nombre de passereaux : Phragmite des joncs, ... et plus occasionnellement la Gorgebleue"*. Nous pensons qu'il faut donner à "occasionnellement" non pas le sens classique d'irrégulièrement dans le temps, mais celui de sporadiquement ; c'est en ce sens, nous semble-t-il que l'auteur emploie à plusieurs reprises cet adjectif

ambigu. Pour les deux autres secteurs, baie de Bourgneuf et Basse-Loire, nous en sommes réduits à des hypothèses hasardeuses. La Basse-Loire est un milieu très vaste et peu prospecté pour lequel le chiffre de 100 couples ne nous semble pas exagéré ; à Bourgneuf, les données très partielles des dernières années donnent à penser que moins de 100 couples peuvent y nicher. Malgré la grande incertitude concernant les deux derniers ensembles, il est évident que la presqu'île de Guérande abrite actuellement près des trois-quarts des oiseaux bretons.

Effectifs aux autres périodes.- 1^o) Durant la période de recul dans la première moitié de ce siècle, il ne fait aucun doute que les nicheurs bretons ont été bien moins nombreux qu'actuellement. La limite nord de distribution était alors située en Basse-Loire, excluant les marais salants qui abritent de nos jours la plus grande part de nos Gorgebleues. La Basse-Loire elle-même était affectée par le recul comme l'indique l'abandon des marais sur les deux rives, puis celui d'une partie des îles (données de DOUAUD) ; on peut supposer que dans les années 1940-50, la population de l'estuaire a pu descendre au dessous de 50 couples. Faute de données nous admettons que les oiseaux de Bourgneuf aient été aussi nombreux qu'aujourd'hui (de l'ordre de 100 couples ?).

2^o) A la fin du siècle dernier et jusqu'au début du 20^{ème} siècle, la Basse-Loire a dû constituer la principale zone de peuplement, la Gorgebleue était alors "commune" dans les vastes marais de la rive nord, dans certaines îles au moins. Sans doute la population de ce secteur était-elle alors plusieurs fois supérieure à ce que nous y trouvons actuellement. Une partie au moins des salines de Guérande était aussi occupée. Nous pensons néanmoins que l'effectif à cette époque n'était pas si élevé que de nos jours (d'autant qu'il paraît probable que le recul noté plus tard était déjà amorcé, du moins autour de 1900).

FLUCTUATIONS RESUMEES ET TENDANCES ACTUELLES

Répondant jusqu'au Croisic à la fin du siècle dernier, la Gorgebleue s'est peu à peu retirée vers le sud au début de notre siècle, le recul atteignant son maximum dans les années 1920 à 1940 environ. A cette époque, la limite nord était située en Basse-Loire où l'espèce était encore très localement distribuée vers 1950. Malgré la découverte de 1947 dans les marais de Guérande, la reprise n'est sensible qu'à la fin des années 1950, notamment après 1965 ; cette année-là, la progression vers le nord est importante, mais va se ralentir par la suite, se limitant à des installations de couples isolés jusqu'aux environs de Lorient (1972). Au début des années 1970, on peut estimer le nombre des nicheurs bretons à 800 couples environ, ce chiffre n'ayant vraisemblablement jamais été atteint auparavant durant le siècle écoulé.

Depuis 1965, l'augmentation s'est poursuivie tant en ce qui concerne la distribution que les effectifs. Sans les salines de Guérande, la population a été multipliée par trois au moins entre 1965 et 1972. Cependant, l'augmentation n'est pas parfaitement régulière ; ainsi les décomptes de LE BOHINNEC montrent un net accroissement en 1966 et 1967, suivi d'un creux en 1968 ; après ce creux, forte augmentation de 1969 à 1972 (100% d'augmentation au moins en 1972 par rapport à 1968). Autre secteur où l'augmentation se fait sentir, l'estuaire de la Loire où l'on assiste à la reconquête de localités depuis longtemps abandonnées. Quant aux localités situées au nord des grandes salines de la presqu'île guérandaise, entre la Vilaine et Gâvres, elles traduisent une forte poussée vers le nord-ouest mais ne concernent que des effectifs très réduits. Malgré les apparitions récentes à Pen en Toul et Gâvres, cette progression ne se traduit pas par une augmentation du nombre des nicheurs. Depuis 1965, les marais de Séné n'ont pas connu l'augmentation que l'on pouvait espérer : 4 couples en 1970, 3 en 1972, 2 en 1973, 1 en 1974. On peut affirmer, vu l'étendue du milieu et les possibilités qu'il présente pour l'implantation des Gorgebleues, que ces anciennes salines ont toujours été sous-peuplées. Dans le même sens, on note que les dernières localités conquises (Pen en Toul et Gâvres) n'ont pas été occupées en 1974. Il semble donc que les "pionniers" qui se sont installés depuis 1965 au nord de la zone d'abondance ne sont pas parvenus à assurer une implantation solide et durable, l'extrême dispersion des couples dans des milieux généralement exigus étant un facteur supplémentaire de fragilité.

Cependant, avant de conclure à un échec de la colonisation dans le Morbihan et d'envisager l'amarce d'une nouvelle régression, il convient de dissocier dans les fluctuations observables, deux types de phénomènes qui interviennent à des échelles différentes : d'une part des fluctuations d'origine circonstancielle et qui peuvent n'être qu'annuelles (mauvaise reproduction, pertes anormalement importantes lors des migrations ou de l'hivernage, ou inversement réussite exceptionnelle des couvées, pertes très faibles hors de la saison de reproduction) ; ces fluctuations concernent la plupart des espèces et peuvent atteindre des proportions importantes ; l'effectif se reconstitue par la suite plus ou moins rapidement. D'autre part, de nombreuses espèces présentent des cycles plus ou moins rapprochés progression - récession... dont les causes sont plus délicates à mettre en évidence (variations climatiques, modifications génétiques affectant le dynamisme d'une population, etc...). Ces deux types de fluctuations peuvent être tout à fait indépendants ; leurs effets s'ajoutent ou s'opposent. Dans le cas où ils s'ajoutent, il peut se produire une accélération du phénomène en cours, soit positivement, soit négativement. C'est sans doute à l'addition fortuite de ces deux types de phénomènes que l'on doit attribuer les variations spectaculaires de distribution, telle l'irruption de la Gorgebleue dans le Morbihan en 1965.

A partir de ces considérations théoriques, on peut se poser la question de savoir si les signes de diminution observés dans les locali-

tés avancées sont à attribuer à l'un ou l'autre des deux types de fluctuations. Cette question peut devenir un sujet d'étude à long terme ; la réponse, comme toujours en ce domaine, ne peut être donnée que rétrospectivement, c'est pourquoi nous nous garderons bien de tenter une hypothèse sur l'avenir de nos Gorgebleues. Nous pouvons au moins affirmer que, quand bien même les quelques oiseaux morbihannais disparaîtraient aussi rapidement qu'ils sont apparus, le problème ne serait absolument pas résolu, la réponse ne pouvant venir que de l'ensemble de l'aire de distribution et notamment des secteurs abondamment peuplés, où des décomptes aussi fréquents et complets que possible doivent être entrepris avec persévérance. Puisque les variations circonstanciées (annuelles) ont toutes chances d'affecter en priorité les secteurs de faible implantation (comme à la bordure de l'aire), la limite d'une aire de distribution ne doit pas être considérée comme une ligne précise, mais comme une frange fluctuante. Il faut se garder d'accorder trop d'importance aux modifications qui peuvent se produire dans cette frange sans que soit en cause pour autant un phénomène plus vaste de récession, peu perceptible immédiatement.

- références -

- BOQUIEN Y., 1948.- Notes ornithologiques sur l'île Dumet, les marais salants du Croisic et la Grande Brière (24-26 mai 1947). *Alauda*, 16 : 205-212.
- CONSTANT P., 1970.- Introduction à l'écologie des oiseaux de la Grande-Brière (Loire-Atlantique). *Nos Oiseaux*, 30 : 241-251.
- DEGLAND C.D. & Z. GERBE, 1867.- Ornithologie européenne. Paris, 610pp.
- DOUAUD J., 1949-50.- Notes sur les oiseaux de l'estuaire de la Loire. *Alauda*, 17-18 : 26-46.
- DOUAUD J., 1954.- Notes sur les oiseaux de l'estuaire de la Loire. *Alauda*, 22 : 120-136.
- KOWALSKI S., 1971.- Avifaune de la région nantaise. *Bull. Soc. Sc. nat. Ouest Fr.*, 68 : 5-59.
- MAGAUD D'AUBUSSON, 1911.- Excursions ornithologiques sur les côtes de Bretagne. *Bull. Soc. nat. on. Acclim. Fr.*, 58 : 717-725.
- MAHEO R. & A. TUAL, 1965.- Nidification de la Gorge-bleue *Luscinia svecica* dans le Morbihan. *Alauda*, 33 : 326.
- MAYAUD N., 1936.- Inventaire des oiseaux de France. Paris : 211 pp.
- MAYAUD N., 1938.- La Gorge-bleue à miroir en France. *Alauda*, 10 : 116-136 et 305-323.
- MAYAUD N., 1939.- La Gorge-bleue à miroir en France. *Alauda*, 11 : 33-40.

MAYAUD N., 1953.- Liste de oiseaux de France. *Alauda*, 21 : 1-63.

MAYAUD N., 1958.- La Gorge-bleue à miroir en Europe. Evolution de ses populations. Zones d'hivernage. *Alauda*, 26 : 290-301.

MENEGAUX A., 1912.- Catalogue des oiseaux de la collection Marnottan du Museum d'Histoire naturelle de Paris. *Tours* : 216 pp.

Nous avons en outre largement consulté les revues *Ar Vran*, *Ailes et Nature*, *Bulletin de la Société de Sciences naturelles de l'Ouest de la France* (Museum de Nantes), ainsi qu'un rapport inédit de Gérard LE BOBIN-NEC que nous sommes heureux de remercier ici.



Gorgebleue, d'après cl. Nicolau-Guillaumet

ACTUALITES ORNITHOLOGIQUES DU 16 NOVEMBRE 1973 AU 15 MARS 1974

par Yvon GUERMEUR et Jean-Yves MONNAT

Les actualités de cette période ont été rédigées à partir des notes de :

Jean-Pierre ANNEZO, Bernard ANTOINE, Patrick BAILLEUL, Philippe BAILLEUL, Joseph BALC'H, Bruno BARGAIN, Annie BARRE, Jean-Yves BERNAUD, Alain BINVEL, Henry BLANQUARTH, Patricia BORET, Yannick BOURGAUT, Yves BRIEN, Paul BROSSAUT, Paul CANEVET, J.P. CAPITAIN, Gilbert CAPP, Noël CAPP, Jean-Pierre CORMIER, Hervé CORRE, Pierre CRENN, M. CUILLANDRE, Jean DELAUNAY, Pier-rick DESCHAMPS, Patrick DORVAL, Jean-Loup DUPONT, Jean-Pierre FERRAND, Yves FERRAND, Denis FLOTE, Pierre FONQUERNIE, Alain GERARD, Yvon GUERMEUR, Raymond GUIRINDE, Nicolas GUYOMARC'H, Patrick HAMON, Robert HEGEN, Jacques HENRY, Max JONIN, Bertrand KEREZEON, Ewenn de KERGARICOU, Michel KRUG, Nicole LANDRE, Erwann LANCE, Daniel LATROUITE, Maurice LE DMEZET, Arnaud LE DRU, Joseph LE LANNIC, Yann LEMARIE, Michel LE PAPE, Christian LEVER, Albert LUCAS, Claude MAHE, Roger MAHEO, René MAHUAS, Alain MANAC'H, Guy-laine MANAC'H, Loïc MARION, Pier-rick MARION, Michel METAIS, Jean-Yves MONNAT, Didier MONTFORT, Guy MOREL, Gérard MOYSAN, Patrick NARZUL, Pierre NICOLAU-GUILLAUMET, Michel ONNES, René ONNO, Roland PERON, Jacques PETIT, Daniel PILVIN, Jean-Louis PRATZ, Fanch PUSTOC'H, Michel QUAINTEENNE, Geneviève RENOUX, Yves ROBIC, Philippe TAQUET, Joël THERY, Alain THOMAS, Olivier TROALEN, Alain TROFFIGUE, Hippolyte VATAR, Philippe VINCENT, et les membres du groupe ornithologique de St-François Xavier de Vannes.

De cette période, nous retiendrons un excellent hivernage de la Bernache cravant avec un effectif presque double de celui de l'hiver précédent, la présence d'un Fuligule nyroca en décembre au Vioreau, un hivernage exceptionnel pour les Eiders et les Harles bièvres, un petit mouvement de Vanneaux lors de la vague de froid de début-décembre ; nous enregistrons nos premières observations hivernales de Chevaliers arlequins dans l'intérieur, les premiers Bécasseaux minutes pour les mois de janvier et février et la présence de bons contingents de Grands Labbes dans la Manche en janvier. Mais l'évènement de cet hiver sera incontestablement une invasion spectaculaire de Goélands bourgmestres et de Goélands à ailes blanches à partir de la mi-février. On retiendra aussi la première observation bretonne du Goéland à bec cerclé, espèce américaine notée au Croisic par un ornithologue canadien. Signalons encore une Guilfette noire tardive, notre première donnée hivernale de Sterne naine, une petite invasion de Hibous brachyotes et une Alouette hausse-col dans l'intérieur de la Loire-Atlantique.

PLONGEON SP. (*Gavia sp.*) 36 données

Côtes-du-Nord.- 2 à Erquy le 12 février ; 8 à St-Marc le 8 février.

Finistère.- 1 au Vougo/Guissény le 23 novembre ; 2 le 6 décembre, 1 le 9, 3 le 27 décembre à Lampaul-Ploudalmézeau ; 2 le 5 décembre en baie de Siag/Santec ; 1 le 12 décembre à Keremma/Tréfléz ; 1 le 16 décembre à Gwenn-trez/Ploumoguier ; 1 le 22 décembre à Pontusval/Brignogan ; 4 le 23 décembre, 1 le 31 en baie de Goulven ; 1 le 25 décembre à l'embouchure de l'Aber Wrac'h ; 11 le 20 janvier dans l'estuaire de la Penzé ; 2 le 12 février dans l'anse du Roz et 1 le 17 à Moulin-Mer/Logonna-Daoulas ; 1 le 21 février à Douarnenez ; 2 le 27 février à Penhors/Pouldreuzic ; 1 en vol vers le nord à la pointe de Landunvez le 6 mars ; 2 à Camaret le 10 mars.

Morbihan.- 1 le 2 décembre au Moustoir/Billiers ; 2 le 9 décembre et 2 le 3 mars à Gâvres ; 1 le 20 janvier à Larmor-Plage ; 6 le 26 janvier à Tévieg/St-Pierre ; 2 les 6 et 27 février à Kerpape/Ploemeur ; 1 au Fort-Bloqué/Ploemeur le 16 février ; 1 au Courrégant/Ploemeur le 3 mars ; 3 à Rohellan/Erdeven le 23 février.

Loire-Atlantique.- 1 le 25 mars, 1 le 31 décembre, 2 le 20 février, 3 le 10 mars au Croisic ; 1 le 20 février à Penn-Bron/la Turballe.

PLONGEON ARCTIQUE (*Gavia arctica*) 57 données

Côtes-du-Nord.- 1 le 2 décembre à Erquy ; 1 le 23 décembre à Ferros-Guirec.

Finistère.- A l'embouchure de l'Aber Benoit, 2 le 2 décembre, 5 le 24 janvier, 4 le 18 février ; à Lampaul-Ploudalmézeau, 2 le 9 décembre, 6 le 15 décembre, 5 le 27 décembre, 4 le 17 janvier ; à Trécmpan/Ploudalmézeau, 1 le 9 décembre ; à Ste-Marguerite/Landéda, 1 le 10 décembre, 4 le 24 janvier, 2 le 20 février, 1 le 3 mars ; 1 le 12 décembre à Keremma/Tréfléz ; 1 le 12 décembre à la Mer Blanche/Touesnant ; 7 le 12 décembre, 1 le 6 janvier en baie de Douarnenez ; 1 le 20 décembre en baie de Goulven ; 1 les 22 et 27 décembre à Beg an Dorchenn/Pennmarc'h ; 7 le 28 décembre, 1 le 9 janvier à Trévignon/Trégunc ; 2 le 28 décembre à l'île Callot/Carantec ; 8 le 5 janvier dans l'anse du Poulmic (rade de Brest), 9 le 6 janvier et plus de 10 le 18 février en baie de Daoulas (rade de Brest) ; 1 le 27 janvier à l'île de Batz ; 2 le 16 février à Plouneour-Trez ; 1 le 16 février au Vougo/Guissény ; 2 à Kelerdut, 1 à l'île Vierge et 1 à l'île Wrac'h/Plouguerneau le 21 février ; 1 à Pontusval/Brignogan le 24 février ; 1 à Douarnenez le 21 février.

Morbihan.- 1 le 8 décembre, 5 le 2 février à Kerpenhir/Locmariaquer ; 1 le 9 décembre à Susicinio/Sarzeau ; 1 le 26 décembre à Magouero/Plouhinec ; 2 le 1er janvier à Tévieg/St-Pierre ; 15 le 1er janvier en rivière d'Etel ; 1 les 17 et 18 janvier au Loc'h/Guidel ; 1 le 16 février au Fort-Bloqué/Ploemeur ; 1 le 17 février à l'étang de Lannec/Ploemeur ; 20 à Rohellan/Erdeven le 23 février ; 1 à Gâvres le 3 mars.

Loire-Atlantique.- 3 vers le sud le 25 novembre, 2 le 20 janvier, 1 le 17 février au Croisic.

Ille-et-Vilaine.- 1 sur la Rance les 1er et 15 janvier.

PLONGEON IMBRIN (*Gavia immer*) 44 données

Côtes-du-Nord.- 1 le 18 novembre, 2 le 29 décembre, 2 le 12 février à Erquy.

Finistère.- 1 les 23 novembre, 28 décembre et 15 février au/Vougo/Guissény ; 1 le 5 décembre en baie de Sieg/Santec ; 1 le 9 décembre, 2 le 27 décembre et 1 le 6 mars à Lampaul-Ploudalnézeau ; 2 le 9 décembre, 1 le 18 février à Tréoupan/Ploudalnézeau ; 1 le 10 décembre, 1 le 24 janvier à Ste-Marguerite/Landéda ; 1 le 12 décembre à Kerenna-Tréflex ; 1 le 14 décembre à Loctudy ; 1 le 20 décembre en baie de Daoulas ; 1 le 6 janvier en baie de Douarnenez ; 1 le 9 janvier à Kerity/Pennarc'h ; 1 le 17 janvier, 3 le 24 janvier, 1 le 20 février à l'embouchure de l'Aber Benoît ; 2 le 13 février, 3 le 22 février à Moustierlin/Fouesnant ; 1 le 18 février au Poulmic/Crozon ; 2 le 22 février à Concarneau.

Morbihan.- 1 les 9 et 22 décembre à Gâvres ; 1 le 16 décembre à Quiberon ; 2 le 1er janvier, 3 le 26 janvier, 6 le 23 février à Tivieg/St-Pierre ; 1 les 2 et 23 février à Kerpenhir/Locmariaquer ; 1 le 17 février à l'étang de Lannec/Ploeneur ; 4 le 23 février à Rohellan/Erdeven.

Loire-Atlantique.- 1 le 27 novembre, 1 le 27 janvier, 1 les 17 et 24 février et le 10 mars au Croisic.

PLONGEON CATMARIN (*Gavia stellata*) 22 données

Côtes-du-Nord.- 1 les 3 et 23 décembre à Perros-Guirec ; 50 le 8 février et 20 le 10 février à la pointe de la Rognouse/Binic ; 3 le 20 février à Pordic.

Finistère.- 1 le 28 décembre au/Vougo/Guissény ; 1 le 4 février à Kerfany-les-Fins/Moëlan ; 1 le 18 février à l'embouchure de l'Aber Benoît ; 1 le 10 mars à Tal-ar-Grib (baie de Douarnenez).

Morbihan.- 1 le 23 décembre à Suscinio/Sarzeau ; 2 le 29 décembre dans l'estuaire de la Vilaine ; 3 le 1er janvier en rivière d'Etel ; 1 le 17 février sur l'étang de Lannec/Ploeneur ; 1 le 20 février à Guidel ; 1 cadavre le 22 février à Erdeven ; 13 le 23 février à Rohellan/Erdeven ; 2 à Tivieg/St-Pierre le 23 février.

Loire-Atlantique.- 1 le 25 novembre, 3 le 31 décembre, 1 le 27 janvier et 1 le 10 mars au Croisic ; 2 cadavres le 2 mars à la Turballe.

GREBE HUPPE (*Podiceps cristatus*) 160 données

Loire-Atlantique

- Traict de Pen-Bé : 2 le 24 février
- Quiniac : 6 le 29 décembre
- Piriac : 1 le 29 décembre, 2-3 le 27 janvier
- Le Croisic : 3 le 25 novembre, 15 le 27 janvier, 50 le 14 février,
10 le 18, 6 les 20 et 22, 3 le 24 février.
- Lac de Grand-Lieu : 30 le 18 novembre, 4 le 13 février, 2 couples
le 9 mars
- Etang du Pin : 1 le 18 novembre, 2 le 14 février
- Etang de la Blisière/Juigné : 4 le 18 novembre, 5 le 16 décembre,
5 le 14 février
- Etang de la Poitevinière : 9 le 2 décembre, 3 le 7, 5 le 16, 15
le 12 janvier
- Réservoir du Vicreau : 2 le 15 décembre, 6 le 2 février, 4 le 13,
2 le 16 et 8 le 2 mars.
- Etang de Maubusson : 3 le 14 février
- Mazerolles : 5 le 27 février

Ille-et-Vilaine

- Rance : 15 le 18 novembre, 4 le 8 mars, 5 le 12 mars
- Etang de la Musse/Baulon : 7 le 17 novembre, 2 le 27, 11 le 16
décembre, 7 le 12 janvier
- Etang de Marcillé-Robert : 1 le 17 novembre, 6 le 15 décembre,
4 le 12 janvier
- Etang de Carcraon : 76 le 17 novembre, 62 le 15 décembre, 75 le
12 janvier
- Etang de Combourg : 1 le 16 décembre, 4 le 26 janvier, 6 le 12
mars
- Etang de Daniel/Louvigné-de-Bais : 1 le 12 janvier
- Etang du Pas-du-Houx/Painpont : 18 le 2 février

Côtes-du-Nord

- Baie de Lancieux : 20 le 18 novembre, 55 le 12 décembre
- Anse d'Yffiniac : 1 le 17 décembre, 1 le 20 janvier, 1 le 9 mars
- Pointe de Pordic : 4 le 20 février
- Pointe de la Rognouse/Binic : 6 les 22 et 30 décembre, 13 le 8
février
- Perres-Guirec : 1 le 29 décembre, 4 le 31, 2 le 2 janvier, 1 le
5 janvier
- Etang des Salles/Perret : 2 le 16 novembre, 2 le 21 décembre, 3
le 13 janvier, 2 le 27 janvier
- Etang de la Hardouinais : 1 le 22 décembre, 3 le 19 janvier, 1
le 23 février

Finistère

- Estuaire de la Penzé : 2 le 23 février
- Baie de Sieg/Santec : 2-3 le 5 décembre
- Penn Enez/Landéda : 1 le 25 décembre
- Estuaire de l'Aber Wrac'h : 1 le 25 décembre

- Baie de Daoulas : 6 le 18 février
- Anse du Poulmic/Crozon : 2 le 18 février
- Ile-Tudy : 3 le 18 novembre, 1 le 26, 5-6 le 3 décembre, 4 le 12, 2 le 19 janvier, 3 le 24
- Mer Blanche/Fouesnant : 4 le 20 février, 5 le 3 mars
- Cap Coz/Fouesnant : 2 le 24 novembre, 4 le 9 décembre
- Concarneau : 14 le 31 décembre
- Raguenez/Nevez : 2 le 9 décembre
- Réservoir du Yeun-Elez : 4 le 11 février, 2 le 15 et le 20 février, 1 couple parade le 13 mars.

Morbihan

- Kerpape/Ploemeur : 1 le 25 novembre, 1 le 23 décembre, 2 le 18 janvier, 4 le 19, 5 le 2 février, 2 les 3 et 6 février, 1 le 25 février ; on note en outre 1 au Perello/Ploemeur le 27 janvier et 2 au Stole/Ploemeur le 24 janvier.
- La Trinité-sur-Mer : 10 le 27 décembre, 1 le 3 mars
- Kerpenhir/Loznariaquer : 12 le 16 février
- Golfe : 160 le 16 novembre, 150 le 19, 130 le 29 novembre, 90 le 10 décembre, 120 le 18, 80 le 11 janvier, 100 le 15, 180 le 28 janvier et le 1er février, 210 le 12 février, 290 le 18, 300 le 19 février, 270 le 23, 250 le 28 février, 300 le 4 mars, 290 le 5, 170 le 13 mars.
- Kerjouanno/Arzon : 7 le 31 décembre, 14 le 23 février
- Anse du Corno/St-Gildas-de-Rhuys : 19 le 23 février
- Belle-Ile : 23 le 23 décembre
- Estuaire de la Vilaine : 3 le 17 novembre, 2 le 16 février (2 le même jour au barrage d'Arzal).
- Suscinio/Sarzeau : 5-6 le 24 février
- Etier de Penarf : 1 le 17 février
- Etang du Cranic : 5 le 25 novembre, 10 le 2 février, 9 le 3, 8 le 16, 7 le 17 février, 4 le 3 mars, 12 le 9 mars
- Etang au Duc/Ploërmel : 3 le 6 janvier, 4 le 19, 3 le 2 février
- Etang du Gros Rocher/St-Dolay : 5 le 16 février

GREBE JOUGRIS (*Podiceps grisegena*) 9 données

1 les 19 et 20 décembre, 2 le 3 janvier et 1 le 3 février à St-Malo (35) ; 2 le 28 décembre à Lilia/Plouguerneau (29N), 1 les 27 janvier et 3 février en Penzé (29N), 1 le 17 février à Kerpape/Ploemeur (56) et 1 le 18 février à l'île Garo/Landéda (29N).

GREBE ESCLAVON (*Podiceps auritus*) 50 données

Ile-et-Vilaine - 2 à St-Lunaire le 12 décembre ; 1 à St-Enogat/Dinard le 15 janvier ; 2-3 notés de mi-décembre à début-mars à St-Malo ; 1 le 7 février en baie du Mont ; 1 le 10 février sur l'étang de Combourg.

Côtes-du-Nord

2 à Trébeurden le 26 décembre ; 2 à Perros-Guirec le 31 décembre ; 2 à Erquy le 12 février ; 1 à Pordic le 20 février.

Finistère

1 en baie de Sieg/Santec le 5 décembre ; 1 le 10 décembre et 3 le 18 février à Ste-Marguerite/Landéda ; 19 le 5 janvier et 30 le 18 février dans l'anse du Poulmic (rade de Brest) ; 15 en baie de Daoulas (rade de Brest) le 18 février ; 5 le 12 décembre et 4 le 6 janvier en ~~baie~~baie de Douarnenez ; 3 le 25 décembre, 4 le 13 février et 5 le 22 février à Moustierlin/Fouesnant ; 1 le 20 février à la Mer Blanche/Fouesnant.

Morbihan

1 le 26 décembre en rade de Lorient ; 3 le 1er janvier et 1 le 26 janvier à Tivieg/St-Pierre ; 1 le 31 décembre à St-Philibert ; 2 le 2 février et 1 le 23 en rivière d'Auray ; 3 le 2 février et 2 le 16 février à Kerpenhir/Locmariaquer ; 5 le 24 février à Kerpouanno/Arzon ; 8 le 27 janvier à St-Gildas-de-Rhuys ; 1 les 16 et 24 février à Penpins/Sarzeau.

Loire-Atlantique

2 le 26 décembre, 3 le 27 décembre, 3 les 20 et 27 janvier, 4 le 14 février, 2 les 17 et 18 février et 1 le 24 février au Croisic.

GREBE A COU NOIR (*Podiceps nigricollis*) 46 données

Ille-et-Vilaine

1 dans les marais de Sougeal les 8 et 9 février ; 1 à St-Malo le 13 février, puis les 4 et 6 mars ; 3 sur la Rance le 8 mars ; 1 sur l'étang du Boulet/Feins le 23 février.

Côtes-du-Nord

2 à Perros-Guirec les 3 décembre et 5 janvier ; 70 dans l'anse d'Yffiniac le 17 décembre.

Finistère

8 le 17 décembre et 7 le 7 février en rivière de Morlaix ; 2-3 en Penzé de début-janvier à mi-mars ; en rade de Brest, les effectifs sont très faibles puisque le recensement de début-janvier ne donne que 95 ind. dans l'anse du Poulmic et 20 en baie de Daoulas, celui de la mi-février ne montrant qu'1 ind. au Poulmic et plus de 35 en baie de Daoulas : même en tenant compte du manque de données sur les anses du Prat et de Roscanvel, des chiffres aussi bas n'avaient jamais été atteints ces dernières années ; 4 en baie de Concarneau le 22 février.

Morbihan

Les observations ne concernent que de très petits groupes, les principaux secteurs d'hivernage n'étant pas visités : 1 le 8 décembre, 2 les 16 et 25 décembre, 1 ensuite jusqu'au 4 février

sur l'étang du Cranic/Brec'h ; 1 le 22 décembre au Loc'h/Guidel ; 2 le 23 décembre à le Tour-du-Parc ; 2 le 27 décembre à la Trinité ; 1 le 31 décembre à St-Philibert ; 2 cadavres le 16 février à Erdeven ; 1 le 15 février sur l'étang de Priziac ; 6 le 23 février en rivière d'Auray.

Loire-Atlantique

1 le 16 décembre, 3 les 23 et 27 décembre, 16 le 20 janvier, 18 le 28 janvier, 5 le 19 février et 1 le 23 février au Croisic ; 4 le 27 janvier à Piriac ; 2 les 27 et 28 janvier à Penn Bron/la Turballe.

GREBE CASTAGNEUX (*Podiceps ruficollis*) 165 données

Four chaque département, nous ne retenons que les données concernant au moins 10 oiseaux.

Ille-et-Vilaine

- Rance : 10 le 18 novembre, 50-60 le 23 décembre, 15-20 le 8 mars.
- Etang de Combourg : 10 le 15 décembre.

Côtes-du-Nord

- Sillon du Len/Louannec : 14 les 2 et 3 décembre, 12 le 27 décembre, 10 le 5 janvier.

Finistère

- Estuaire de la Penzé : 24 le 26 décembre.
- St-Pabu (Aber Benoît) : 12 le 23 décembre, 10 le 28 décembre.
- Etang du Pont/Kerloun : 11 le 6 décembre, 15-20 le 23 décembre, 10 le 2 février.
- St-Renan : 10 le 26 décembre.
- Etang de Kerhuon : 30 le 19 novembre, 28 le 17 décembre, 24 le 24 janvier, 11 le 3 février, 17 le 21 février.
- Etang de Kernoez/l'Ile-Tudy : 29 le 19 novembre, 21 le 26 novembre et 15 le 3 décembre, 20-25 le 12 décembre, 24 le 18 décembre, 19 le 14 janvier.
- Rivière de Pont-l'Abbé : 21 le 16 novembre, 27 le 26 novembre, 67 le 10 décembre, 30 le 30 décembre, 17 le 14 janvier, 24 le 18 février, 15-20 le 21 février.
- Etang de Rosporden : 15-20 le 3 décembre.
- Loc'h Nizeleg/Plovan : 11 le 20 janvier.

Morbihan

- Pont Vert/Vannes : 15 le 9 janvier
- Le Loc'h/Guidel : 10 le 20 janvier
- Etang du Cranic/Brec'h : 10 le 2 février, 11 le 7 février.

Ces quelques chiffres ne traduisent que très imparfaitement la répartition des oiseaux, cette espèce banale étant très souvent négligée. On peut tout de même remarquer que les grands stationnements sont limités au littoral.

Premiers chants à Kerhuon le 13 février, le 22 à Loc'h Koziou/Trégunc (29S), le 23 au Roc'h Du/Crac'h (56), à Kernevest/St-Philibert (56), à Bétahon (56), etc...

PUFFIN DES ANGLAIS (*Puffinus puffinus*) 6 données

9 en vol vers l'ouest le 25 novembre à la pointe de Pontusval/Brignogan (29N) (en 1h30) ; 1 le 2 décembre en baie de Ferros Guirec (22) ; 1 le 18 décembre à la pointe du Croisic (44) ; 1 le 25 décembre au Corps-de-Garde/Binic (22) ; le 13 janvier, par forte tempête, des groupes sont observés en deux points de la côte morbihannaise : 12 vers le nord à Plouhinec et 6 (plus 15 puffins indéterminés) à Lomener/Ploeneur. On note aussi 8 Puffins sp. le 8 février à St-Marc (22).

FULMAR (*Fulmarus glacialis*) 4 données

3 vers l'ouest en 1h30 à Pontusval/Brignogan (29N) le 25 novembre ; 1 ind. échoué (vivant) le 17 décembre à la presqu'île St-Laurent/Porspoder (29N) ; 1 cadavre le 8 février dans les polders de la baie du Mont (35) ; 2 cadavres le 16 février dans les dunes d'Erdeven (56).

FOU (*Sula bassana*) 17 données

On peut relever : 150 le 5 janvier à Locmarc'h/Crozon (29S), 25 vers le sud en 45' à la pointe de Landunvez (29N) le 8 janvier, 2100 sur le parcours Roscoff - Plymouth le 24 janvier (1500 et 500 respectivement derrière deux chalutiers), enfin 3 ind. (dont 2 écrasés et 1 blessé) sur une route du Morbihan à Landévant le 19 février.

GRAND CORMORAN (*Phalacrocorax carbo*) 188 données

Ille-et-Vilaine

Une observation dans l'intérieur : 5 le 15 janvier à l'étang du Boulet/Feins.

Finistère

Isolés (toujours immatures) observés six fois sur les étangs de St-Renan entre le 21 novembre et le 17 février ; par ailleurs, on peut noter les quelques décomptes faits à la pointe de Moustierlin/Fouesnant : 36 le 18 et 25 le 24 novembre, 25 le 5 décembre, 41 le 19 janvier, 54 le 21 février, 32 le 6 mars.

Morbihan

Quelques chiffres relevés dans le bassin oriental du Golfe : 35 le 16 et 22 le 29 novembre, 10 le 18 décembre et le 4 janvier, 17 le 7 et 28 le 11 janvier, 24 le 15 et 15 le 28 janvier, 53 le 12

février, 42 le 18 et 40 le 29 février, 25 le 4 et 30 le 13 mars. On note aussi 310 en dortoir sur Méaban le 16 février et 151 sortant du Golfe le 23 février.

Loire-Atlantique

Décomptes sur la Loire entre Mauves et Thouaré : 2 le 18 et 3 le 26 novembre, 13 le 2 et 2 le 9 décembre, 10 le 12 et 18 le 27 janvier, 10 le 2 et 2 le 9 février, 4 en vol vers le nord-ouest le 10 février, 15 le 21 et 21 le 28 février, 18 le 10 mars ; toujours dans l'intérieur, 2 le 27 février à Mazerolles et 6 le 3 mars en ce lieu. Sur la côte, on peut relever : 100 le 31 décembre dans les traicts du Croisic, 79 dans l'estuaire de la Loire (entre Chemoulin et le Croisic) le 20 janvier...

HERON CENDRE (*Ardea cinerea*) 180 données

Ille-et-Vilaine

Dix sept données en onze localités, dont dix intérieures. Les plus fortes bandes sont notées en début d'hiver : 28 à Lampâtre/Goven le 17, 13 à Belouze/Baulon le 27 novembre, 10 au Boulet/Feins le 9 décembre. Peu ensuite, les plus forts groupes étant de 6 à Carcraon/la Guerche le 12 janvier et 5 au Boulet le 15. Il ne reste que 2 ind. sur les étangs de Baulon le 12 janvier. Seulement deux observations après le 15 janvier : 1 à Paimpont le 2 février, 2 au Boulet le 23 février.

Côtes-du-Nord

Sept données en six localités dont trois intérieures. Sur la côte, à côté d'isolés à Perros-Guirec et au sillon du Talbert, 7 à 9 à Bréhat le 2 février. Isolés dans l'intérieur jusqu'à fin-décembre : 17 novembre à St-Brandan, 1er décembre au lac de Guerlédan/Mur, 16 et 27 décembre à Plounérin.

Finistère

Soixante quatorze données en trente deux localités dont dix intérieures. En rivière de Pont-l'Abbé : 33 le 16 novembre, 56 le 2 décembre, 42 le 14 décembre, 53 le 30 décembre, 33 le 14 janvier, 36 le 23 janvier, 36 le 10 février, 8 le 14 mars. En baie de Nortalix : 81 le 18 novembre, 77 le 16 décembre, 66 le 20 janvier, 20-25 le 24 février. On note encore sur le littoral : 8 à l'île St-Nonna/Pennarc'h le 19 novembre, 13 sur Beniget/Molène le 24 novembre, 16 à l'île Garo/Landéda le 2 décembre, 12 à Kerhuon le 15 décembre, 19 en baie de Kerogan/Quimper le 22 décembre, 12 au Vougo/Quissény le 23 décembre, 21 à Goulven le 4 février. Dans l'intérieur, on peut noter que St-Renan ne fournit d'observations que jusqu'au 9 décembre, puis à partir du 7 mars ; 3 au Stangala/Quimper et 2 à Ergué-Gabéric le 23 décembre ; isolés au Cloître-St-Thégonnec le 26 décembre, à Landivisiau le 1er janvier, à Plogastel-St-Germain le 17 janvier, à St-Yvi le 27 janvier, au Huelgoat le 23 février ; 2 au Yeun-Elez les 19 janvier et 13 mars.

Morbihan

Quarante neuf données en vingt six localités dont huit intérieures. Dans le Golfe, 70-80 le 15 décembre. En rivière d'Etal et sur l'étang de St-Jean/Mendon, 32 le 16 décembre (St-Jean), 30 le 23 (ria), 11 le 12 janvier (St-Jean), 30 le 2 février (ria), 19 le 3 mars (St-Jean). Seule autre bande notable sur le littoral, 10 le 29 janvier aux salines de Carnac. Dans l'intérieur, 1 ou 2 jusqu'à début-décembre au Cranic/Brec'h, où l'espèce reparait le 16 février (1 ind.) ; à Priziac, 1 le 18 janvier, 1 les 27 février et 13 mars. 1 à St-Jean-Brévelay le 20 novembre, 2 le 9 janvier à Bégasse ; observé en plusieurs points de la vallée de la Vilaine le 17 février : 1 à Bourgerelle, 1 à Rieux, 1 à Théillac, 4 au Val/Mivillac.

Loire-Atlantique

Trente trois données en neuf localités, toutes intérieures. Sur la Loire, entre Thouaré et Mauves, une bande assez forte demeure jusqu'au 9 décembre : 20 le 18 novembre, 10 les 21 et 25, 19 le 9 décembre ; seulement 4 ensuite jusqu'à mi-janvier, 1 le 27 janvier, 2 les 9 et 13 février, 3 les 21 et 28 février. Au Viereau, 4 les 7 et 16 décembre, 9 le 12 janvier, 2 le 13 février, 5 le 16 février et le 2 mars. A la Poitevinière, 4 le 2 décembre, 5-6 le 12 janvier. A Grand-Lieu, 12 le 18 novembre. A l'étang du Pin, 4 le 15 décembre, 3 le 16. A Maubusson, 2 le 13 janvier, 1 le 14 février. A la Blisière, 3 le 13 janvier. A Juigné-les-Moutiers, 14 le 18 novembre, 17 le 16 décembre.

BERNACHE CRAVANT (*Branta bernicla*) 125 données

Ille-et-Vilaine

- Rance : 19 le 18 novembre (pas d'hivernage ?)
- Baie du Mont-St-Michel : 125 le 19 décembre, 150 le 5 mars.

Côtes-du-Nord

- Baie de St-Jacut : 9 le 18 novembre, 54 le 21 novembre, 17 le 24, 32 les 2 et 12 décembre, 5 le 15 janvier, 17 le 22 février.
- Baie de la Fresnaye : 2 le 2 décembre.
- Anse d'Yffiniac : 73 le 2 décembre, 25 le 17 décembre, 65 le 20 janvier.
- Anse de Paimpol : 33 le 13 janvier.
- Perros-Guirec : 1 le 27 décembre.

Finistère

- Penzé : 25 les 27 et 31 novembre, 60 les 2 et 5 décembre, 90 les 12 et 23 décembre, 140 les 30 et 31 décembre, 120 du 1er au 19 janvier, 160 du 20 janvier au 16 février, 170 du 17 février au 15 mars.
- Aber Benoît & Lampaul-Ploudalnézeau : 39 (dont 26 juv.) le 6 décembre, 30 au moins le 25 décembre, 48 le 27 décembre, 40 les 17 et 24 janvier, 61 (30 juv.) le 16 février, 46 le 20 février, 63 le 23, 90 le 13 mars.

- Baie de Goulven : 84 le 6 décembre, 115 le 12 décembre, 113 le 20, 80-100 le 23, 60 au moins le 28, 110-120 le 3 février, 44 le 16 février, 165 le 24 et 180 le 27 février.
- Baie de Guissény : 1 le 23 novembre.
- Rivière de Pont-l'Abbé : 6 le 16 décembre, 4 le 18 février.

[A noter, 1 ind. à ventre blanc (*Branta bernicla hrota*) le 9 décembre à Lempaul-Floudalmézeau.

Morbihan

- Anse de Gâvres et estuaire du Blavet : 8 le 2 décembre dans l'anse, 12 le 13 janvier dans l'estuaire.
- Baie de Quiberon : 160 le 8 décembre, 200 le 30 décembre et le 1er janvier, 110 le 20 janvier, 230 le 26 janvier, 250 le 23 février.
- Golfe : 5300 le 16 novembre, 6100 le 17, 9600 le 25, 10200 le 26, 11500 le 29 novembre, 15000 le 10 décembre, 16200 le 11, 17000 le 15 décembre ; ensuite jusqu'au 27 janvier, stabilité, tous les décomptes donnant des chiffres compris entre 16000 et 17000 ; 13000 le 29 janvier, 12000 le 7 février, 5000 le 12 février, 5500 le 14, 6000 le 17, 5800 le 18, 4500 le 20, 4200 le 22, 4500 le 5 mars, 2400 le 10, 2000 le 13 mars.
- Rivière de Penarf : 75 le 15 décembre, 200 le 6 janvier, 220 le 27, 260 le 10 février, 250 le 24.
- Estuaire de la Vilaine : 500 le 2 décembre, 450 le 9, 600 le 29 décembre, 250 le 18 février, 150 le 24.

Loire-Atlantique

- Traict de Pen-Bé : 15 le 24 février.
- Traicts du Croisic : 250 le 25 novembre, 360 le 28 décembre, 960 le 31 décembre, plus de 300 le 2 janvier, 630 le 20 janvier, 600 le 27, 150 le 20 février, 650 le 23, 700 le 24 février, 500 le 2 mars.
- Baie de la Baule : 3 le 21 janvier.
- Baie de Bourgneuf : 42 le 25 décembre, 25 le 24 février.

Les nombreux comptages effectués dans le Golfe du Morbihan permettent de tracer un schéma très simple des mouvements hivernaux : déjà forts à mi-novembre les effectifs doublent avant la fin du mois ; les arrivées se poursuivent début-décembre, le maximum étant atteint après le 11 ; de mi-décembre au 27 janvier, l'effectif reste stable à un niveau élevé, les légères fluctuations notées étant sans doute dues aux difficultés du comptage ou à des petits déplacements vers des secteurs secondaires ; les départs commencent dès les derniers jours de janvier (4000 oiseaux quittent le Golfe entre le 27 et le 29) ; gros départ entre les 7 et 12 février (de 12000 à 5000) ; peut-être un passage vers le 17-18 février.

Les remontées de fin-février et mars sont aussi notées dans plusieurs secteurs de moindre importance : au Croisic, après un gros départ début-février, on note un pic à 700 les 24 et 25 février ; à Goul-

ven, pic très net à la même époque.

Effectifs hivernants

Aux périodes de recensements (mi-décembre et mi-janvier), les chiffres recueillis montrent une très forte augmentation par rapport aux hivers précédents dans le Golfe du Morbihan (17000 contre 8200-8600 l'hiver précédent, soit une augmentation de 100% !); les secteurs voisins bénéficient de cette augmentation : baie de Quiberon, rivière de Penérif, estuaire de la Vilaine. En revanche, les petits stationnements traditionnels des côtes nord de la Bretagne montrent des effectifs peu différents de ceux des hivers précédents, à l'exception de la Penzé ; on note même une diminution en baie de St-Brieuc.

	décembre		janvier	
Ille-et-Vilaine	125	(150)	?	(?)
Côtes-du-Nord	110	(200)	105	(200)
Finistère	250	(250)	315	(320)
Morbihan	17700	(17700)	17700	(18000)
Loire-Atlantique	400	(1000)	700	(750)
Total Bretagne	18600	(19300)	18950	(19400)

Les chiffres sont arrondis, les estimations (entre parenthèses) tenant compte des localités non visitées. Très voisins de 19000, les totaux de cet hiver sont presque doubles de ceux de l'hiver 1972-1973.

CYGNE SAUVAGE (*Cygnus cygnus*) 17 données

Les observations proviennent toutes du littoral léonard et ne concernent que 4 oiseaux, soit 1 ad. et 3 juv. Jusqu'aux premiers jours de décembre, 3 juv. sont observés dans la Penzé alors qu'1 ad. séjourne alternativement sur les étangs du Curnic/Guissény et du Pont/Kerlouan. A partir du 9 décembre, 1 ad. et 3 juv. sont observés au Curnic, à l'étang du Pont et jusqu'en baie de Goulven (le 20 janvier). Dernière observation le 23 février à l'étang du Pont.

CYGNE DE BEWICK (*Cygnus bewickii*) Les deux seules observations sont faites dans la première semaine de décembre : 3 ad. le 3 à l'étang du Cranic/Brec'h (56), 3 ad. et 3 juv. le 6 dans les marais de Sougeal (35).

OIE SP. (*Anser sp.*) 5 dans le Golfe du Morbihan le 24 décembre, 50 en vol au Croisic (44) le 31 décembre, 58 en baie du

Mont-St-Michel (35) le 8 janvier ; 1 au même endroit le 7 février semble être une Oie des moissons (*Anser fabalis*).

OIE CENDREE (*Anser anser*) 5 données

100 en vol le 18 novembre au lac de Grand-Lieu (44), 1 à Ste-Lumine (44) le 9 décembre, 100 en baie du Mont-St-Michel (35) et 2 à Loc'h Kozicou/Trégunc (29S) le 28 décembre, 5 au Vioreau (44) le 2 mars.

OIE RIEUSE (*Anser albifrons*) La seule bande observée cet hiver (95 oiseaux) a séjourné en baie du Mont-St-Michel (35) pendant deux semaines, de début-février au 18 février.

TADORNE DE BELON (*Tadorna tadorna*) 117 données

Ille-et-Vilaine

- En baie du Mont-St-Michel, plus de 240 le 27 décembre, plus de 500 le 8 février, 730 les 9 et 10 février.
- Dans la Rance, noté seulement en mars : 71 le 8, 70-80 le 12.
- Une observation dans l'intérieur : 3 à Carcraon/la Guerche le 17 novembre.

Côtes-du-Nord

- Baie de St-Jacut : 5 le 21 novembre, 20 le 2 décembre, 35 le 21 décembre, 20 le 15 janvier, 15 le 22 février.
- Baie de la Fresnaye : 5 le 18 novembre, 37 le 2 décembre, 45 le 21 décembre.
- Anse d'Yffiniac : 27 le 17 décembre, 25 le 20 janvier.
- Sillon du Len/Louannec : 2 les 2 et 9 décembre.

Finistère

- Penzé : 5 du 16 au 31 décembre, 8 le 11 janvier, 10 les 7 et 20 février, 15 le 23 février.
- Baie de Goulven : 13 le 20 janvier.
- Curnic/Guissény : 1 le 2 décembre, 4 le 6, 7 le 12 décembre.
- Tréglonou : 7 le 19 décembre, 6 le 3 mars.
- Ste-Marguerite/Landéda : 1 le 24 janvier.
- Estuaire de l'Aulne : 48 le 24 décembre, 40 le 5 janvier, 58 le 21 janvier, 51 le 18 février.
- Rivière de Pont-l'Abbé : 6 le 19 novembre, 8 le 1er décembre, 13-15 le 3 décembre, 30 le 9, 18 les 12 et 14, 20 le 16, 18 les 18 et 23, 15 les 24 et 30 décembre, 10 le 2 janvier, 32 le 13, 11 le 14, 16 le 17, 15 le 19, 25 le 26 janvier, 19 le 10 février, 14 le 18, 17 le 5 mars, 26 le 6, 22 le 14 mars.
- 1 femelle séjourné à St-Renan du 21 au 28 novembre.

Morbihan

- Gâvres : 1 le 22 décembre, 2 le 31 décembre.
- Tiviag/St-Pierre : 2 le 1er janvier.
- Flouharnel : 9 le 16 décembre.
- Kerpenhir/Locmariaquer : 22 entrant dans le Golfe le 2 décembre.
- Golfe : 103 le 15 décembre (seul chiffre pour l'ensemble).
- Marais de Séné : 7 le 16 novembre, 6 le 21, 2 le 27 novembre, 16 le 6 décembre, 49 le 11, seulement 4 les 14 et 18 décembre.
- Rivière de Penerf : 13 le 5 décembre, 58 le 19, 45 le 23, 11 le 31 décembre, 21 le 27 janvier, 35 les 10 et 16 février, 60 le 20, 21 le 6 mars.
- Estuaire de la Vilaine : 53 le 2 décembre, 10 le 28 décembre, 14 le 3 février, 14 le 17 février, 57 le 24.

Loire-Atlantique

- Traict de Pen Bé/Assérac : 100 le 28 décembre.
- Traicts du Croisic : 3 le 18 novembre, 10 le 16 décembre, 7 le 6 mars.
- Baie de Bourgneuf : 27 le 25 décembre, 15 le 24 février, 7 le 6 mars.
- Dans l'intérieur : 1 les 15 et 16 décembre à l'étang de la Bli-sière/Juigné-des-Moutiers. C'est sans doute le même oiseau qui est vu le 13 janvier sur l'étang de Maubusson.

En novembre, les arrivages sont faibles (14 données en sept localités), une seule bande dépassant 7 oiseaux : 17 le 28 au Duer (Golfe).

Fortes arrivées dès les premiers jours de décembre (Côtes-du-Nord, marais de Séné, Vilaine...), les effectifs atteignant un peu partout leur maximum au cours de ce mois.

En plusieurs localités, une nette diminution suit le pic de décembre et semble indiquer qu'il s'est produit un passage à cette époque (Penerf, Vilaine, Séné, Pont-l'Abbé...). Il y correspond quelques observations sans lendemain (Curnic, Louannec).

Après ce qui semble être localement un creux en fin décembre et début-janvier (Pont-l'Abbé, Penerf) il doit y avoir un nouvel afflux à mi-janvier ; mais, sur la plupart des secteurs importants, les données sont trop peu nombreuses pour mettre en évidence des mouvements qui ne sont peut-être que des déplacements locaux.

Les forts stationnements notés début-février dans la baie du Mont St-Michel peuvent indiquer le début d'un passage qui n'est sensible ailleurs qu'à partir du 20 (Penerf, Vilaine, Rance en mars).

Dès les premiers jours de mars, on note des couples cantonnés : 1 couple le 3 dans l'Aber Benoît (29N), 1 couple le 5 à Séné, 1 couple le 11 à l'île Terenez, dans l'Aulne (29S).

CANARD COLVERT (*Anas platyrhynchos*) 208 données

Nous ne citons, pour chaque département, que les localités où plus de 100 oiseaux ont été observés à un moment ou à un autre de l'hiver.

Ille-et-Vilaine

- Etang de la Musse/Baulon : 130 le 12 janvier.
- Etang du Boulet : 250 le 15 janvier.

Côtes-du-Nord

- Etangs de Quénécan : 104 le 16 novembre, 144 le 21 décembre.
- Etang de la Hardouinais : 120 le 22 décembre.

Finistère

- St-Renan : 110 le 16 novembre, 250 le 4 décembre.
- Anse du Poulmic (rade de Brest) : 100 le 18 février.

Morbihan

- Golfe : 1400 le 17 novembre, 1000 dans la dernière semaine de novembre, 3700 le 10 décembre, 3200 le 11, 3000 les 15 et 18 décembre, 2800 le 2 janvier, 1800 le 11, 1300 le 12, 1000 le 17, 900 le 28 janvier, 800 le 1er février, 600 le 7, 300 les 12 et 14 février.
- Estuaire de la Vilaine : 170 le 15 décembre, 610 le 28 décembre, 335 le 27 janvier.
- Etang du Cranic/Brec'h : 200 le 16 décembre.
- Etang de St-Jean/Mendon : 150 le 16 décembre.
- Littoral d'Arzon à St-Gildas-de-Rhuys : 170 le 31 décembre, 335 le 27 janvier.
- Rivière d'Étel : 300 le 16 février.

Loire-Atlantique

- Etang de Maubusson/Juigné : 300 le 18 novembre, 750 le 16 décembre, 103 le 13 janvier.
- Etang de la Poitevineière : 450 le 2 décembre, 300 le 7, 330 le 16 décembre, 250 le 12 janvier.
- Etang de Juigné : 180 le 16 décembre, 300 le 13 janvier.
- Baie de Bourgneuf : 100 le 2 janvier.

Les étangs du nord-est de la Loire-Atlantique, non visités les années précédentes, se révèlent un secteur de première importance pour l'hivernage du Colvert en Bretagne (il faut ajouter aux précédents l'étang de la Blisière avec 90 ind. le 13 janvier).

A l'époque des recensements, c'est-à-dire mi-décembre et mi-janvier, on note :

Ille-et-Vilaine

185 (sans la baie du Mont) en décembre, 462 (sans la baie du Mont) en janvier.

Côtes-du-Nord

312 en décembre, 150 en janvier.

Finistère

215 en décembre, 295 en janvier.

Morbihan

4050 en décembre, plus de 1800 en janvier

Loire-Atlantique

Sans la Basse-Loire et le lac de Grand-Lieu, 1400 en décembre, 900 en janvier.

Passage sensible à mi-novembre dans le Golfe du Morbihan (1400 le 17) et à St-Renan (110 le 16).

Nouveau passage et arrivée début-décembre : pic à 250 le 4 à St-Renan où il n'en reste que 50 le 12 ; 450 le 2 et 300 le 7 à la Poitevinière. Maximum de 3700 le 10 dans le Golfe ; mais la diminution qui suit en cette localité coïncide avec l'apparition de fortes bandes en des lieux voisins (200 au Cranic et 150 à St-Jean le 16, nette augmentation dans l'estuaire de la Vilaine où l'on passe de 170 le 15 à 610 le 28, 170 sur le littoral d'Arzon le 31). Cette forte arrivée est aussi enregistrée sur les étangs du nord-est de la Loire-Atlantique qui totalisent plus de 1300 oiseaux le 16.

(Les départs commencent très tôt : dans le Golfe, on passe de 2800 le 2 à 1800 le 11 et 1300 le 12 janvier ; de même, les étangs du nord-est de la Loire-Atlantique perdent près de la moitié de leur effectif (750 au total le 12 janvier). Les départs se ralentissent ensuite dans le Golfe : 1000 le 17 janvier, encore 800 le 1er février et 600 le 7. À partir du 10 février, le Golfe se vide : 150 le 10, puis 300 le 12 et le 14 (petit passage ?), seulement quelques dizaines après le 15 février ; l'hypothèse d'un petit passage à mi-février est confirmée par l'apparition de 300 ind. le 16 en rivière d'Étel.

SARCELLE D'HIVER (*Anas crecca*) 165 données

Ille-et-Vilaine

Le seul groupe important est observé début-décembre à l'étang du Boulet/Feins, mais disparaît aussitôt : 240 le 8 décembre, 100 le 10, 32 le 15 décembre ; très peu d'oiseaux ailleurs en décembre, aucune bande n'atteignant 20 ind. ; en janvier, 35 à la Musse/Baulon le 12 et 40 au Boulet le 15. Le manque d'observations en baie du Mont-St-Michel et sur la plupart des étangs ne permet pas d'estimer les effectifs présents aux périodes de recensement.

Côtes-du-Nord

Début-décembre, 30 à St-Jacut et 40 en baie de St-Brieuc le 2 ; 25 à l'étang du Coroncq/Glommel le 15, 57 en forêt de Quénécan le 21. Très peu en janvier : 20 à St-Jacut le 15, 18 à St-Connan le 20, seulement 7 au Coroncq le 9.

Finistère

A Trenvel/Tréogat, 150 le 3 décembre, rien ensuite ; en rivière de Pont-l'Abbé, 100 le 15 décembre ; à St-Renan, 40 le 21 novembre, 55 le 4 décembre, 70 le 12, 60 le 16 décembre, 25 le 5 janvier, 50 le 17 janvier ; au Yeun-Elez, 40 le 2 décembre, pas de données ensuite. Très peu en rade de Brest : 36 le 6 janvier au Poulmic.

Morbihan

Dans le Golfe : 200 le 29 novembre, 50 le 15 décembre, 100 le 2 janvier, 600 les 11 et 12 janvier, 500 le 17, 1100 le 28 janvier, 500 le 1er février, 80 le 7, 50 le 10, 200 les 12 et 14, 50 le 18, 500 le 22 février, 300 le 5 mars, 270 le 11, 500 le 13. A l'étang du Roc'h Du/Crac'h : 100 le 2 décembre, 2100 le 16 décembre, 450 le 23 décembre, 700 le 13 janvier, 700 le 26, 150 le 16 février, 300 le 23 février. Dans l'estuaire de la Vilaine : 45 le 2 décembre, 230 le 15, 250 le 29 décembre, 150 le 27 janvier, 100 le 3 février, 105 le 17, 250 le 24 février. Sur le littoral d'Arzon, 300 le 27 janvier ; à l'étang de St-Jean/Mendon : 500 le 2 février. Autres localités de moindre importance : à Priziac, 35 le 2 décembre, 40 le 15 février ; dans l'estuaire du Blavet, 30 le 2 décembre.

Loire-Atlantique

Pas de données pour les principaux secteurs (Grand-Lieu, Bourgneuf, Basse-Loire). Au Vioreau : 200 le 2 décembre, rien ensuite avant mi-février (passage) ; à l'étang de la Poitevinère, 90-100 le 2 décembre, 100 le 7, 190 le 16 décembre, 50 le 12 janvier ; étang de la Blisière/Juigné : 52 le 18 novembre, 40 le 15 décembre ; à l'étang de Maubusson, 20 le 18 novembre, 10 le 16 décembre, 92 le 13 janvier ; à l'étang de la Meilleraye, 40 le 2 décembre.

Il apparaît de plus en plus nettement que l'hivernage de la Sarcelle d'hiver pose des problèmes particuliers. Si des fluctuations apparaissent dans les effectifs de notre région au cours de l'hiver (passages, arrivée des hivernants, départs et passage pré-nuptial), on note aussi des variations très marquées et fréquentes sur la plupart des plans d'eau ; ce sont ces fluctuations qui mériteraient une étude approfondie. On peut d'ores et déjà affirmer qu'il est hors de question de considérer un plan d'eau comme une unité de recensement, et que les bandes de Sarcelles hivernantes utilisent alternativement plusieurs plans d'eau au cours de l'hiver, dans des secteurs qu'il convient de définir.

Cet hiver, le manque de données pour les grands stationnements de Loire-Atlantique rend difficile l'analyse des variations enregistrées dans le Morbihan. En fin-novembre, peu d'oiseaux, puis un passage très net se produit début-décembre (Vioreau, Trenvel, Boulet, St-Renan). Les arrivées ne sont sensibles qu'à mi-décembre dans le Morbihan (230 le 15

dans l'estuaire de la Vilaine, et surtout 2100 le 15 au Roc'h Du) ; le Golfe ne semble pas touché par cet afflux, d'ailleurs vite résorbé puisqu'il ne reste que 450 oiseaux au Roc'h Du le 23 et que l'effectif de la Vilaine ne varie guère (250 le 29). Le Golfe ne sera occupé qu'après le 10 janvier (600 ind.) alors qu'on note aussi à ce moment une augmentation au Roc'h Du (700 le 13) ; en revanche, les étangs du nord-est de la Loire-Atlantique montrent une nette diminution à mi-janvier par rapport à la première quinzaine de décembre. A fin-janvier, les principaux stationnements vannetais sont recensés simultanément et totalisent 2250 sarcelles (1100 dans le Golfe, 700 au Roc'h Du, 300 sur la côte d'Arzon et 150 dans l'estuaire de la Vilaine). Il s'agit sans doute d'un premier passage qui se poursuit jusqu'aux premiers jours de février (encore 500 le 1er dans le Golfe, 500 le 2 à St-Jean). Ensuite, creux marqué dans le Golfe et petite reprise après le 12, cette augmentation marquant le début d'un passage noté aussi au Vioreau et à Priziac et dont le maximum se situe à la fin du mois (500 le 22 dans le Golfe, 300 le 23 au Roc'h Du, 250 le 24 dans l'estuaire de la Vilaine). Le passage se poursuit en mars avec un nouveau pic à 500 le 13 dans le Golfe.

CANARD CHIPEAU (*Anas strepera*) 52 données

2ème quinzaine de novembre

Six observations en deux localités finistériennes : à St-Renan, 2 les 16, 19, 21 et 22, 5 le 28 ; à Trenvel/Tréogat, 3 le 16.

1ère quinzaine de décembre

Neuf observations en sept localités. A St-Renan, 9 le 4 et 7 le 12 ; 1 à Trenvel le 11 ; 3 au Roc'h Du/Crac'h (56) le 8 ; 3 au Vioreau (44) le 15 ; 1 à Marcillé-Robert et 1 à Carcraon/la Guerche (35) le 15.

2ème quinzaine de décembre

Onze observations en sept localités : à St-Renan, maximum à mi-décembre avec 15 le 16, dont il ne reste que 6 le 26 ; augmentation au Roc'h Du, avec 13 le 16, 7 le 23, 19 le 31 ; 5 le 21 et 4 le 31 à Priziac ; 3 à l'étang de Maubusson, 2 à la Poitevinière, 1 au Vioreau et 1 à la Meilleraye (44) le 16.

1ère quinzaine de janvier

Quatre observations en quatre localités : à St-Jean/Mendon (56), 4 le 2 ; à Truskat/Sarzeau, 2 le 6 ; à Priziac, 5 le 9 ; au Roc'h Du, 24 le 13.

2ème quinzaine de janvier

Six observations en quatre localités : à St-Renan, 1 le 17, 7 le 29, 7 le 31 ; 1 à Priziac jusqu'en février ; 14 au Roc'h Du le 26 ; 4 sur la côte d'Arzon (56) le 27. Les données de St-Renan semblent indiquer un passage.

1ère quinzaine de février

Trois observations en trois localités : 2 le 2 à l'étang de Paim-

pont (35), 2 le 3 à St-Renan, 1 jusqu'au 15 à Priziac (56).

2ème quinzaine de février

Deux observations au Roc'h Du : 40 le 16 et 27 le 23, ce qui indique un passage à cette époque.

1ère quinzaine de mars

Onze observations en cinq localités (dont deux peuvent être confondues) : à St-Renan, 2 le 7, 8 le 10, 5 le 13 ; à Tremvel, 2 le 3, 1 le 10, 3 le 12 ; 2 le 7 à Lannec/Ploemeur le 7 ; 2 les 13 et 14 au Loc'h/Guidel (les deux dernières localités sont voisines) ; en baie de Bourgneuf (44), 2 le 6 et 4 le 10.

CANARD SIFFLEUR (Anas penelope) 182 données

Ille-et-Vilaine

Huit données. Mis à part la Rance où 71 ind. sont observés le 23 décembre et 120 le 12 mars, les rares observations sont faites dans l'intérieur : 150 le 19 novembre et 20 le 15 janvier au nars de Sougeal, 5 le 8 décembre au Boulet/Feins, 5 le 15 décembre à Carcraon, 12 le 12 janvier à la Musse/Baulon, 1 le 2 février à Paimpont.

Côtes-du-Nord

Dix données. Effectifs négligeables, la seule localité relativement bien peuplée étant la baie de St-Jacut (en décembre seulement) avec 38 le 2 décembre, 60 le 12, 10 le 21. Dans l'intérieur, 4 le 16 novembre et 3 le 21 décembre en forêt de Quénécan.

Finistère

Cinquante-six données. Sur le littoral, quatre secteurs habituels : la baie de Morlaix (et l'estuaire de la Penzé) montre une augmentation régulière jusqu'en janvier : 120 le 18 novembre, 200 le 2 décembre, 350 les 12 et 16 décembre, 500 le 20 janvier ; en baie de Goulven, 60 le 12 décembre, 100-150 le 1er janvier, 50-60 le 27 février ; en rade de Brest, 880 le 5 janvier, au moins 675 le 21 février (la baie du Poulmic n'a pas été visitée) ; à l'île Tudy (et rivière de Pont-l'Abbé), 250 le 2 décembre, 450 le 11, 500 le 14, 2-300 le 18 (on note 80 le 23 à Kerogan/Quimper), 300 le 29 décembre, 500 le 14 janvier, 200 le 2 février.

Quelques petits groupes début-décembre en d'autres points de la côte : 5 à Trécanpan/Ploudalmézeau le 1er, 6 en baie de Sieg/Santec le 5, 4 au Curnic/Guissény le 6... Sur les étangs intérieurs : 8 le 16 novembre, 7 le 22, 10 le 29 novembre, 8 le 4 décembre, 1 les 5 et 17, 3 les 26 décembre et 5 janvier, 1 en fin-janvier et début-février à St-Renan ; 10 à Rosporden le 2 décembre ; 5 le 6 décembre et 9 le 12 à l'étang du Pont/Kerlouan.

Morbihan

Quatre-vingt quatre données. Le Golfe se peuple progressivement en

novembre, passant de 6000 le 16 à 11000 le 29 ; un fort maximum à 32000 le 10 décembre est suivi d'une courte période de stabilité jusqu'au 20 décembre (23000 à 25000 à chaque comptage) ; diminution rapide ensuite (16000 le 27, 18000 le 2 janvier), l'effectif de la mi-janvier étant très bas (8000 le 11, 5000 le 13, 3500 le 17) ; après une légère augmentation fin-janvier (6000 les 27 et 28), très peu en février (1800 le 1er, 1300 le 10, 1000 le 12, 600 les 14, 17 et 18, 300 le 22 février et le 5 mars, 220 le 11, 500 le 13). Dans l'estuaire du Blavet, 150 le 2 décembre, 80 le 9, 300 le 1er janvier, 150 le 3 janvier, 400 le 6, seulement 30 le 20 janvier. A l'étang de St-Jean/Mendon, 1700 le 25 novembre, 1600 le 8 décembre, 2400 le 16 décembre, 1700 le 31, 1800 le 2 janvier, 1400 le 12, 1100 le 2 février, très peu ensuite (160 le 18 février). A l'étang du Roc'h Du/Crac'h : 24 le 2 décembre, 10 le 16, 4 le 23 décembre, 170 les 13 et 26 janvier. Dans l'estuaire de la Vilaine, 50 le 15 décembre, 197 le 28 décembre, 10 le 27 janvier. En baie de Quiberon, 600 le 1er janvier, 250 le 13 janvier. Dans l'intérieur, 4 le 2 décembre, 15 le 15, 3 le 21 décembre et 12 le 9 janvier à Priziac, 4 au Coroncq le 15 décembre.

Loire-Atlantique

Vingt quatre données. A l'exception de deux données du Croisic (6 le 2 janvier) et de Bourgneuf (80 le 2 février), toutes les observations proviennent d'étangs intérieurs. A Maubusson, 7 le 18 novembre, 8 le 16 décembre ; à la Blisière, 3 le 13 janvier ; à la Poitevinnière, 1 le 7 décembre, 35 le 16 décembre, 40 le 12 janvier ; au Vioreau, 10 le 7 décembre, 18 le 2 février ; à l'étang d'Aunée/Fégréac, 18 le 2 décembre.

On remarque que le schéma de l'hiver est bien indiqué par les décomptes effectués de façon suivie dans le Golfe : la période d'afflux de novembre - début-décembre se traduit par des apparitions dans l'intérieur et dans quelques localités du littoral où il n'y a pas hivernage. Les données de l'intérieur cessent d'ailleurs peu avant le 15 janvier, c'est-à-dire au moment où le Golfe se dépeuple très fortement. Au petit passage de fin-janvier dans le Golfe correspondent quatre observations dans l'intérieur (Vioreau, St-Renan, Paimpont). Passage sensible dans la première quinzaine de mars : 2 au Vioreau le 2, 2 à Guérande le 7, 25 au Loc'h/Guidel et 9 au Fort-Bloqué/Ploemeur (56) le 9, 500 à Grand-Lieu et 67 à Bourgneuf le 10, 16 à Guidel le 12 et le 14, petit pic à 500 dans le Golfe le 13.

CANARD PILET (*Anas acuta*) 67 données

Quelques observations hors des lieux d'hivernage jusqu'à mi-décembre, c'est-à-dire à l'époque où de gros afflux se produisent dans le Golfe du Morbihan : 3 le 18 novembre à l'étang de Maubusson (44), 2 à St-Jean/Mendon (56) et 1 à Kerjean/Trébabu (29N) le 25, 2 le 7 et 10 le 16 décembre à la Poitevinnière (44), 1 à St-Renan (29N) et 5 à l'étang du Pont/Kerlouan (29N) le 12 décembre.

Blasnage

- Golfe du Morbihan : de 1000 le 17 novembre on passe à 2000 le 25, le maximum étant atteint avec 5000 du 10 à la fin du mois ; il en reste encore 4000 le 2 janvier ; départs importants dès le début de janvier puisqu'il ne reste que 2500 le 11, 2000 le 17, 1500 le 27, 1000 le 1er et 400 le 7 février. Très peu ensuite : 200 le 12, 100 le 14, 50 le 18, 20 le 22 février.
- Estuaire de la Vilaine : 325 le 15 décembre, 580 le 28 décembre, 320 le 27 janvier ; le maximum est noté après la mi-février : 810 le 17, 600 le 24 ; on peut relever 80 au marais de Bourgerelles/Arzal le 3 février.
- Rade de Brest : 28 début-janvier, au moins 12 le 17 février.
- Anse d'Yffiniac (22) : 100 le 2 décembre, 300 le 17 décembre, 420 le 20 janvier.
- Baie du Mont St-Michel : 3-400 les 9 et 10 février.
- Marais de Sougeal (35) : 8 le 19 décembre, 10 le 15 janvier.
- On note aussi des observations isolées : 1 le 28 décembre au Vioreau (44), 2 en baie de Bourgneuf (44) le 2 janvier, 2 le 19 janvier à l'étang de la Hardouinais (22).

Le passage commence dès la mi-février avec l'apparition de petits groupes : 2 à Nivillac (56) le 17, 2 à St-Jean/Mendon (56) le 18, 2 à Gêvres (56) le 24 ; le maximum très net noté dans l'estuaire de la Vilaine à ces dates confirme le passage. Les observations se font plus nombreuses dans la première quinzaine de mars (treize observations en dix localités) : 8 le 2 au Vioreau, petite augmentation dans le Golfe (60 les 4 et 5, 110 le 14), 8 dans les marais de Guérande (44) le 8, 1 le 9 à Poulguidou/Plouhinec (29S), 7 à St-Renan (29N) le 10, 11 à St-Vio/Tréguennec (29S) et 3 au Loc'h/Guidel (56) le 11, 2 sur la Rance (35) le 12, plusieurs au Vioreau le 13.

SARCELLE D'ETE (*Anas querquedula*) 11 données

Ces onze données concernent les premiers migrateurs et sont localisées à quatre secteurs. 1 ♂ le 3 mars à Trévignon/Trégunc (29S). Ailleurs, les observations ne commencent qu'à partir du 9 : sur la côte lorientaise (56), 4 au Loc'h/Guidel et 2 au Fort-Bloqué/Ploemeur le 9, 5 au Fort-Bloqué le 10, 9 au Loc'h le 11, 5 au Loc'h le 13, 5 au Loc'h et 2 à Lannec/Ploemeur le 14 ; en baie d'Audierne (29S), 22 à St-Vio le 9, 3 couples à Trenvel/Tréogat le 12 ; enfin une observation dans l'intérieur du Morbihan : 1 le 13 à l'abbaye de Langonnet. On remarquera l'absence d'observations dans le nord de la Bretagne, notamment dans le Léon qui fournit d'habitude la plupart des données précoces.

CANARD SOUCHET (*Anas clypeata*) 76 données

Avant le 18 novembre, trois observations en trois localités : 2 à St-Renan (29N) le 16, 2 à Carcraon/la Guerche (35) le 17, 39 à l'étang de Maubusson (44) le 18.

Du 18 novembre au 1er décembre, une seule observation : 5 à St-Renan le 28 novembre.

Du 2 au 17 décembre, vingt sept observations en vingt localités : les plus fortes bandes sont observées à St-Renan (33 le 4, 36 le 12) et à l'étang de Maubusson (80 le 16). On note aussi 12 en baie de St-Brieuc (22) le 2, 5 à la Poitevinnière (44) le 7, 7 à l'étang du Pont/Kerlouan (29N) le 6, 4 à St-Jean/Mendon (56) le 8, 6 au Curnic/Guissény (29N) le 12, 4 à Kerity/Pennarc'h (29S) le 14, 5 à Merléac (22) le 17. Dès le 16, il n'en reste plus que 14 à St-Renan.

Du 18 décembre au 13 janvier, seulement huit observations espacées en six localités, notamment 20 le 28 et 18 le 29 dans l'estuaire de la Vilaine (56) et 10 le 12 janvier à la Poitevinnière. Il ne demeure qu'1 ind. à St-Renan le 5 janvier.

Du 14 janvier au 2 février, aucune observation, puis quatre données groupées du 2 au 5 février dont nous ne retiendrons que 6 en baie de Bourgneuf (44) le 2 et 5 à Truskat/Sarzeau (56) le 5.

Le passage se fait sentir à partir du 17 février. De cette date au 2 mars, les bandes observées sont faibles (douze observations en neuf localités) et ne dépassent pas 6 ind. à l'exception de 19 au Vioreau le 2 mars.

Le passage devient fort à partir du 6 mars (dix neuf observations en neuf localités du 6 au 14 mars). Les bandes observées sont nettement plus fortes : 124 le 6 et 25 le 10 en baie de Bourgneuf ; 70 le 7 dans les marais de Guérande (44) ; 150 le 9 à Lannenec/Ploemeur (56) ; 38 le 9, 32 le 13 et 47 le 14 au Loc'h/Guidel (56) ; 80 du 12 au 15 dans la Rance (35) ; 14 le 10 à St-Renan ; 14 le 13 à Priziac (56).

FULIGULE MILOVIN (*Aythya ferina*) 205 données

Ille-et-Vilaine

- Combourg : 18 le 1er décembre, 12 les 10 et 16 décembre, 15 le 15 janvier, 8 le 26 janvier.
- Boulet : 15 le 15 décembre, 25 le 22 février, 15-20 le 12 mars.
- La Lande d'Oué : 15 le 15 décembre.
- Lampâtre/Goven : 130 le 17 novembre, 30 le 16 décembre, 15 le 12 janvier.
- La Musse/Baulon : 22 le 17 novembre, 3 le 27, 130 le 17 décembre, 130 le 12 janvier.
- Carcraon/la Guerche : 105 le 17 novembre, 197 le 15 décembre, 117 le 12 janvier.

Côtes-du-Nord

- Etangs de Quéénéc : 35 le 16 novembre, 55 le 21 décembre, 92 le 13 janvier.
- Merléac : 31 le 17 décembre.
- La Hardouinais : 13 le 22 décembre; 32 le 19 janvier, 5 le 23 février.

- Beffou : 11 le 25 novembre, 17 le 9 décembre, 13 le 25, 11 le 20 janvier et le 5 février.

Finistère

- St-Renan : 38 le 16 novembre, 61 le 19, 41 le 22, 39 le 28 novembre, 75 le 4, 77 les 6 et 12 décembre, 75 le 16, 57 le 23 et le 26 décembre, 45 le 5 janvier, 43 le 17, 46 le 31 janvier, 41 le 3 février, 25 les 7 et 17, 26 le 23, 11 le 3 mars, 22 le 7, 5 le 10 mars.
- Kerhuon : 80 le 19 novembre, 87 le 15 décembre, 83 le 16, 58 le 24 janvier, 54 le 21 février.
- Yeun Elez : 90-100 le 2 décembre, 150-200 le 11 février, 41 le 20 février, 10 le 3 mars.
- Trenvel/Tréogat : 170 le 16 novembre, 300 le 21, 90 le 25 novembre, 100 les 1er et 2 décembre, 130 le 3, 120 le 13, 300 le 15, 110 le 17 et 20, 50 le 28 décembre, 20 le 6 janvier, aucun à mi-janvier, 25 le 21, 35 le 4 février, 20 le 17, 15 le 19, 30 le 24 février, 6 les 3 et 4 mars, 16 le 12 mars.
- L'Île-Tudy : 70 le 2 décembre, 170 le 16, 750 le 29 décembre, 60 le 2 février.
- Baie de Kerogan/Quimper : 30 le 27 novembre, 350 le 23 décembre, 250 le 10 février.

Morbihan

- Priziac : 12 le 2 décembre, 3 le 15, 7 le 31 décembre, 30 le 9 janvier, 11 le 18, 15 le 2 février, 17 le 26 février, 3 le 13 mars.
- Cranic : 174 le 25 novembre, 100 le 3 décembre, 900-1000 le 16 décembre, 1 à 3 seulement début-janvier, 33 le 11 janvier, 55 le 13, 50 le 2 février, 51 le 4, 35 les 16 et 18, 25 le 24, 10 le 9 mars.
- St-Jean/Mendon : 570 le 17 novembre, 230 le 25, 2 le 16 décembre, 2 le 16 février.
- Roc'h Du/Crac'h : 25 le 13 janvier, 8 le 23 février.
- Etang au Duc/Vannes : 486 le 29 novembre, 512 le 30, 1000 le 18 décembre, 1580 le 21 décembre, 661 le 11 janvier, 600 le 24, 700 le 25, 1500 le 26 janvier, 725 le 29, 935 le 1er février, 900 le 2, 325 le 5, 170 le 13, 510 le 15, 280 le 16, 245 les 21 et 25, 240 le 27 février, 255 le 5 mars, 110 le 6, 95 le 8 mars.
- Estuaire de la Vilaine : 30 le 28 décembre.

Loire-Atlantique

- Etang du Pin : 53 le 18 novembre, 32 le 14 février.
- Etang de Maubusson : 33 le 18 novembre, 325 le 16 décembre, 9 le 14 février.
- La Meilleraye : 50 le 2 décembre, 2-300 le 7, 80 les 15 et 16 décembre.
- La Poitevinière : 12 le 2 décembre, 130 le 16, 400 le 12 janvier.
- Vioreau : 40 le 7 décembre, 20 le 15, 70 le 16, 360 le 28 décembre, 150 le 12 janvier, 180-200 le 2 février, 380-400 le 13 février, 190 le 16, plus de 560 le 2 mars.
- Grand-Lieu : 4500 le 2 janvier à St-Aignan.

Il apparaît clairement que les Milouins sont très mobiles à l'intérieur de secteurs assez vastes durant l'hiver et qu'il convient de considérer leur répartition hivernale, non pas plan d'eau par plan d'eau, mais "région" par "région" : dans le Finistère, les étangs de la baie d'Audierne + l'Ile-Tudy + la baie de Kerogan ; dans le Morbihan, le Cranic + St-Jean + Roc'h Du + étang du Duc + Golfe + Vilaine ; en Loire-Atlantique, tous les étangs du nord-est (Vioreau, Meilleraye, Poitevineière, le Pin, Maubusson, Juigné...) ; en Ille-et-Vilaine, les étangs de l'ouest (la Musse, Balouze, Lampâtre, forêt de Paimpont). Nous ne savons si le lac de Grand-Lieu est massivement occupé tout l'hiver ou s'il ne sert que de lieu de repli dans des conditions qui restent à déterminer.

FULIGULE MORILLON (*Aythya fuligula*) 212 données

Ille-et-Vilaine

- Les quelques étangs recensés montrent un maximum en novembre. Effectifs faibles en hiver.
- La Tournerais/Goven : 13 le 17 novembre, 7 le 16 décembre, 4 le 12 janvier.
 - La Musse/Baulon : 19 le 17 novembre, 2 le 17 décembre, 3 le 12 janvier.
 - Balouze/Baulon : 17 le 17 novembre, 23 le 27 novembre, rien après.
 - Carcraon : 20 le 17 novembre, 6 le 15 décembre, 12 le 12 janvier.
 - Combourg : 3 le 2 décembre, 2 le 10 décembre, 8 le 26 janvier, 3 le 12 mars.
 - Lande d'Oué : 1 le 10 décembre, 8 le 15 décembre.
 - Sougeal : 17 le 9 février.
 - Boulet : 1 le 23 février, 5 le 12 mars.
 - Villecartier : 6 le 3 mars.

Côtes-du-Nord

- Forêt de Quénécan : 48 le 16 novembre, 55 le 21 décembre, plus de 60 le 27 décembre, 97 le 13 janvier.
- La Hardouinais : 1 le 22 décembre, 6 les 19 janvier et 23 février.
- Merléac : 12 le 17 décembre.
- Beffou : 12 le 25 novembre, 45 le 9 décembre, 20 le 25 décembre, 15 le 20 janvier, 14 le 5 février.
- Moulin Neuf/Plounérin : 15 le 16 décembre.
- Len/Louannec : 1 le 25 décembre.

Finistère

- Yeun-Elez : 5 le 2 décembre, 9 le 15 février, 18 le 20 février.
- Etang du Pont/Kerlouan : 1 les 12 et 23 décembre.
- Goulven : 5 le 6 décembre.
- St-Renan : 21 le 21 novembre, 35 le 4 décembre, 45 le 12 décembre, 83 le 16 décembre, 71 le 17, 46 le 23, 21 le 5 janvier, 17 le 29 janvier, 14 le 3 février, 11 le 7, 10 le 23, 12 les 3 et 7 mars, 11 le 10.

- Kerhuon : 28 le 15 décembre, 21 le 17, 16 le 9 janvier, 11 le 21 février.
 - Rosnoën : 1 les 1er, 5 et 21 janvier.
 - Rosporden : 5 le 3 décembre.
 - Trévignon : 11 le 2 décembre, 10 le 31 janvier, 22 le 17 février, 27 le 22 février, 40 le 3 mars.
 - Baie d'Audierne : 155 le 16 novembre, 40 le 21, 20 le 25, 32 le 2 décembre, 50 le 6, 60 le 13, 50 le 17, 53 le 20, 30 le 24, 50 le 28, 77 le 31 décembre, 40 le 6 janvier, 80 le 21, 35 le 25, 2 le 4 février, 10 le 17, 17 le 18, 30 le 24 février, 10 le 4 mars, 16 le 12 mars.
 - Ile-Tudy : 60 le 2 décembre, 160 le 16 décembre, 200 le 29 décembre et le 24 janvier, 20 le 2 février.
 - Baie de Kerogan/Quimper : 30 le 27 novembre, 70 le 23 décembre, 250 le 10 février, 110 le 13 février.
- Ces trois derniers secteurs constituent un ensemble et sont occupés alternativement, Trenvel surtout au début de l'hiver, l'Ile Tudy en janvier alors qu'en février il y a très peu d'oiseaux en dehors de la baie de Kerogan.

Morbihan

- Priziac : 4 le 2 décembre, 3 le 9 janvier, 13 le 27 février, 7 le 13 mars.
 - Begasse : 13 le 14 décembre, 15 le 26 décembre, 20 le 9 janvier, 18 le 18 janvier.
 - Locuon : 16 le 26 décembre, 11 le 9 janvier, 22 le 15 mars.
 - Blavet : 2 le 6 janvier
 - Lannec/Ploemeur : 1 le 18 novembre, 16 le 9 mars.
 - Cranic/Brac'h : 150-200 le 3 décembre, 1750 le 16 décembre, 170 le 25, 205 le 2 janvier, 135 le 5, 152 le 12, 145 le 13, 225 le 26 janvier, 275 le 2 février, 75 le 4, 16 le 16, 10 le 18 février.
 - St-Jean/Mendon : 156 le 17 novembre, 9 le 25, 10 le 16 décembre, 120 le 2 janvier, 159 le 12 janvier, 50 le 3 février, 80 le 18 février.
 - Roc'h Du/Cranic'h : 3 le 16 décembre, 10 le 13 janvier, 12 le 26 janvier, 7 le 23 janvier.
 - Rivière d'Auray : 11 le 2 février.
 - Etang au Duc/Vannes : 20 le 29 novembre, 60 le 18 décembre, 80 le 21 décembre, 90 le 11 janvier, 25 le 24 janvier, 80 le 25, 60 le 29 janvier, 120 le 1er février, 300 le 2 février, 185 le 5, 160 le 13, 140 le 15, 162 le 16, 230 le 21, 270 le 23, 210 les 25 et 27 février, 125 le 5 mars, 50 le 6, 15 les 7 et 8 mars.
 - Estuaire de la Vilaine : 7 le 17 novembre, 1 le 15 décembre, 2 le 27 janvier, 5 le 17 février.
- Des échanges se produisent sûrement entre St-Jean et le Cranic, peut-être même avec Vannes.

Loire-Atlantique

- Etang du Pin : 3 le 18 novembre, 23 le 14 février.
- La Blisière/Juigné : 3 le 18 novembre, 2 le 13 janvier.

- Maubusson : 50 le 18 novembre, 50 le 16 décembre, 2 le 13 janvier, 24 le 14 février.
- La Poitevinière : 3 le 7 décembre, 10 le 12 janvier.
- Vioreau : 100 le 7 décembre, 50 le 15, 20 le 16, 20-25 le 28 décembre, 20 le 12 janvier, 15-20 le 2 février, 1 le 13 février, 20 le 2 mars.
- Estuaire de la Loire : 200 le 16 février.
- Grand-Lieu : 3000 le 2 janvier, 200 le 13 février, 100 le 9 mars.
- Baie de Bourgneuf : 10 le 6 mars.

Passage sensible dans la deuxième quinzaine de novembre (étangs du centre de l'Ille-et-Vilaine) et jusqu'au delà de la mi-décembre, la plupart des plans d'eau bien suivis montrant un maximum autour du 15 décembre : Merléac, Baffou, Plounérin, Goulven, St-Renan, Kerhuon, Ros-porden, Cranic, Maubusson, Vioreau.

On note le fort stationnement à Grand-Lieu au début de janvier, mais nous manquons de chiffres pour cette localité avant et après cette date.

Plusieurs étangs montrent une petite augmentation en janvier : Carcraon, Combourg, Quénécen, Bégasse.

Passage sensible après le 10 février : Boulet, Yeun-Elez, Kerogan, Trévignon, Priziac, Locuon, Lannec, Le Pin, Maubusson, Vioreau, Bourgneuf. Ce passage pourrait commencer plus tôt (étang au Duc le 2 février).

FULIGULE MILOUINAN (*Aythya marila*) 34 données

Localités classiques

- Estuaire de la Vilaine : 70 le 17 novembre, forte arrivée fin-novembre, 700 le 2 décembre, 900 le 9, 1200 le 15, plus de 600 le 28 décembre, maximum en fin-janvier et début-février avec 1800 le 27 janvier et 1500 le 3 février ; il n'en demeure que 815 le 17 et 425 le 24 février.
- Baie de Bourgneuf : 40 le 2 janvier, 35 le 30 janvier, 50 le 3, 120 le 10 et 137 le 13 février.

L'augmentation des effectifs en fin-janvier et début-février traduit sans doute un passage, bien qu'aucune observation ne soit réalisée en dehors des lieux d'hivernage à cette époque.

On note aussi la présence d'isolés ou de petits groupes en diverses localités (dont plusieurs intérieures) surtout au début de l'hiver, mais parfois jusqu'à fin-janvier :

- Lannec/Ploemeur (56) : 2 le 18 novembre
- Le Pouldu (29S) : 2 le 9 décembre (localité voisine de Lannec)
- St-Renan (29N) : 1 le 22 novembre
- Trenvel/Tréogat (29S) : 1 le 2 décembre, 2 le 6, 4 le 28 décembre.
- Rivière du Pont-l'Abbé (29S) : 1 le 14 décembre

- Vioreau : 8 le 7 décembre (présents depuis le 3 novembre), revus le 15, 5 le 16, 1 le 28 décembre, 1 le 13 février.
- La Poltevinère : 1 le 12 janvier (cet étang est voisin du Vioreau)
- Estuaire de la Penzé (29N) : 1 du 12 décembre au 1er janvier, puis le 27 janvier.
- Etang au Duc/Vannes (56) : 2 le 20 janvier.
- Anse d'Yffiniac (22) : 14 le 20 janvier.

FULIGULE NYROCA (*Aythya nyroca*). 2 (mâle et femelle) le 15 décembre au réservoir du Vioreau (44).

MACREUSE BRUNE (*Melanitta fusca*) 15 données

Neuf localités ont été occupées cet hiver, la plus remarquable étant certainement l'étang de Carcracn/la Guerche, dans l'intérieur de l'Ille-et-Vilaine où 6 ind. sont observés le 15 décembre.

Côtes-du-Nord

- 1 à la pointe du Château/Perros-Guirec le 23 décembre.

Finistère

- Estuaire de la Penzé : 1 le 1er décembre et le 7 février.
- Roscoff : 1 le 27 janvier (la même que la précédente ?)
- Anse du Poulmic (rade de Brest) : 4 le 5 janvier.
- Baie de Douarnenez : 8 le 12 décembre et 4 à la pointe de Tal-ar-Grih le 10 mars.

Morbihan

- Kervoyal/Dangan : 4 le 17 novembre, plus de 15 le 28 décembre, 30 le 29 décembre.
- Kercuriec/Erdeven : 5 le 1er janvier.

Loire-Atlantique

- Le Croisic : 8 le 23 décembre, 3 le 31 décembre, 1 le 14 février, 2 le 18 février.

MACREUSE NOIRE (*Melanitta nigra*) 55 données

Ille-et-Vilaine

- 1 dans la Rance le 23 décembre, seule donnée de la période.

Côtes-du-Nord

- Baie de St-Jacut : 200 le 18 novembre.
- Anse d'Yffiniac : 1500-2000 le 17 décembre, 500 seulement le 20 janvier.
- Binic : 20 à la pointe de la Rognouse les 8 et 10 février.

Finistère

- Baie de Sieg/Santec : 7 le 5 décembre.

- Anse de Gwanntrez/Ploumoguier : 5 le 16 décembre.
- Baie de Douarnenez : 600 le 12 décembre, 1000-1100 le 20 janvier.

Morbihan

- Port-Bloqué/Ploemeur : 30 le 22 décembre, 100 en janvier, 2^e le 17 février, 15 le 9 mars.
- Entre Groix et Lorient : plus de 1000 en vol vers le nord le 9 décembre.
- Gâvres : 15 le 13 janvier, 16 le 3 février, 14 le 17 février, 38 le 3 mars.
- Magouero/Plouhinec : 40 le 24 février.
- Ria d'Etel : 100 le 1er janvier.
- Erdeven : 1100 le 23 février.
- Baie de Quiberon : 70 le 1er janvier.
- Belle-Ile : 7 le 3 mars.
- St-Gildas-de-Rhuys : 9 le 23 février.
- Estuaire de la Vilaine : 36 le 17 novembre, 900 le 17 février.

Loire-Atlantique

- Rade du Croisic : 52 le 20 janvier, 500 le 2 mars.
- La Turballe : 150 le 7 mars.
- Batz-sur-Mer : 320 le 23 février.
- Baie de Bourgneuf : 15 le 9 décembre, 6 le 25 décembre.

On note un passage en fin-février et début-mars, en particulier dans le sud de la Bretagne (Erdeven, Vilaine, le Croisic, Batz) . A la pointe de Pontusval/Brignogan (29N), 11 passent vers l'est en 1h30 le 16 février.

EIDER A DUVET (*Somateria mollissima*) 32 données

Hivernage en nombre très supérieur à la normale cette année ; les observations sont réparties sur l'ensemble des côtes bretonnes.

Ille-et-Vilaine

- St-Malo : 2 les 20 et 21 novembre et le 15 décembre.
- Rance : 4 du 23 décembre au 20 janvier au moins.

Côtes-du-Nord

- Binic : 2 le 22 décembre, 1 le 7 février, 3 le 10 février.

Finistère

- Estuaire de la Penzé : 1 du 21 novembre au 28 décembre.
- Baie de Siag/Santec : 7 le 5 décembre, 6 le 23 février.
- Baie de Goulven : 1 le 16 février.
- Baie de Daoulas : 5 le 6 décembre, 6 le 9 décembre, 2 le 11 décembre, 5 le 20 janvier.
- Beg an Dorc'henn/Pennarc'h : 1 le 6 décembre.
- Larvor/Loctudy : 1 le 13 décembre.

Morbihan

- Tivieg/St-Pierre : 1 le 1er décembre.

- Kervoyal/Dangan : 1 le 17 novembre, 15 le 28 décembre, 9 le 3 février, 9 le 18 février, 8 le 24 février.

Loire-Atlantique

- Pointe du Castelli/Piriac : 1 le 3 mars.
- Le Croisic : 6 au Tréhic le 29 décembre, 4 à la pointe le 27 janvier, 1 à Pen-Bron le 5 février, 3 à la pointe le 18 février, 3 au Tréhic le 24 février, 2 à Pen Bron le 7 mars.

HARELDE (*Clangula hyemalis*) 8 données

Ces huit observations ne concernent que 4 isolés et un groupe de 7 ind., tous en plumage de femelles ou juvéniles : 1 en baie de Sieg/Santec (29N) le 5 décembre, 1 à Beg an Dorchenn/Pennarc'h (29S) du 10 au 13 décembre, 1 à Tivieg/St-Pierre (56) le 1er janvier, 1 à l'étang de Priziac (56) le 18 janvier et 7 en baie de Douarnenez (29S) le 20 janvier.

GARROT A OEIL D'OR (*Bucephala clangula*) 71 données

Ille-et-Vilaine

- Rance : 3 le 21 novembre, 20 en janvier.
- Etang de la Musse/Baulon : 2 le 17 novembre.
- Etang de Belouze/Baulon : 1 le 16 décembre.
- Etang de la Tournerais/Goven : 2 le 12 janvier.
- Etang de Combourg : 1 le 26 janvier.

Côtes-du-Nord

- Etang de la Hardouinais : 1 le 23 février.

Finistère

- Estuaire de la Penzé : 6 le 9 décembre.
- Ile Caro/Landéda : 1 le 19 février.
- St-Renan : 1 le 12 janvier, 1 le 31 janvier.
- Rade de Brest : 5 le 9 décembre, 52 le 20 décembre en baie de Daoulas (2 mâles), 4 en rivière du Faou et 3 à Landevennec le 5 janvier, 5 en rivière du Faou le 21 janvier, 35 le 12 février et 33 le 18 février en baie de Daoulas, 4 en ce lieu le 7 mars.
- Beg an Dorchenn/Plomeur : 2 le 6 décembre, 3 le 10 décembre.
- Rivière de Pont-l'Abbé : 2 le 3 décembre, 6 le 9, 4 le 14, 2 le 15 et le 23 décembre, 1 le 17 janvier, 3 le 18 février.
- St-Vio/Tréguennec : 1 le 3 décembre.
- Etang de Kernoor/Ile-Tudy : 4 le 3 décembre.
- Concarneau : 1 le 22 décembre.

Morbihan

- Etang de Priziac : 1 le 2 décembre.
- Locuon : 1 les 21 et 26 décembre.
- Ria d'Etel : 9 le 23 décembre.
- Tivieg/St-Pierre : 1 le 1er janvier.

- Rivière d'Auray : 21 le 23 février.
- Golfe : 13 le 19 novembre, 6 le 29, 350 le 10 décembre, 470 le 15 décembre, 450 le 11 janvier, 500 les 12 et 15 janvier, 420 le 28 janvier, 500 le 7 février, 450 le 12, 560 le 18, 600 le 20, 650 le 22, 780 le 27 février, 500 le 4 mars, 550 le 5, 300 le 13.
- Marais de Pen Cadenic/le Tour-du-Parc : 4 le 23 décembre.
- Etier de Penerf : 8 le 5 décembre, 5 le 15 décembre, 10 le 24 décembre, 3 le 16 février, 1 le 24 février, 2 le 8 mars.
- Arzal (Vilaine) : 1 le 31 décembre.

Loire-Atlantique

- Etang de la Poitevinère : 1 le 16 décembre.
- Etang de Maubusson : 1 le 14 février.

Feu en novembre, fortes arrivées en début-décembre ; dès le 15 décembre, le Golfe atteint un effectif qui ne variera guère pendant deux mois. Un passage est nettement senti dans la deuxième quinzaine de février : maximum le 27 dans le Golfe.

On peut noter qu'une dizaine d'étangs intérieurs ont reçu des Garrots (1-2) cet hiver.

HARLE HUPPE (*Mergus serrator*) 142 données

Ille-et-Vilaine

- Baie du Mont St-Michel : 3 le 8 février.
- St-Malo : 1-2 observés régulièrement de mi-novembre au 18 février.
- Rance : 7 les 18 et 24 novembre, 41 le 1er janvier, 3 au barrage le 8 mars.

Côtes-du-Nord

- Baie de Lancieux : 15 le 18 novembre.
- Erquy : 2 le 12 février.
- Pointe de Fordic : 12 le 20 février.
- Pointe de la Rognouse/Binic : 4 le 22 décembre et le 1er janvier.
- Bréhec : 6-8 le 6 février.
- Plouha : 2 le 10 mars.
- Bréhat : 23-28 le 4 février.
- Perros-Guirec : 13 le 29 décembre.

Finistère

- Estuaire de la Penzé : plus de 29 le 18 novembre, 60 le 16 décembre, au moins 45 le 30 décembre.
- Baie de Sieg/Santec : 2 le 23 février.
- Baie de Goulven et abords : 6 le 20 décembre à Keremma, 9 le 31 décembre et le 1er janvier, 12 le 20 janvier, 9 le 27 février au Kernic.
- Embouchure de l'Aber Benoit : 11 le 6 décembre, 13 à Penn Enez le 25 décembre, 9 en ce lieu le 3 mars.
- Kermorvan/le Coquet : 1 le 14 mars.

- Rade de Brest : aucun comptage avant fin-février où l'on note 120 à l'embouchure de la rivière de Daoulas et 40 entre le Bindy et Moulin-Mer le 17, 100 dans l'anse du Poulmic le 19.
- Pays bigouden : 1 à Kerity/Pennarc'h le 9 janvier, 17 de Lesconil à Locudy le 13 décembre.
- Rivière de Pont-l'Abbé et Ile Tudy : 50 au total le 19 novembre, 62 à l'Ile-Tudy le 26 novembre, 64 au total le 3 décembre, 8 à Pont-l'Abbé le 9, 12 à l'Ile-Tudy le 12, 20 au total le 16 décembre, 24 le 23 et 35 le 24 à Pont-l'Abbé, 20 à Pont-l'Abbé les 30 et 31 décembre, 11 au total le 14 janvier, 22 à Pont-l'Abbé le 17, une dizaine à Pont-l'Abbé dans la première quinzaine de février, 11 au total le 18 février.
- Côte de Bénodet - Fousnant : 17 le 18 novembre, 60 le 20 novembre, 53 le 5 décembre, 57 le 12 décembre, 20 au moins le 25 décembre, 40 le 19 janvier et le 27 février, 25 le 6 mars, 22 le 18 février. Ce secteur constitue de toute évidence un ensemble avec le reste de la baie de Bénodet (Ile-Tudy & Pont-l'Abbé).
- Baie de la Forest : 5 le 26 novembre, 17 le 9 décembre, 1 le 2 janvier à Concarneau.

Morbihan

- Anse de Gâvres : 2 le 2 décembre.
 - Rivière d'Etel : 5 le 16 février.
 - Anse du Po/Plouharnel : 3 le 16 décembre.
 - Carnac : 18 le 3 mars.
 - La Trinité-sur-Mer : 20 le 27 décembre.
 - Golfe : (sauf indication, les chiffres ne concernant que le bassin oriental) : 12 le 16 novembre, 130 le 19, 260 le 15 décembre, 420 pour tout le Golfe le 12 janvier, 280 le 28 janvier, 300 le 7 février, 380 le 12, 460 le 18, 480 le 20 février, 430 le 22, 400 le 28 février, 380 le 4 mars, 400 le 5, 410 le 13.
 - Kerjouano/Arzon : 43 le 31 décembre, 2 le 23 février.
 - Penfins/Sarzeau : 73 le 24 février.
 - Rivière de Penerf : 3 le 18 janvier, 3 le 17 février, 52 le 24 février, 3 le 8 mars.
 - Daman : 5 le 17 février, 7 le 24.
- Des échanges entre le Golfe et ses abords sont fréquents comme le montrent les observations à la pointe de Kerpenhir/Locmariaquer : ainsi, 193 entrent dans le Golfe le 16 février.

> rade de
Brest

Loire-Atlantique

- Quimiac : 17 le 29 décembre.
- Piriac : 3 le 29 décembre, 4 le 27 janvier.
- La Turballe : 2 le 29 décembre.
- Le Croisic : 18 le 25 novembre, 23 le 17 décembre, 22 le 29 décembre, 17 le 27 février, 16 le 18 février, plus de 20 le 20 février, 18 ensemble le 23, 13 au Grand Traict le 13 mars.

Un passage est sensible en fin-novembre et début-décembre (Cornouaille). Passage pré-nuptial bien marqué dans le Morbihan à partir de la

mi-février (Golfe, Penerf, Penwins) ; quelques autres données s'y rapportent sans doute (baie de Sieg, le Conquet).

HARLE BIEVRE (*Mergus merganser*) 28 données

Seize localités ont fourni des observations cet hiver, ce qui constitue un record, d'autant que plusieurs bandes supérieures à 5 ind. ont été signalées.

Aucune observation avant les premiers jours de décembre, puis : 1 le 2 au Cranic/Brec'h (56), 2 le 3 à Rosporden (295), 8 à Lampaul-Ploudalmézeau (298) et 9 à l'étang de Goulven (298) le 6, etc...

Ille-et-Vilaine

- St-Malo : 1 à plusieurs reprises en décembre.
- Rance : 2 les 8 et 12 mars.
- Etang du Boulet/Feins : 8 de mi-janvier à mi-février, 2 le 23 février.
- Etang de Daniel/Louvigné-de-Bais : 1 le 15 décembre.

Côtes-du-Nord

- Etang du Coroncq/Glomeil : 2 le 15 décembre.
- Etang de Merléac : 6 le 17 décembre.

Finistère

- Etang de Rosporden : 2 le 3 décembre.
- Lampaul-Ploudalmézeau : 8 en mer le 6 décembre.
- Etang de Goulven : 9 le 6 décembre.

Morbihan

- Etang du Cranic : 1 du 2 au 23 décembre.
- Etang de St-Jean/Mendon : 1 les 1er et 2 janvier.
- Etang de Priziac : 3 le 26 décembre, 1 du 9 janvier au 13 mars.

Loire-Atlantique

- Reservoir du Vioreau : 1 le 7 décembre.
- Etang de la Poitevineière : 2 le 16 décembre.
- Etang de la Prinaudière/Juigné : 1 le 13 janvier.
- Etang du Bois Jolland/St-Nazaire : 5 du 23 février au 10 mars.

On notera que tous ces oiseaux sont signalés en plumage de femelles, c'est-à-dire qu'il s'agit vraisemblablement d'oiseaux dans leur premier hiver. Les observations en mer sont l'exception : Lampaul-Ploudalmézeau, Rance, St-Malo. Dans la plupart des cas, il n'y a pas d'hivernage, mais passage ou séjour bref, surtout dans la première quinzaine de décembre (Finistère en particulier). Il est probable que dans plusieurs cas, des oiseaux se déplacent durant leur séjour, passant d'un plan d'eau à un autre (Cranic et St-Jean, Rosporden et Coroncq, Vioreau et Poitevineière ?...)

HARLE PIETTE (*Mergus albellus*). 1 ♂ le 2 décembre à la Meilleraye (44), 1 (♀ ou imm.) le 3 mars au Vioreau (44).

BUSE VARIABLE (*Buteo buteo*) 75 données

Un gros effort d'observation a été fait en février-mars (50 données), notamment dans le Finistère (24 données) ; une analyse des observations bretonnes étant en cours, toute énumération semble inutile.

AUTOUR DES PALOMBES (*Accipiter gentilis*). 1 couple parade au-dessus de la forêt de Floranges (56) le 3 mars. Une observation incertaine en forêt d'Huelgoat (29N) le 6 février appelle de nouvelles recherches dans ce secteur.

EPERVIER D'EUROPE (*Accipiter nisus*) 27 données

Ille-et-Vilaine

- Messac : 1 le 25 novembre, 1 le 26 janvier.
- Forêt de Rennes : 1 le 2 mars.

Côtes-du-Nord

- Perros-Guirec : 1 en vol vers l'est le 9 décembre.
- Forêt de la Hardouinais : 1 le 23 février.

Finistère

- Pont-l'Abbé : 1 à l'île Chevalier le 25 novembre, 1 au Douric le 16 décembre, 1 à l'île Chevalier le 3 janvier.
- Forêt de Lannuzouarn/Taulé : 1 le 9 décembre.
- Bois de Daoulas/St-Urbain : 2 le 2 février.
- Forêt du Cranou : 1 parade le 13 février, 5-6 paraden le 1er mars, 2 couples et 1 ind. paraden les 2 et 3 mars, 1 le 13 mars.
- Menez-Meur/Hanvec : 1 les 25 février et 8 mars.

Morbihan

- Arzal : 1 le 2 décembre à la Bergerie.
- Etang de St-Jean/Mendon : 1 le 8 décembre.
- Sulniac : 1 à les Ferrières le 25 décembre.
- Forêt de Branguily/Gueltas : 1 le 3 février.
- Arradon : 1 au Moustoir le 17 février.
- La Roche-Bernard : 2 le 24 février.

Loire-Atlantique

- Etang de Maubusson/Juigné : 1 le 16 décembre.
- Juigné : 1 le 13 janvier.
- Lac de Grand-Lieu : 1 à St-Mars-de-Coutais le 17 décembre.
- Vioreau : 1 le 13 février.

BUSARD DES ROSEAUX (*Circus aeruginosus*) 30 données

Toutes les observations sont faites dans le sud de la Bretagne, de la baie d'Audierne à l'ouest de la Loire-Atlantique. La concordance est à nouveau très marquée entre la

distribution hivernale et celle des sites de reproduction.

Finistère

En baie d'Audierne, 1 à Trenvel le 25 novembre, 1 à Trenvel et 2 à St-Vio le 23 décembre ; pas observé ensuite.

Morbihan

A Kervran/Plouhinec, la seule observation est faite en fin d'hiver : 1 le 17 février. Au Roc'h Du/Crac'h, 1 le 16 décembre. Au Cranic/Brec'h, 1 le 16 décembre. Aux alentours du Golfe : 1 à Séné les 16 et 20 novembre puis le 11 décembre ; au Duer/Sarzeau, 1 le 27 janvier ; au marais de Noyal, 7 le 27 janvier ; à Suscinio/Sarzeau, 3 le 28 novembre, 9 le 9 décembre (aucun mâle adulte), 8 le 24 décembre, 7 le 27 janvier, 5 le 16 février, 2 le 18 février ; à l'étier de Penerf, 1 le 9 décembre. Au marais de Théhillac (Vilaine), 2 le 2 décembre, 1 le 18 février.

Loire-Atlantique

Au lac de Grand-Lieu : 2 à St-Mars et 2 à St-Lumine le 16 décembre, 4 à St-Aignan le 2 janvier, 2 à St-Mars et 2 à St-Aignan le 9 mars. En baie de Bourgneuf, 1 ou 2 le 7 mars. En plaine de Mazerolles, 2 en vol nuptial le 17 février, 1 le 3 mars. Au Vioreau, 2 le 15 décembre. A l'étang du Pin : 1 le 18 novembre. A Pen Bron/la Turballe, 1 le 7 mars.

BUSARD "CULBLANC" (*Circus cyaneus/pygargus*). 1 sur l'île Beniget/Molène (298) le 24 novembre.

BUSARD ST-MARTIN (*Circus cyaneus*) 47 données

Île-et-Vilaine

Sur les polders de la baie du Mont St-Michel : 4 le 27 décembre, 2 le 6 janvier, 1 et 1 cadavre le 8 février, 1 le 5 mars.

Côtes-du-Nord

1 le 17 décembre sur les landes de Lanfains.

Finistère

En baie d'Audierne : 1 le 16 novembre à Trenvel, 1 le 3 décembre et 2 les 13 et 20 décembre en ce lieu, 4 pour l'ensemble le 24 décembre, 3 à St-Vio le 27, 1 à Trenvel le 28 décembre, 1 à Trenvel les 4 et 6 janvier, 2 le 21 et 1 le 27 janvier à St-Vio, 1 à St-Vio le 3 et 1 à Trenvel le 4 février, 1 le 13 à Trenvel, 2 le 21 et 1 le 27 février à St-Vio, ... isolés ensuite en divers points jusqu'au 15 mars. Au Yeun-Elaz : 2 le 2 décembre, 3 le 25 décembre, 1 le 30 décembre, deux couples le 3 mars. A Pentrez/St-Nic, 1 le 12 décembre. Près de la forêt du Cranou, 1 le 13 février.

Morbihan

A Belle-Ile : 1 le 26 novembre à Borgroix, 1 le 22 décembre à Forh Kolenn. A Séné, 1 le 18 décembre. A Surzur, 1 le 10 février. Au ma-

rais de Rieux (Vilaine), 1 le 17 février.

Loire-Atlantique

Au lac de Grand-Lieu : 1 à St-Mars le 16 décembre, 1 à St-Lumine le 23 décembre. En plaine de Mazerolles, 2 le 17 février. A Trignac, 1 le 24 février. En baie de Bourgneuf, 1 le 7 mars.

CIRCAETE (*Circus galli*). 1 ad. en phase sombre le 16 février¹ en forêt du Vioreau (44) (déjà noté à cet endroit le 2 novembre précédent).

MILAN NOIR (*Milvus migrans*). - 1 à la limite de la Vendée et de la Bretagne (marais de Bouin - Bourgneuf) le 7 mars.

MILAN ROYAL (*Milvus milvus*). - 1 le 16 novembre en forêt de Quénécan (22) ; 1 imm. sur les herbus de la baie du Mont St-Michel (35) le 19 décembre.

FAUCON PELERIN (*Falco peregrinus*) 3 observations, 2 indices
1 mâle le 22 décembre à Porh Kolenn/
Belle-Ile (56) ; 1 le 27 décembre en baie du Mont St-Michel (nombreux reliefs caractéristiques) ; une plume de Foulque (*Fulica atra*) le 1er janvier dans l'estuaire du Blavet (56) ; 1 le 22 février en baie d'Audierne (29S) où un relief est noté le 27 février.

FAUCON EMERILLON (*Falco columbarius*) 13 données

Île-et-Vilaine

En baie du Mont-St-Michel, 2 les 16, 26 et 28 décembre, 1 le 7 février.

Côtes-du-Nord

1 le 16 novembre en forêt de Quénécan.

Finistère

1 dans le Yeun-Elez le 19 janvier.

Morbihan

Sur le littoral de Plouhinec, 1 les 2 et 26 décembre. Au marais de Trély/Surzur, 1 le 26 décembre. A la Bergerie/Arzal, 1 le 29 décembre. Au marais d'Ambon, 1 le 27 janvier.

Loire-Atlantique

Au réservoir du Vioreau, 1 le 12 janvier. En plaine de Mazerolles, 1 le 17 février.

FOULQUE (*Fulica atra*) 296 données

Ile-et-Vilaine

Les trois principaux secteurs visités sont : les marais de Sougeal avec 500 dans la première quinzaine de décembre, l'étang de Caracraon avec 200 en décembre et 240 en janvier, et le Grand étang d'Ouée avec 250 en décembre. On ne peut donner un chiffre global que pour le mois de décembre, les données faisant défaut pour le reste de l'hiver. Environ 1200 en décembre, sans doute moins en janvier en raison de la diminution à Sougeal où il ne reste pas 200 oiseaux en fin-décembre. On note aussi 200-300 dans la Rance le 12 mars.

Côtes-du-Nord

Principaux stationnements : les étangs de la forêt de Québécois (étang des Salles surtout) avec 350 en novembre, 663 en décembre et 580 en janvier, le sillon du Len/Louannec avec 230 en décembre et 187 en janvier, l'étang du Beffou/Loguivy-Plougras avec 140 en décembre, 152 en janvier et 120 en février, et l'étang de la Haridouinais avec 310 en décembre, 245 en janvier et 110 en février. En décembre, 1500 et 1210 en janvier pour l'ensemble du département.

Finistère

Principaux stationnements : l'étang de Trenvel avec 800 en novembre, 600 en décembre, 500 en janvier, 150-200 en février, les étangs de St-Renan avec 480 en novembre, 530 en décembre, (280) en janvier, le Yeun-Elez avec 250 en décembre et début-février, l'étang du Pont/Kerlouan avec 400 en décembre et 330 début-février, la baie de Kerogan/Quimper avec 200 en novembre, 1100 en décembre, 1400 en janvier et 1150 en février. Pour l'ensemble du département on obtient un total de 3500 en décembre et 3000 en janvier. La diminution en baie d'Audierne est compensée par l'augmentation à Kerogan en janvier.

Morbihan

Principaux stationnements : le Golfe avec 5800 en décembre et 5000 début-février, l'étang du Cranic avec 165 en novembre, 350 en décembre et 280 début-février, l'étang de St-Jean/Mendon avec 1200 en novembre, 400 en décembre, l'étang de Friziac avec 430 en décembre, 640 en janvier, 690 en février et 430 en mars, l'estuaire du Blavet avec 250 en décembre et 800 en janvier, l'étang de Lannec/Ploemeur avec 150 en décembre, 126 en janvier et 150 en février, l'étang du Duc/Ploërmel avec 156 en janvier, le Roc'h Du/Crac'h avec 500 début-février. Au total, 7750 en décembre et 7150 en janvier. En fait, l'effectif de décembre dépasse certainement 8000 oiseaux car il nous manque les chiffres du Roc'h Du et de Ploërmel.

Loire-Atlantique

Seuls secteurs importants, le lac de Grand-Lieu où 1000 oiseaux sont notés lors d'un comptage partiel en janvier, et le réservoir du Vioreau avec 210 en décembre et 230 en janvier.

Si l'on s'en tient aux chiffres recueillis sans tenir compte des défauts de prospection (en Loire-Atlantique surtout), on obtient environ 15000 oiseaux en décembre et près de 13000 en janvier pour l'ensemble de la Bretagne.

Quelques chiffres notés en mars : au Vioreau, 130 le 2 ; à Lannec/Ploemeur (56), 75 le 14 ; dans la Penzé (29N), encore 30 le 10 ; à Priziac, 430 le 13 ; dans la Rance, 2-300 le 12.

HUITRIER PIE (*Haematopus ostralegus*) 118 données

C'est en décembre que les maxima sont notés presque partout. Dans la plupart des localités, les stationnements hivernaux sont nettement plus faibles que lors de l'hiver précédent.

VANNEAU HUPPE (*Vanellus vanellus*) 196 données

Deux faits sont à retenir de la période hivernale 1973 - 1974.

En premier lieu, on enregistre une petite série de mouvements liés à une vague de froid dans les tous premiers jours de décembre. Le 1er décembre : 250 vers l'ouest à Corlay (22) et 260 vers l'ouest en 30' à Perros-Guirec (22). Le 2 décembre : de la neige est tombée en différents endroits ; les mouvements atteignent le maximum d'ampleur ce jour-là (près de trente données) : 1500 vers le sud en 15' à Trenvel/Tréogat (29S), 1000 vers le sud en 6h en rivière de Pont-l'Abbé (29S), 560 vers le sud - sud-est à Trévignon/Trégunc (29S), 200 en 30' dans l'estuaire du Blavet (56), 1000 à Gêvres (56) et passage toute la journée vers le sud-est à Plouhinec (56), 2000 vers le sud en 1h30 à Locmariaquer (56), 150 en 1h entre Rennes et Redon (35), des milliers au nord de Nantes (44). Cette vague de passage ne laisse en général que des stationnements éphémères et de faible importance.

Par ailleurs, la remontée est observée vers la mi-février avec quelques groupes importants : 1000 dans les marais de Trignac (44), 900 au Font-Neuf/le Tour-du-Parc (56) et 700 à Trély/Surzur (56) le 16, 1400 à Pentès/Surzur, 30 à St-Renan (29N), 3000 dans les marais de la Vilaine (56) et 1100 à Séné (56) le 17... En mars, les données sont très faibles : 15 à Kergourlaouenn/Trégunc (29S) et 40 au Loc'h/Guidel (56).

Premières parades, à Trégunc le 16 février, à Trenvel et au Vougo/Guissény (29N) le 24 février.

PLUVIER DORE (*Pluvialis apricaria*) 54 données

Quelques observations lors des mouvements de Vanneaux de début-décembre (huit données le 2) : 5 à Poulfeunteun/Quimper (29S) le 1er, passages toute la journée (240 en 1h35) en baie d'Audierne et 300 en baie de St-Brieuc (22) le 2 décembre.

Par ailleurs :

Ille-et-Vilaine

- Mont St-Michel : 2000 le 27 novembre, 800 à 1000 en décembre, 3 à 4000 en janvier, au moins 2100 le 9 février, environ 1500 pour le reste du mois de février, 5 à 600 dans la première quinzaine de mars.

Finistère

- Goulven : 10 le 20 janvier.
- Lampaul-Ploudalmézeau : 50 le 10 décembre.
- Quénec'h Cadec/Plouyé : 30 le 30 novembre.
- Plonévez-Portzay : 1 le 11 décembre.
- Baie d'Audierne : (Penhors, Loc'h Nizeleg, Plovan, Loc'h Kergaran, Loc'h Trenvel, St-Vio, le Stang) ; l'effectif hivernant total doit être supérieur à 200 ; notons 143 à St-Vio le 3 décembre, 100 à Trenvel le 20 janvier, 200 à St-Vio le 21 janvier, 28 à Penhors le 18 février, 83 à Trenvel le 3 mars, 100 au Stang le 9, 80 à Loc'h Kergaran le 10 mars.
- Trévignon/Trégunc : 40 le 2 décembre.

Morbihan

- Littoral lorientais (Poulhoudel/Guidel, Loc'h/Guidel, Fort-Bloqué/Ploemeur, Kerroc'h/Ploemeur) : peu cet hiver, la plus forte bande étant de 13 au Loc'h le 22 décembre.
- Carnac : 13 à Légénès le 23 décembre.
- Locmariaquer : 3 le 2 décembre.
- Presqu'île de Rhuys : 9 à Suscinio/Sarzeau le 8 décembre, 15 à Fort-Groix/Surzur le 9 décembre, 90 en ce lieu le 18 janvier.
- Vallée de la Vilaine : 35 à Bourgerelles/Arzal le 29 décembre, 10 le 27 février.

Loire-Atlantique

- Trignac : 15 le 27 janvier.

PLUVIER ARGENTE (Pluvialis squatarola) 127 données

Le schéma de cette période varie considérablement selon les localités, les maxima d'hivernage, par exemple, ne coïncidant nulle part. Nous ne retiendrons que le passage à la Mer Blanche dans la troisième décade de novembre, la chute d'effectifs un peu partout en février et un petit passage probable dans la seconde quinzaine de mars (Yffiniac, Penzé, baie de Douarnenez, Rance).

Ille-et-Vilaine

- Baie du Mont : 3500 à St-Benoit et 70 à la Butte/Cherrueix le 8 février.
- Rance : 5 le 21 novembre, 40 (passage) le 12 mars.

Côtes-du-Nord

- St-Jacut : 10 le 22 février.
- Baie d'Yffiniac : 10 le 20 janvier, 40 le 9 mars.
- Sillon du Talbert : 10 le 13 janvier.

- Sillon du Len : 18 le 9 décembre, 40 le 22 décembre, 21 le 2 janvier.
- Ile Grande : 53 le 24 décembre, 40 le 3 janvier.

Finistère

- Penzé : 120 le 18 novembre, 120 le 20 janvier, 130 à 150 le 10 mars.
- Roscoff : 5 les 4 et 5 décembre.
- Secteur de Guissény : 2 le 22 décembre, 19 le 3 février, 21 le 16 février, 20 le 24 février.
- Baie de Goulven : 20 le 6 décembre, 10 le 20 décembre, 7 le 28 décembre, 1 le 4 février.
- Abers (d'Enez Marc'h à Ploudalmézeau) : 105 le 10 décembre, 112 le 29 janvier, 78 le 20 février.
- Ile Beniget : 16 le 24 novembre.
- Rade de Brest : 5 en rivière du Faou le 3 janvier.
- Baie de Douarnenez : 6 le 12 décembre, 20 à Pentrez le 10 mars.
- Littoral bigouden : 18 à la mi-décembre (recensement complet de Penhors/Pouldreuzic à Locudy les 17, 18 et 20 décembre).
- Rivière de Pont-l'Abbé : 64 le 16 novembre, 45 le 14 décembre, 200 le 23 décembre, 30 le 30 décembre, 4 le 21 février, 8 le 5 mars, 10 le 7 mars.
- Mer Blanche/Touesnant : 260 le 23 novembre, 250 le 25 novembre, 100 le 6 janvier, 200 le 16 janvier, 70 le 17 février, 80 le 20 février, 64 le 10 mars.
- isolés ailleurs.

Morbihan

- Rade de Lorient : 130 (Gâvres) le 2 décembre, 15 (Gâvres) le 22 décembre, 40 (Blavet) le 6 janvier, 130 (Gâvres) le 13 janvier, 70 (Gâvres) le 24 février, 60 (Gâvres) le 3 mars.
- Rivière d'Etel : au moins 12 le 23 janvier.
- Baie de Plouharnel : 135 le 28 janvier.
- Rivière d'Auray : 35 le 23 février.
- Golfe : chiffres très incomplets cet hiver : 60 le 15 décembre.
- Rivière de Pénerf : 80 à Pentès le 5 décembre, 170 à le Tour-du-Parc le 15 décembre, 75 à Pentès le 6 janvier, 15 à Penpins le 16 février, 75 à Kervoyal le 23 février.
- Estuaire de la Vilaine : 30 à Bourgerelles/Arzal le 3 février.

Loire-Atlantique

- Tracts du Croisic : 128 le 20 janvier.
- Baie de Bourgneuf : 50 le 25 décembre.

GRAND GRAVELOT (*Charadrius hiaticula*) 75 données

Deux passages semblent se dessiner avant la fin de l'année : le premier après la mi-novembre (Pont-l'Abbé, Trégunc, Gâvres), le second dans la dernière décade de décembre (Len, Gâvres, Ile-Grande...). Les données de février mars sont trop peu nombreuses pour être interprétables (seulement dix-huit observations après le 15 janvier).

Côtes-du-Nord

- Baie de St-Jacut - Lanceloux : 40 le 18 novembre.
- Binic : 5 le 24 décembre
- Len/Louannec : 20 le 3 décembre, 85 le 22 décembre, 56 le 5 janvier.
- Ile Grande : 50 le 24 décembre, 3 le 3 janvier.

Finistère

- Terenez (baie de Morlaix) : 7 le 6 janvier.
- Aber de Roscoff : 10 le 4 janvier.
- Curnic/Guissény : 50 le 3 février.
- Goulven : 22 le 4 février.
- Tréglonou : 37 le 4 février.
- Littoral bigouden : 144 à la mi-décembre (recensement complet de Pouldreuzic à Locudy les 17, 18 et 20 ; 1 seulement de Penhors à Beg an Dorchenn).
- Rivière de Pont-l'Abbé : 120 le 16 novembre.
- Mer Blanche/Fouesnant : 100 le 23 décembre, 78 le 20 janvier, 80 le 20 février.
- Littoral de Trégunc : 43 le 17 novembre, moins de 10 ensuite, 11 le 28 février.

Morbihan

- Guidel : 30 au Bas-Pouldu le 16 février.
- Floemur : au Fort-Bloqué, 15 environ en novembre-décembre, 20 en janvier ; à Kerpape, 5 le 6 décembre, 10 les 23 et 29 décembre, 5 le 2 janvier, 50 le 18 janvier.
- Rade de Lorient : 200 à Gâvres le 18 novembre, 300 (Gâvres) le 22 décembre, 200 (Blavet) le 6 janvier, 50 (Gâvres) le 13 janvier, 40 (Gâvres) le 24 février, 100 (Gâvres) le 3 mars.
- De Quiberon au Golfe : 10 à Portivy le 30 décembre, 17 à St-Philibert le 6 janvier, 10 à la Trinité le 27 décembre.
- Dangan : 10 le 28 décembre.

Loire-Atlantique

- St-Nazaire : 20 le 2 décembre, 8 le 2 mars.
- Baie de Bourgneuf : 200 le 7 mars.
- Pornichet : 7 le 5 janvier.

GRAVELOT A COLLIER INTERROMPU (*Charadrius alexandrinus*) 7 données

A Pont-l'Abbé
(29S), 1 le 16 novembre, 4 le 14 décembre ; à Moustierlin/Fouesnant (29S), 1 le 21 novembre ; à Ploudalmézeau (29N), 3 à Enez ar Beg le 2 décembre, 3 à Penn ar Pont le 17 janvier ; au Curnic/Guissény (29N), 1 le 23 décembre ; à Goulven (29N), 7 le 26 février.

TOURNEPIERRE (*Arenaria interpres*) 45 données

35 à Erquy (22) le 2 décembre, près de
40 de Penmarc'h à Locudy (29S) à mi-décembre, 63 au Len/Louannec (22) le

22 décembre, plus de 52 à Concarneau (29S) le 2^e janvier, 110 en presqu'île Ste-Marguerite/Landéda (29N) le 24 janvier, 35 en baie de Plouharnel (56) le 26 janvier, 26 à Binic (22) le 8 février...

BECASSINE DES MARAIS (*Capella gallinago*) 99 données.

Jusqu'en fin-décembre, les données sont nombreuses et concernent souvent des bandes importantes : 15 à Kerhuon (29N) le 19 novembre, 15 à Bindre/Séné (56) le 20 novembre, 30 à St-Lumine (44) le 24 novembre, 50 dans les salines de Carnac le 25 novembre, 21 à Lesteven/Ploudalmézeau (29N) le 6 décembre, 32 au Beffou/Loguivy-Plougras (22), 20 au Rellecq/Pouécor-Menez (29N) et 48 à Besmen/Plougourvest (29N) le 9 décembre, 15 à Landunvez (29N) le 17 décembre, 40 sur les polders de la baie du Mont (35) le 19 décembre, 87 aux Quatre-Salines (polders du Mont) le 27 décembre, 25 au Cloître-St-Thégonnec (29N) le 31.

Les données deviennent beaucoup moins régulières ensuite : 60 dans les polders du Mont le 3 janvier, 24 à Marcillé-Robert le 12 janvier, 34 à Lesteven le 17 janvier, 16 pour trois kilomètres de prairies à St-Yvi (29S) le 27 janvier, 70 au polder André (baie du Mont) le 9 février, 32 à Rosperden (29S) le 23 février, 24 au Stang/Tréguennec (29S) le 24 février.

BECASSINE SOURDE (*Limnocryptes minimus*) 18 données

Sur les 135 données concernant cet oiseau qui nous sont parvenues depuis 1968, 97 ont été recueillies dans le Nord-Finistère, 25 dans le Morbihan, 6 dans le Sud-Finistère, 7 en Loire-Atlantique, 3 dans les Côtes-du-Nord et 2 en Ile-et-Vilaine ; les observations de cet hiver sont une fois de plus le reflet de ces disparités. Y a-t-il vraiment une plus grande abondance de la Bécassine sourde dans le Léon, ou ce oiseau est-il négligé ailleurs ?

Finistère

A l'étang du Band/Henvic, 2 le 26 février ; à Goulven, 1 le 6 janvier et 3 le 13 janvier ; à Lesteven/Ploudalmézeau, 1 le 6 décembre ; à St-Renan, 1 le 22 décembre et 1 le 25 janvier ; à Kerhuon, 1 le 19 novembre ; au Rellecq/Plouécor-Menez, 1 le 9 décembre, 2 le 30 décembre, 2 le 3 février ; à St-Nic, 1 le 6 janvier ; à Trenvel/Tréogat, 1 le 10 mars ; en Mer Blanche/Touessant, 1 le 6 janvier ; à Trévignon/Trégunc, 2 le 29 décembre.

Morbihan

1 à Dolan/Séné le 11 décembre.

Loire-Atlantique

Au Vioreau, 1 le 12 janvier ; aux marais de Guérande, 1 le 24 février.

BECASSE DES BOIS (*Scolopax rusticola*) 28 données

Les données recueillies restent dérisoires par rapport aux renseignements que nous pourrions obtenir par les

données de chasse. Retenons : 7 à Belle-Ile (56) le 26 novembre, 7 au Cloître-St-Thégonnec (29N) le 23 décembre, 6 au bois de Maubreuil/Carquefou (44) le 6 janvier, 5 à Boutiguéry/Gouesnac'h (29S) le 10 mars.

COURLIS CENDRE (*Numenius arquata*) 157 données

Ille-et-Vilaine

- Baie du Mont : 1400 à Cherruail le 8 février.
- Rance : 25 le 21 novembre, 45 le 1er janvier, 120 le 12 mars

Côtes-du-Nord

- St-Jacut : 30 le 21 novembre, 3 le 24 novembre, 8 le 22 février.
- Baie de la Fresnaye : 140 le 21 décembre.
- Baie d'Yffiniac : 100 le 17 décembre.
- Binic : 20 le 24 décembre.
- Bréhat : 20 le 4 février.
- Len/Louannec : 34 le 3 décembre, 12 le 25 décembre, 31 le 31 décembre, 40 le 2 janvier.
- Ile Grande : 26 le 3 janvier.

Finistère

- baie de Morlaix : 350-400 le 18 décembre.
- Penzé : 350-400 le 16 décembre (les mêmes que ceux de la baie de Morlaix ?).
- Roscoff : 24 à Roscoff et 8 à Batz le 27 janvier.
- Baie de Goulven : 22 à Brignogan le 6 décembre, 12 le 1er janvier, au moins 10 le 16 février.
- Abers : 19 dans l'estuaire de l'Aber Benoit le 27 décembre, 160 au reposoir d'Enez Reservo le 18 février, 120 à Reservo et 20 en presqu'île Ste-Marguerite le 20 février.
- Ile Verte/Forsail : 60 les 4 et 22 février.
- Landunvez : 19 le 4 décembre.
- Aber Ildut : 5 le 29 janvier.
- Littoral bigouden : 35 à St-Nonna/Penmarc'h le 19 novembre, 5 à Tréguennec le 3 décembre, 40 du Guilvinec à Penmarc'h le 10 décembre, 21 à St-Vio le 24 décembre, une quinzaine à St-Vio les 24 février et 4 mars.
- Rivière de Pont-l'Abbé : 297 le 16 novembre, 300 les 25 novembre et 2 décembre, 3-400 le 15 décembre, 200 le 17 décembre, 350 le 23 décembre, 80 le 30 décembre, 80 le 21 février, 150 le 5 mars, 200 le 7 mars, 100 le 14 mars.
- Mer Blanche/Fouesnant : 17 le 12 décembre, 7 le 23 décembre, 15 le 16 janvier.
- Raguenaz/Tregunc : 50 le 28 février.

Morbihan

- Loc'h/Guidel : 20 les 22 et 31 décembre et le 9 mars.
- Rade de Lorient : 215 (Gâvres) le 18 novembre, 280 (Gâvres) le 2 décembre, 250 (Gâvres) le 9 décembre, 200 (Gâvres) le 22 décembre, 15 (Blavet) le 6 janvier, 80 (Gâvres) le 13 janvier, 60 (Gâvres) le 3 mars.

- Magouero/Plouhinec : 100 le 25 février.
- Rivière d'Étel : 100 au Plac le 23 décembre.
- Erdeven : 30 le 5 février.
- Golfe : 150-200 le 15 décembre.
- Etier de Noyal : 200 à Séné le 20 novembre, 170 le 1^{er} décembre, 120 le 18 décembre, 150 le 21 décembre, 360 le 24 janvier, 220 le 12 février, 150 le 22 février, 300 le 5 mars.
- Rivière de Penarf : 110 le 21 novembre, 200 le 18 janvier, 330 le 17 février, 100 au moins le 2^{er} février.
- Estuaire de la Vilaine : 90 au Moustoir/Arzal le 31 décembre, 300 le 3 février, 100 le 17 février...

Loire-Atlantique

- Le Croisic : 10 le 27 janvier, 40 le 18 février.
- Baie de Bourgneuf : 20 le 25 décembre, 80-100 le 7 mars.

Dans l'intérieur

1 à Carquefou (44) le 2 décembre, 2 à Thouaré (44) le 5 décembre, 1 à Sconhel/Caudan (56) le 22 janvier.

Arrivée des nicheurs à Yeun Nergoat (Mons d'Arrée) le 23 février ; chants à Lannéannou (29N) le 10 mars, au Yeun Elez (29N) le 13 mars.

COURLIS CORLIEU (*Numenius phaeopus*) 3 données

A Kergleuz/Landéda (29N), 2 le 18 novembre, 3 le 16 décembre ; 1 en baie de Morlaix (29N) le 9 février.

BARGE A QUEUE NOIRE (*Limosa limosa*) 20 données

Ille-et-Vilaine

- Baie du Mont : 1 aux Quatre-Salines le 27 décembre, 90 au marais du Mesnil le 9 février.

Finistère

- Guissény : 2 le 28 décembre, 10 le 16 février.
- Lesteven/Ploudalmézeau : 1 le 17 janvier.
- Rivière du Faou : 9 le 30 décembre.
- Rivière de Pont-l'Abbé : 6 le 14 décembre, 10 le 22 décembre, 1 le 30 décembre.

Morbihan

- Rivière de Penarf : 60 le 16 février, 120 le 20 février, 80 le 24 février.
- Estuaire de la Vilaine : 130 le 2 décembre, 115 le 28 décembre, 95 le 29 décembre, 40 le 3 février, 25 le 17 février.

Loire-Atlantique

- Grande Vallée/Bouguenais : 53 le 10 mars.
- Ste-Lumine : 150 le 10 mars.
- Baie de Bourgneuf : 44 le 10 mars.

BARGE ROUSSE (*Limosa lapponica*) 48 données

Côtes-du-Nord

- Baie de St- Brieuc : 6 le 2 décembre, seule donnée de la période !
- Ile Grande : 3 le 3 janvier.

Finistère

- Baie de Morlaix : 20-40 (Penzé) le 16 décembre, 35 le 20 janvier, 45 (Penzé) le 24 février, 87 (Penzé) le 10 mars.
- Aber de Roscoff : 20 le 5 janvier.
- Baie de Goulven : 26 à Keremma le 16 février, 70 le 24 février.
- Baie de Guissény : 6 le 24 février.
- Abers : 20 le 25 novembre, 100 le 24 janvier, 30 le 2 mars.
- Littoral bigouden : 2 de Penmarc'h au Guilvinec le 18 décembre, 20 à St-Vio le 24 décembre.
- Rivière du Faou : 28 le 30 décembre.
- Rivière de Pont-l'Abbé : 50 le 16 novembre, 22 le 14 décembre, 30 le 22 décembre, 7 le 21 février, 30 le 5 mars.
- Mer Blanche/Fouesnant : 1 jusqu'au 27 janvier au moins.

Morbihan

- Gâvres : 25 le 18 novembre, 6 le 13 janvier.
- Baie de Plouharnel : 27 le 16 décembre, 60 le 26 janvier.
- Rivière de Penarf : 42 le 9 décembre, 40 le 15 décembre, 75 le 27 janvier, 40 le 16 février, 20 le 7 mars.

Loire-Atlantique

- Baie de Bourgneuf : 30 le 25 décembre.

CHEVALIER ARLEQUIN (*Tringa erythropus*) 42 données

A noter nos premières données hivernales sur plans d'eau intérieurs (Boulet, Poitevineière).

Ille-et-Vilaine

- Etang du Boulet/Feins : 1 le 8 décembre.

Côtes-du-Nord

- Ile Grande : 2 le 3 janvier.

Finistère

- Penzé : 1 ou 2 jusqu'au 25 décembre, 1 les 19 et 27 février.
- Goulven : 5 le 4 février.
- Curnic/Guissény : 4 le 24 novembre, 2 le 24 décembre, 7 le 1er janvier, 10 le 3 février, 5 le 23 février, 3 le 26 février.
- Abers : 1 le 10 décembre, 2 le 28 décembre, 1 le 20 février.
- Rivière du Faou : 2 le 29 décembre.
- Rivière de Pont-l'Abbé : 1 le 14 décembre.
- Mer Blanche/Fouesnant : 2 le 16 février.

Morbihan

- St-Jean/Mendon : 28 le 17 novembre, 5 le 8 décembre et le 1er janvier.
- Legenes/Carnac : 18 le 23 décembre.
- Etier de Noyal : 8 le 20 novembre, 1 le 27 novembre.

- Rivière de Peneuf : 2 le 21 novembre.
- Estuaire de la Vilaine : 1 le 2 décembre, 1 le 3 février, 2 le 17 février, 40 le 24 février.

Loire-Atlantique

- Etang de la Poitevine : 1 le 16 février.

CHEVALIER GAMBETTE (Tringa totanus) 141 données

Côtes-du-Nord

- Binic : 50 le 3 février, 43 le 8 février.
- Len/Louannec : 36 le 3 décembre, 148 le 9 décembre, 85 le 22 décembre, 58 le 2 janvier, 46 le 5 janvier.
- Ile Grande : 14 le 24 décembre, 24 le 3 janvier.

Finistère

- Baie de Morlaix : 350 (Penzé) et 300 (Morlaix) le 18 novembre.
- Aber de Roscoff : 20 le 4 janvier.
- Baie de Goulven : 56 le 6 janvier, 30 le 24 janvier, plus de 50 le 2 février.
- Guissey : 2 le 22 décembre, 7 le 3 février, 20 le 16 février, 21 le 24 février.
- Abers : 25 (Ste-Marguerite) le 10 décembre, 16 à Trégionou le 19 décembre, 30 à Trégionou le 23 décembre, 30 le 27 décembre, 51 le 24 janvier, 32 le 20 février.
- Landunvez : 7 le 2 février.
- Argenton : 15 le 17 décembre.
- Aber Ildut : 21 le 29 janvier.
- Le Conquet : 10 le 18 novembre, 11 le 28 décembre, 10 le 16 février.
- Rade de Brest : 150 (Aulne) le 24 décembre, 35 (rivière du Faou) le 5 janvier.
- Littoral bigouden : 9 de St-Guénolé au Guilvinec le 18 décembre.
- Rivière de Pont l'Abbé : 119 le 16 novembre, 80 le 14 décembre, 200 le 24 décembre, 100 le 7 mars.
- Mer Blanche/Fouesnant : 3 à 5 de novembre à janvier, 12 le 16 février.

Morbihan

- Rade de Lorient : 34 (Gâvres) le 18 novembre, 8 (Gâvres) le 13 janvier, 40 le 3 mars.
- Rivière d'Etel : 18 le 16 décembre.
- Baie de Plouharnel : 100 le 16 décembre, 35 le 26 janvier.
- Carnac : 27 dans les salines le 16 décembre.
- Locmariaquer : 90 le 2 février.
- Baden : 15 le 27 décembre.
- Etier de Noyal : 25 à Séné le 23 novembre, 39 à Séné le 27 novembre, 60 à Séné le 6 décembre, 76 au total le 14 décembre, 50 à Séné le 18 décembre, 50 à Noyal le 12 février, 45 à Séné le 17 février.
- Rivière de Peneuf : 100 le 21 novembre, 80 le 9 décembre, 35 le 6 janvier, 190 le 27 janvier.
- Estuaire de la Vilaine : 90 le 2 décembre.

Loire-Atlantique

- Marais de Guérande : 60 le 25 novembre, 20 le 23 février.

Dans l'intérieur

- 1 à St-Renan (29N) le 17 février et 3 à la Grande Vallée/Bouguenais (44) le 10 mars (cette dernière donnée à rapprocher de l'observation de Barges à queue noire au même endroit, le même jour).

*CHEVALIER ABOYEUR (*Tringa nebularia*) 32 données*

Les données de la dernière décade de décembre (Brignogan, Pont-l'Abbé, Lampaul-Ploudalmézeau) indiquent peut-être un passage.

Côtes-du-Nord

- Len/Louannec : 1 les 2 et 24 décembre et le 2 janvier.
- Ile Grande : 1 le 24 décembre.

Finistère

- Penzé : 1 les 19 et 29 janvier.
- Baie de Goulven : 1 le 1er janvier, 10 le 20 janvier, 1 les 16 et 26 février.
- Brignogan : 1 le 6 décembre, 8 le 22 décembre.
- Guissény : 2 les 6 et 31 décembre, 1 les 3 et 16 février.
- Lampaul-Ploudalmézeau : 5 le 28 décembre.
- Aber Ildut : 3 le 29 janvier.
- Logonna-Quimerch : 2 le 1er janvier.
- Littoral bigouden : 1 de St-Guénolé au Guilvinec le 18 décembre.
- Rivière de Pont-l'Abbé : 4 le 16 novembre, 1 le 14 décembre, 12 le 23 décembre.
- Mer Blanche : 1 les 23 décembre et 16 janvier.

Morbihan

- Rivière d'Etel : 16 à St-Jean le 17 novembre, 12 à la Forêt le 23 décembre, 8 à St-Jean le 1er janvier.
- Le Tour-du-Parc : 1 le 15 décembre.

Loire-Atlantique

- Bourgneuf : 4 les 20 février et 10 mars.

*CHEVALIER CULBLANC (*Tringa ochropus*) 24 données*

Ille-et-Vilaine

- Etang de Belouze/Baulon : 5 le 17 novembre, 1 le 16 décembre.
- Etang du Boulet/Feins : 1 le 8 décembre.

Finistère

- Logonna-Quimerch : 4 le 21 février.

Morbihan

- St-Jean/Mendon : 1 le 17 novembre.
- Carnac : 3 le 23 décembre.
- Etier de Noyal : 2 le 23 novembre, 1 le 12 février, 2 le 17 février.



Chevalier aboyeur, cliché Jacques Hamon

- Rivière de Penerf : 1 à Billion le 21 novembre, 2 (Trély et Pont-Neuf) le 9 décembre, 2 à Trély le 24 décembre, 1 à Trély le 17 février, 3 à Billion le 20 février, 1 à Trély le 24 février.

Loire-Atlantique

- Etang de la Blisière : 1 le 18 novembre.
- Etang de la Poitevinière : 1 les 2 et 16 décembre.
- Reservoir du Vioreau : 1 les 7 décembre et 12 janvier.
- Marais de Guérande : 1 le 27 janvier.

CHEVALIER GUIGNETTE (*Tringa hypoleucos*) 34 données

Vingt-neuf de ces observations concernent des isolés, la plus forte donnée portant sur 4 oiseaux.

Côtes-du-Nord

- Baie de Perros : 1 à Porz Nevez le 2 décembre, 1 au Len le 22 décembre, 2 le 5 janvier.

Finistère

- Penzé : 3 le 9 décembre.
- Aber Benoît : 1 à Kerabo le 24 janvier, 1 à Tardic le 2 mars.
- Aber Ildut : 1 le 29 janvier.
- Aber du Conquet : 1 le 8 décembre et le 9 février.
- Rade de Brest : 1 à Kerhuon le 21 novembre.
- Locudy : 2 à Langoz le 13 décembre.
- Rivière de Pont-l'Abbé : 1 les 15 novembre, 14 décembre et 2 février.
- Trévignon/Trégunc : 1 le 28 février.

Morbihan

- Courrégant/Floemur : 1 les 20 janvier et 10 mars.
- Rade de Lorient : 1 le 2 décembre, 1 à Kermelo le 2 février, 4 à Locoyarn le 3 février.
- Rivière d'Etel : 1 à Pont-Lorois le 25 novembre, 1 à Pen Inez le 2 février.
- Rivière d'Auray : 1 au Roc'h Du le 16 février.
- Locmariaquer : 1 le 2 février.
- Etier de Surzur : 2 le 21 novembre, 1 le 24 décembre.
- Vilaine : 1 au barrage d'Arzal le 28 décembre.

Loire-Atlantique

- Etang de la Poitevinière : 1 les 16 décembre et 12 janvier.
- Ponts de Thouaré : 2 le 16 décembre.

BECASSEAU MAUBECHÉ (*Calidris canutus*) 21 données

Ille-et-Vilaine

- Baie du Mont : 6350 le 8 février.

Côtes-du-Nord

- Baie d'Yffiniac : 3000 le 20 janvier.

Finistère

- Baie de Morlaix : 25 à Roscoff le 4 janvier, 20 à Terenez le 6 janvier.
- Baie de Goulven : 100 le 23 décembre.
- Aber Benoit : 3 le 28 décembre.
- Rivière de Pont-l'Abbé : 60 le 16 novembre, 120 le 14 décembre.
- Baie de Douarnenez : 1 à Penntrez le 10 mars.

Morbihan

- Gâvres : 300 le 2 décembre.
- Baie de Plouharnel : 80 le 26 janvier.
- Carnac : 3 à Légénès le 23 décembre.
- Rivière de Penerf : 330 le 15 décembre, 600 le 16 février.
- Estuaire de la Vilaine : 850 le 2 décembre.

Loire-Atlantique

- Baie de Bourgneuf : 1000 le 7 mars.

BECASSEAU MINUTE (*Calidris minuta*) 14 données

Après le fort passage de l'automne, les observations restent assez régulières jusqu'à la mi-décembre : 1 à Pont-l'Abbé (29S), 1 à Trenvel/Tréogat (29S) et 6 à Séné (56) le 16 novembre, 2 à St-Malo (35) le 19 novembre, 2 à Guérande (44) le 25 novembre, 1 à Séné le 27 novembre, 21 à Légénès/Carnac (56) le 2 décembre, 22 à Légénès et 11 à Noyal (56) le 8 décembre, au moins 10 à Légénès le 16 décembre, 1 à Trély/Ambois (56) le 24 décembre. Nous enregistrons nos premières données pour les mois de janvier et février : à Guérande, 12 le 11 janvier, 3 le 3 février ; à Noyal, 3 le 10 février.

BECASSEAU DE TEMMINCK (*Calidris temminckii*) 1 à Trenvel/Tréogat (29S) le 2 décembre.!

BECASSEAU VIOLET (*Calidris maritima*) 21 données

Ile-et-Vilaine

- St-Malo : 1 le 5 décembre.

Côtes-du-Nord

- Erquy : 3 en novembre, 4 en décembre, 5 en janvier, 6 en février, 4 en mars.
- Tredrez : 1 le 18 novembre.

Finistère

- Baie de Morlaix : 12 le 18 novembre.
- Landunvez : 7 le 2 février.
- Kadoran/Ouessant : 1 le 23 décembre.
- Kervourok/Molène : 3 le 15 décembre.
- Le Guilvinec : 8 à Men Mear le 10 décembre.
- Loctudy : 4 à la palud du Cosquer le 20 décembre.
- Moustierlin/Fouesnant : 1 le 24 novembre, et le 5 janvier.

Morbihan

- Perello/Ploemeur : 8 le 23 novembre, 12 le 27 janvier.

Loire-Atlantique

- Pointe du Castelli/Piriac : 1 le 11 janvier.
- Le Croisic : 1 le 20 février.

BECASSEAU SANDERLING (*Calidris alba*) 32 données

Quinze localités seulement ont reçu des Sanderlings au cours de cet hiver. Comme à l'ordinaire, ce sont les côtes cornouaillaises (huit localités, de la presqu'île de Crozon à l'estuaire du Blavet) qui ont fourni les données les plus nombreuses et les chiffres les plus forts.

Ille-et-Vilaine

- Baie du Mont : 20 le 27 décembre.
- Lancieux : 3 le 12 décembre.

Finistère

- Cléder : 30 à Tevenn-Kerbrat le 9 février.
- Baie de Goulven : 30 le 16 décembre, 3 le 16 février.
- Baie de Guissény : 3 le 3 février, 120 le 16 février, 90 le 24 février.
- Ploudalmézeau : 40 le 6 décembre, 2 le 17 janvier.
- Le Conquet : 1 le 8 décembre.
- Baie de Douarnenez : 80 pour l'ensemble le 12 décembre, 10 à Morgat le 5 janvier.
- Baie d'Audierne : 60 à Beg an Dorchenn le 19 novembre, 11 le 17 décembre, 150 à Beg an Dorchenn le 31 décembre, 50 à St-Vio le 25 février, 50 à Beg an Dorchenn le 4 mars.
- Littoral bigouden : 2 de Lesconil à Loctudy le 20 décembre.
- Littoral de Pouesnant : 45 le 29 décembre, 50 le 27 janvier, 60 le 24 février.
- Trégunc : 13 à Trévignon le 2 décembre.
- Nevez : 3 le 17 novembre, 37 le 6 décembre.

Morbihan

- Fort-Bloqué/Ploemeur : 15 le 18 novembre, 14 le 13 janvier.

Loire-Atlantique

- Baie de la Baule : 25 le 25 janvier, 12 le 4 mars, 22 le 6 mars.

COMBATTANT (*Philomachus pugnax*) 13 données

Les six données des polders du Mont St-Michel (35) montrent un maximum de stationnement (ou un passage) en janvier-février : 60 le 19 décembre, 3 à 500 le 3 janvier, 150 le 8 janvier, 350 le 7 février, 8 le 5 mars. A Trély/Surzur (56), 3 le 9 décembre, 1 le 24 décembre ; au Val/Nivillac (vallée de la Vilaine), 25 le 29 décembre ; à Bourgerelles/Arzal (Vilaine), 14 le 17 février ; à Trignac (44), 15-20 le 10 février, 1 le 16 février et 3 mars.

AVOCETTE (*Recurvirostra avocetta*) 21 données

Les deux-tiers des observations viennent de Pénérf (56), lieu classique d'hivernage : 15 le 21 novembre, 134 le 9 décembre, 138 le 23 décembre, 150 le 6 janvier, 168 le 15 janvier, 325 le 27 janvier, 150 le 10 février, 300 le 17, plus de 350 le 20 février et 103 le 6 mars. Par ailleurs, 1 les 9 et 30 décembre en Penzé (29N), 1 à Montoir (44) le 19 décembre, 200 à Penhouet (44) le 24 décembre, 24 le 20 février en baie de Bourgneuf (44), 500 à Trignac le 24 février (voir le maximum à Pénérf).

PHALAROPE A BEC LARGE (*Phalaropus fulicarius*) 4 données dans les deux premières décades de février : 2 à Lenildut (29N) le 2, 1 dans les marais de Dignac/St-Nazaire (44) les 10 et 17, 1 à Trély/Surzur (56) le 16.

GRAND LABBE (*Stercorarius skua*) 8 données

1 à St-Jacut (22) le 24 novembre, 1 au Fort-Bloqué/Ploemeur (56) le 13 janvier, 69 sur le trajet Plymouth - Roscoff le 24 janvier, 1 cadavre à Erdevén (56) le 5 février, 1 à Tharon (44) le 6 février, 1 à Penvins/Sarzeau (56) le 16 février, 2 en ce lieu le 17 février, 1 cadavre à Trenvel/Tréogat (29S) le 10 mars.

LABBE PARASITE (*Stercorarius parasiticus*) 1 à Tevenn Kerbrat/Cléder (29N) le 8 décembre.

X GOELAND BOURGMESTRE (*Larus hyperboreus*) 24 données

Un afflux sans précédent de Goélands bourgmestres a eu lieu sur les côtes bretonnes de janvier à mars. L. et P. Marion ont publié une note sur ce sujet à partir de quelques données de Loire-Atlantique, d'Anjou et de Gironde (*Alauda* 42 (2) : 127-136). En Bretagne, six localités au moins ont été touchées.

- Baie de Goulven (29N) : 2 le 25 février, 1 imm. de 2e année le 26 février.
- Le Ri/Kerlaz (29S) : 1 imm. le 10 mars.
- Baie d'Audierne (29S) : 1 à Trenvel les 12 et 19 février, 1 à Kerguellec/Plovan le 22, 5 sur 5 km de dunes le 24, 11 ind. de Plozevel à Beg an Dorchenn le 27 février (5 ad., 1 imm. de 1e année, 3 imm. de 2e année, 2 imm. de 3e année), 4 à Trenvel le 3 mars (2 ad., 1 de 1e année, 1 de 2e année), 1 imm. de 1e année à Trenvel le 10 mars.
- Le Pouldu/Guidel (56) : 1 les 16, 17 et 24 février.
- La Turballe (44) : 1 le 25 janvier, 1 imm. de 3e année le 16 février, 4 le 18 (1 ad. et 3 imm. dont 1 de 1e année et 1 de 3e année), 4 (les mêmes) le 20 février, 1 imm. les 23 et 24 février, 2 imm. les 3, 5 et 7 mars, 1 le 10 mars.

- La Prée/St-Gildas (44) : 1 ad. le 23 février.

Les données bretonnes antérieures sont très peu nombreuses et, jusqu'à une date récente, elles provenaient toutes de Loire-Atlantique : 1 ad. à Grand-Lieu en décembre 1872 (Muséum de Nantes), 1 imm. au Croisic le 31 janvier 1899 et 1 au Croisic le 2 janvier 1900 (tous deux au Muséum de Nantes), 1 à St-Nazaire le 7 avril 1962 (Morel *fidèle* Kowalski 1971) et 1 en baie de Bourgneuf le 13 décembre 1966 (Kowalski 1966) ; 1 ad. très probable à Dangan (56) le 1er octobre 1972 (*At Vran*, 5 (4) : 172) ; enfin 1 imm. de 2e année à Quessant (29N) le 11 octobre 1973 (*At Vran*, 6 (4) : 260). Lors de la publication de l' "Ornithologie de la Basse-Bretagne" en 1934, Lebeurier et Rapine avaient été amenés à écarter cet oiseau faute de données récentes, et ce malgré des citations imprécises dans les deux catalogues finistériens du siècle dernier.

L'examen des données de l'hiver montre qu'à part deux notations de janvier et de la deuxième semaine de février, toutes les données sont très concentrées à partir du 16 février, le maximum étant atteint dans la dernière décade de ce mois ; ces faits ne contredisent pas l'hypothèse de Marion selon qui l'afflux de Goélands bourgmestres sur nos côtes serait lié aux fortes perturbations climatiques qui, de début-janvier à la mi-février, ont balayé de façon quasi ininterrompue les mers d'Europe nord-occidentale. Cependant, cette explication ne nous paraît pas pouvoir rendre compte à elle seule du phénomène, car ce n'est sûrement pas la première fois que de telles conditions atmosphériques sont réunies dans ce secteur de l'Atlantique Nord et, à notre connaissance, la littérature ornithologique n'a jamais rapporté d'afflux de ce type.

(GOELAND A AILES BLANCHES (*Larus glaucoïdes*) 6 données)

Au maximum de l'irruption des Goélands bourgmestres, six observateurs ont également noté des Goélands à ailes blanches. Un récent article de *British Birds* (1975, 68 : p.24) met en avant les très grandes difficultés de détermination de cette espèce dans la nature et signale même des cas d'erreur d'identification dans les musées. D'importants risques de confusion existent entre le Goéland à ailes blanches et : les petits Goélands bourgmestres, les Goélands argentés albinos, les hybrides Goéland argenté x Goéland bourgmestre (fréquent). Une identification certaine ne peut se faire que dans de bonnes conditions d'observation en utilisant une somme de critères dont aucun n'est véritablement absolu.

Voici donc, sous toutes réserves, la liste des observations attribuées à cette espèce au cours de l'hiver 1973-1974. Sont soulignées les données documentées ayant le plus de chances de se rapporter vraiment à ce Goéland : 1 imm. de 2ème année à Trenvel/Tréogat (29S) les 17 février et 3 mars, 1 à Trenvel le 27 février, 1 à la Turballe le 24 février, 1 imm. de 2e hiver à la Baule (44) le 28 février et 1 imm. en fin de 1er hiver au Croisic (44) le 5 mars.

GOELAND A BEC CERCLE (*Larus delawarensis*). Jean Boulva, ornithologue

canadien en stage en France, a observé un adulte de cette espèce américaine à la pointe du Croisic (44) le 15 décembre 1973. Cette observation a déjà été publiée dans *Alauda* (1975, 43 : 195) assortie de réserves de la rédaction qui nous paraissent superflues : l'auteur de l'observation qui connaît bien l'oiseau "pour l'avoir souvent observé dans l'est du Canada" est certain de son identification. Ce serait donc la première observation bretonne et française de cette espèce qui n'a été notée que trois fois auparavant en Europe (en Allemagne en janvier 1968 et dans les Iles Britanniques en mars et juin 1973).

GOELAND CENDRE (*Larus canus*) 32 données

Rien de bien nouveau concernant la distribution ou les effectifs : 300 dans le Golfe (56) le 2 janvier, 500 en baie d'Yffiniac (22) le 20 janvier, 80 à Erdeven (56) le 5 février, 150 à Arzal (56) le 17 février, 100 au Croisic le 7 mars, 100 à Penfentrez/St-Nic (29S) le 10 mars.

MOUETTE MELANOCEPHALE (*Larus melanocephalus*)

1 le 16 février à Guidel (56) et 1 ad. en plumage nuptial le 22 février à St-Jacut (22).

MOUETTE PYGMEE (*Larus minutus*) 31 données

Les données sont irrégulièrement réparties, à la fois géographiquement et chronologiquement. A deux exceptions près (2 au Grouin/Cancalle (35) le 16 décembre et 1 dans la Rance (35) le 23 février), toutes les observations ont eu lieu sur les côtes méridionales, pour la grande majorité (24/29) entre la Laïta et la Loire. 8 à Pen Bron/la Turballe (44) le 27 janvier, 16 au Croisic (44) le 10 février, 4 à Brouël/Séné (56) le 12 février. Mais c'est dans la seconde quinzaine de février que se produit le mouvement principal, avec notamment 24 à Kerpenhir/Locmariaquer, 41 au Pont-Neuf/le Tour-du-Parc (56) et 270 au Duem/Sarzeau (56) le 16, 56 à Kervoyal/Dangan (56) le 17, 15 à la pointe du Croisic le 20, 600 à la Met Blanche/Fouesnant (29S) le 23... Dernière observation de la période, 1 à la Turballe le 3 mars.

La plus forte bande observée jusqu'alors en Bretagne ne comptait que 100 à 200 ind. (19 septembre 1972, St-Jacut).

MOUETTE TRIDACTYLE (*Rissa tridactyla*) 32 données

52 ind. sont installés dans les falaises de Koh Kastell/Belle-Ile (56) le 10 mars.

GUIFETTE NOIRE (*Chlidonias niger*)

1 à Moustierlin/Fouesnant (29S) et 1 en Penzé (29N) le 18 novembre. Nos données les plus tardives à ce jour (auparavant : 11 novembre 1968).

STERNE NAIN (Sterna albifrons)

1 dans l'embouchure de l'Aber Wrac'h (29N) le 24 janvier : notre première donnée hivernale.

STERNE CAUGEK (Sterna sandvicensis) 22 données

L'ensemble des données provient de deux secteurs : l'Aber Wrac'h (29N) et le Mor Bras (56/44) :

- Aber Wrac'h (29N) : 1 le 10 décembre, 1-2 le 25 décembre, 2 le 20 février.
- Erdeven (56) : 1 le 5 février.
- St-Philibert (56) : 2 le 31 décembre.
- Kerpénhir/Locmariaquer (56) : 1 le 2 décembre, 3 le 2 février, 10 le 16 février.
- Penwins/Sarzeau (56) : 19 le 24 février.
- Dangan (56) : 2 le 31 décembre, 1 le 24 février.
- Quiniac/Mesquer (44) : 2 le 29 décembre.
- La Turballe (44) : 1 le 24 février.
- Le Croisic (44) : 2 le 25 novembre, 5 les 3 et 8 février, 3 le 17 février.
- St-Mazaire (44) : 1 le 5 janvier.

PIGEON BISET (Columba livia)

Sur Belle-Ile (56), 21 au Buguel et 13 au Grand Cosquet le 23 décembre.

PIGEON COLOMBIN (Columba oenas) 4 données

3 au Pont de Thouaré/Mauves (44) le 21 novembre, 3 en rivièrè du Faou (29S) le 31 décembre, 12 sur les polders de la baie du Mont St-Michel (35) le 9 février, 1 à St-Renan (29N) le 12 février.

PIGEON RAMIER (Columba palumbus)

Quelques chiffres : 300 à l'étang de Livrey/Campel (35) le 28 novembre, 1000 le 3 janvier et 1500-2000 le 8 février sur les polders de la baie du Mont (35).

TOURTERELLE TURQUE (Streptopelia decaocto)

Nouvelles localités finistériennes : 1 le 16 novembre à Plounéour-Lanvern, 2 chanteurs le 24 novembre au Cap Coz/Fouesnant, 7 le 12 décembre à Ploeven, 8 le 30 décembre au Faou, un couple le 2 mars à Kernevel, 50 le 10 mars à Poullan-sur-Mer, 1 le 12 décembre à Plouvien. Aucune localité nouvelle ne nous a été signalée pour les autres départements.

HIBOU MOYEN-DUC (*Asio otus*)

1 mâle adulte est trouvé mort près de St-Renan (29N) le 17 février.
Un chanteur diurne à Menez Meur/Hanvec (29N) en février.

HIBOU DES MARAIS (*Asio flammeus*) 26 données

Six observations en décembre : 2 les 6 et 9 à Trévignon/Trégunc (29S), 2 le 23 à Belle-Ile (56), 1 les 26, 27 et 28 en baie du Mont (35), 1 le 30 au Collet/Bourgneuf (44).

Les quatre observations de janvier proviennent du littoral léonard où l'espèce n'avait pas été observée auparavant : 1 le 6 et 3 le 20 au Curnic/Guissény, 1 le 13 à Keremma/Treflez, 1 le 24 à Ste-Marguerite/Landéda.

En février, le nombre des observations et celui des oiseaux observés augmentent fortement et l'on peut alors parler d'une petite invasion qui se prolonge jusqu'en mars : 4 du 3 février au 2 mars au Curnic, 3 le 3 février à Keremma ; 2 le 3 février, 3 le 24 et 4 le 5 mars en baie d'Audierne (29S) ; 15 les 8, 9 et 10 février en baie du Mont, 1 le 26 février en baie de Goulven (29N) (peut-être un des oiseaux de Keremma) ; 3 le 6 mars en baie de Bourgneuf ; 1 le 14 mars à Lannec/Floeneur (56). Des combats sont notés le 7 février au Curnic, le 24 en baie d'Audierne.

MARTIN-PECHEUR (*Alcedo atthis*) 113 données

	NOV.	DEC.		JAN.		FEV.		MARS
LITTORAL	12	15	19	11	6	6	13	1
INTERIEUR	11	5	1	2	0	2	3	0

De ce tableau on peut retirer que le départ des hivernants se fait massivement dans la première quinzaine de mars. Si le mouvement de l'intérieur vers le littoral dès fin-novembre semble se confirmer, l'absence de données intérieures dans la première quinzaine de mars ne semble pas significative.

On peut aussi noter la découverte de 7 cadavres le 17 novembre à l'étang du Baron/Guipry (35).

PIC CENDRE (*Picus canus*)

1 à St-Brandan (22) le 13 janvier et le 3 février, 1 chanteur au Viocreau (44) le 2 mars.

PIC EPEICHETTE (*Dendrocopos minor*)

Données originales : chants et tambourinages le 24 janvier à Kethuel/

Flouguerneau (29N), le 29 janvier à Pont Raun/Plouarzel (29N), le 3 février à Severac (44), le 3 mars au Cranou/Hanvec (29K).

COCHEVIS HUPPE (*Galerida cristata*) 14 données

L'espèce est présente tout l'hiver à St-Nazaire (44), en ville de Lorient (56) et en quelques secteurs de la côte du Morbihan (Erdeven, Floeneur, Guidel). On note le chant le 5 février à la gare de Lorient.

Deux observations sur le littoral du Finistère : 1 le 28 février à la pointe de Trévignon/Trégunc et 1 ou 2 le 13 mars à Porspoder.

ALOUETTE LULU (*Lullula arborea*) 10 données

Quelques bandes : 18 le 23 décembre à la Grée-Trehulo/Questembert (56), 10 le 24 décembre à Kerbois/Crac'h (56) ; l'observation la plus remarquable est réalisée dans la région quimpéroise : 30 le 16 février à Rossuën/Plomelin.

Un chant le 12 janvier à Lampâtre/Goven (35), puis, à partir de la mi-février, des chanteurs sont notés au Val/Nivillac (56), en forêt de Lorges (22), à St-Laurent/Plomel (56), en forêt de Branguilly/Gualtas (56). On note enfin 1 ind. le 13 mars à la Touche/Talensac (35).

ALOUETTE DES CHAMPS (*Alauda arvensis*)

Quelques chiffres : 300 le 24 décembre à Trély/Surzur (56), 200 le même jour à Loc'h Nizeleg/Plovan (29S), 2-300 le 27 décembre à le Vievier-sur-Mer (35)...

ALOUETTE HAUSSE-COL (*Oenanthe alpestris*)

En Poale du Mont (35), 4 notées le 9 février et 24 le 10 février. Une observation remarquable dans l'intérieur : 1 le 13 février au réservoir du Vioreau (44).

HIRONDELLE DE FENETRE (*Delichon urbica*)

Encore 3 le 24 novembre à la pointe de Moustierlin/Fouesnant (29S).

PIPIT DES ARBRES (*Anthus trivialis*)

Un migrateur précoce le 10 mars au barrage de la Rance (35).

PIPIT SPIONCELLE (*Anthus spinoletta spinoletta*) 29 données

Ille-et-Vilaine.- L'espèce se révèle répandue sur les plans d'eau de

l'intérieur : à l'étang de Belouze/Baulon, 5 le 17 novembre ; à l'étang de Daniel/Louvigné-de-Bais, 1 le 17 novembre ; à l'étang du Boulet/Feins 4-5 le 10 décembre ; au Grand Etang d'Ouës, 1 le 15 décembre ; aux marais de Sougeal, 3-4 le 6 décembre, 11 le 27 décembre, 4 le 8 février.

Côtes-du-Nord. - 1 le 20 janvier à l'étang de St-Bihy.

Finistère. - Non recherché cet hiver. On note 1 à 3 oiseaux en divers points des marais de St-Renan en décembre, 1 au Curnic/Guissény et 1 au moins à Lampaul-Ploudalmezeau le 12 décembre, 1 à Loc'h Koziou/Trégunc le 4 février.

Morbihan. - Peu noté. Au Cranic/Brec'h, 1 ou 2 régulièrement en décembre, 3 le 12 janvier, 2 le 13, 1 le 26 janvier.

Loire-Atlantique. - Isolés notés de décembre à février au Vioseau, plusieurs le 15 décembre à l'étang de la Blisière/Juigné, 2-3 le 16 décembre à l'étang de la Poitevinnière.

[Nous pouvons affirmer désormais que la sous-espèce montagnarde du Pipit spioncelle n'est en aucune façon une rareté en Bretagne. Les observations recueillies depuis quelques années montrent l'oiseau largement répandu à défaut de nous renseigner sur les effectifs concernés. Ceux-ci doivent être considérables. Une prospection plus systématique des milieux humides tant intérieurs que littoraux devrait être entreprise (ne pas se limiter aux bordures d'étangs qui n'abritent vraisemblablement qu'une part négligeable des spioncelles, mais visiter également les marais, prairies et landes tourbeuses). Quant aux oiseaux signalés en nombre important en milieu maritime, il nous est encore difficile de les accepter sans réserves car des confusions sont possibles avec des oiseaux appartenant à des populations nordiques du Pipit maritime. De plus, certains observateurs continuent de signaler sous le nom d'espèce (spioncelle) les Pipits maritimes, ce qui ne facilite pas le travail des rédacteurs.

BERGERONNETTE GRISE (*Motacilla alba*)

Dortoirs de 5-600 le 1er décembre à la gare de Rennes (35), de 130 à Suscinio/Sarzeau (56).

PIE-GRIECHE GRISE (*Lanius excubitor*)

1 à St-Lumine-de-Clisson (44) le 24 novembre, 1 en forêt de Quénécan (22) le 21 décembre.

TRAQUET PATRE (*Saxicola torquata*)

En attendant que les mouvements saisonniers de l'espèce soient sérieusement étudiés, il ne nous semble pas inutile de relever quelques observations hivernales réalisées dans l'intérieur : 1 le 15 décembre à Maupertuis/Lohéac (35), 1 le 21 en forêt de Quénécan (22), 2 le 23 à St-

Lumine-de-Clisson (44), 2 le 31 à St-Brandan (22), 1 le 20 janvier à St-Bihy (22).

TRAQUET MOTTEUX (*Oenanthe oenanthe*)

1 le 10 mars à la Mer Blanche/Fouesnant (29S).

ROUGEQUEUE NOIR (*Phoenicurus phoenicurus*) 9 données

1 à l'arsenal de Brest le 18 novembre, 1 à Porz Liogan/le Conquet (29N) le 8 décembre, 1 à St-Marc/Quimper (29S) le 9, 1 à Kervijen/Ploeven (29S) le 12, 1 à Kerity/Penmarc'h (29S) le 14, 2 à la pointe St-Mathieu/Plougonvelin (29N) le 22, 1 à Kergelen/Larmor-Plage (56) le 24, 1 à Nantes (44) le 31, 1 à Brest le 13 février, 3 aux Bernieu Per/Canalet (29S) le 10 mars. Cette dernière donnée peut concerner le début du passage pré-nuptial.

GRIVE DRAINE (*Turdus viscivorus*)

Observations léonardes.- 1 à Besmen/Plougourvest le 18 novembre, 1 à St-Samson/Landunvez le 22 novembre, 1 chanteur à Kerhallet/Brest le 10 janvier.

BOUSCARLE DE CETTI (*Cettia cetti*) 49 données

Ile-et-Vilaine.- A l'étang de Combourg, 2 le 10 décembre, 2 chanteurs le 13 mars ; à Marcillé-Robert, 2 chanteurs le 12 janvier ; au marais de Sougeal, 2 chanteurs le 27 décembre.

Finistère.- A St-Renan, 1 chanteur jusqu'au 22 novembre, puis aucune observation ; à Loc'h Kergaran/Plovan, 1 chanteur le 16 novembre ; à Trenvel/Tréogat, plusieurs le 21 novembre, 1 chanteur en fin-novembre et début-décembre, 2 chanteurs le 24 décembre, plusieurs chanteurs le 28 décembre, 1 chanteur les 17 et 24 février, 2 chanteurs le 3 mars ; au marais de Lampaul-Ploudalmézeau, 5 (dont 1 chanteur) le 2 décembre ; à l'étang du Pont/Kerlouan, 1 chanteur le 5 décembre, 1 chanteur le 31 décembre ; à Ménéham/Kerlouan, 1 chanteur le 6 janvier (3 oiseaux présents) ; à Pentrez/St-Nic, 1 chanteur le 12 décembre ; à l'Aber/Crozon, 1 le 5 janvier ; à Port-Launay, 2 chanteurs le 21 février ; au Loc'h/Plogoff, 1 chanteur le 10 mars.

Morbihan.- Au marais de Suscinio/Sarzeau, 20-30 chanteurs le 9 décembre, 10 chanteurs le 16 février ; à Bétahon/Billiers, 1 chanteur le 9 décembre ; à Dangan, 1 chanteur le 15 décembre ; au Roc'h Du/Crac'h, 1 chanteur le 16 décembre, 3 (dont 2 chanteurs) le 23 décembre ; à Lannec/Ploemeur, 1 le 19 janvier, 3 le 17 février ; au Loc'h/Guidel, 4 le 19 janvier, 1 le 20 février ; à Kerouriec/Erdeven, 2 chanteurs le 23 janvier ; au Landier/Arzal, 1 chanteur le 24 janvier ; au Roho/Théhillac, 7 chanteurs le 17 février ; au Val/Nivillac, 9 chanteurs le 17 février ; à Rieux, 1 chanteur le 17 février.

Loire-Atlantique.- A l'étang du Pin, 1 chanteur le 18 novembre ; à l'étang de Maubousson/Juigné, 1 chanteur le 16 décembre ; à l'étang du Bois-Jolland/St-Nazaire, 1 chanteur le 23 février ; dans les marais de Guérande, 1 chanteur le 20 février ; au Vioreau, 1 chanteur le 13 février.

PHRAGMITE DES JONCS (*Acrocephalus schoenobaenus*)

Une observation précoce sans précédent : 2 le 21 février sur les prés salés de l'Aulne/Logonna-Quimerch (29S).

FAUVETTE A TÊTE NOIRE (*Sylvia atricapilla*) 23 données

Toutes les observations proviennent de Bretagne sud (du Sud-Finistère à la Loire-Atlantique) : vingt données d'1 ou 2 ind. aux Hautes-Folies/Messac (35) sur l'ensemble de la période ; trois observations à Fouesnant (29S) du 25 novembre (1 mâle et 1 femelle) au 10 décembre (2 femelles) ; 1 chanteur à Nantes le 12 décembre ; trois observations à Kergoat-al-Lez/Quimper du 23 décembre au 3 février (1 mâle) ; 1 femelle à Ergué-Armel/Quimper le 23 janvier ; 1 chanteur à Lorient le 31 janvier et 2 chanteurs au Kreisker/Lorient les 5 et 6 mars ; 1 mâle le 17 et 2 mâles le 18 février à Plogastel-St-Germain (29S) ; 1 chanteur le 2 mars à St-Nazaire. Les observations de St-Nazaire et de Lorient au début de mars pourraient marquer le début des arrivées.

FAUVETTE PITCHOU (*Sylvia undata*)

Côtes-du-Nord.- Signalée aux landes de St-Brandan.

Finistère.- Signalée à Trévignon et Kerminaouët/Trégunc, Combrit, Penn Kerneo/Riec, landes du Cranou/Hanvec, Tuchenn Gador et Ti Bleiz (Arrée), Kervily/Plouguerneau, Trenvel et Loc'h Kergaran (baie d'Audierne).

Morbihan.- Karham/Ploeneur, Cranic/Brec'h, Pentes/Surzur, Roc'h Du/Crac'h, Noyalo, Kernaoud/Crac'h, Temple/Pont-Scorff, étang du Rocher/Téhillac, pointe du Blaiz/Baden, Loc'h/Guidel.

CISTICOLE (*Cisticola juncidis*) 31 données

La rareté des émissions vocales en hiver fait que l'espèce passe largement inaperçue à une époque où les milieux qu'elle fréquente sont peu prospectés de surcroît. Cependant, le nombre de données recueillies suffit à prouver que la Cisticole n'a pas éprouvé de difficultés à subsister dans les secteurs conquis.

Ille-et-Vilaine.- Isolés en baie du Mont les 27 et 28 décembre et le 8 février.

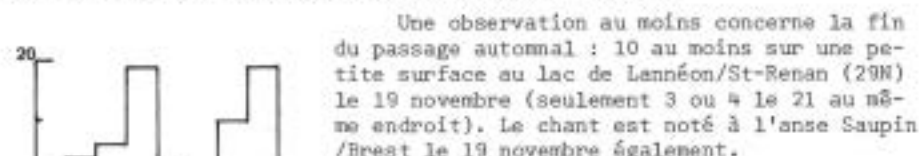
Finistère.- Notée à Trenvel/Tréogat le 21 novembre, les 2, 24 et 28 décembre, le 6 janvier, le 24 février (1 chanteur) et le 9 mars ; toujours en baie d'Audierne, 1 à Kerguellec/Tréguennec le 9 mars ; 1 à St-Samson/

Landunvez le 4 décembre, 1 au Curnic/Guissény le 12 décembre et le 7 février, 2 le 7 février à St-Renan, 1 chanteur en rivière de Pont-l'Abbé le 21 février, 2 (dont 1 chanteur) en baie de Goulven le 26 février.

Morbihan.- 1 à St-Jean/Mendon le 1er janvier, 2 chanteurs au Loc'h/Guidel le 19 janvier, 2 à Truskat/Sarzeau le 3 février, 1 chanteur à Trély/Sursur le 16 février, 1 chanteur à Rieux le 17 février.

Loire-Atlantique.- 1 le 9 décembre à St-Lumine-de-Clisson (Grand-Lieu), 1 le 25 décembre en baie de Bourgneuf où elle est à nouveau notée le 6 mars, 1 chanteur le 27 janvier dans les marais de Guérande, 1 au Vioreau le 13 février, 3 chanteurs au Croisic le 14 mars.

POUILLOT VELOCE (*Phylloscopus collybita*) 101 données



Une observation au moins concerne la fin du passage automnal : 10 au moins sur une petite surface au lac de Lannéon/St-Renan (29N) le 19 novembre (seulement 3 ou 4 le 21 au même endroit). Le chant est noté à l'anse Saupin/Brest le 19 novembre également.

Relevons les observations hivernales (de début-décembre à mi-février :

Ille-et-Vilaine.- 1 le 27 décembre dans les marais de Sougeal.

Côtes-du-Nord.- 2 le 24 décembre à l'île Grande/Trébeurden.

Finistère.- St-Pol-de-Léon : noté en petits groupes à Kerhoant en décembre-janvier ; Pleuven : isolés en décembre et janvier ; St-Renan : noté tout l'hiver en divers points (1 à 4) ; Quimper : 1 ou 2 en divers points tout l'hiver ; Lampaul-Ploudalmézeau : 1 le 10 décembre ; Tréogat : 2 le 24 décembre à Trenvel ; St-Jean-Trolimon : 1 le 24 décembre à St-Vio ; Benodet : 1 en fin-décembre et début-janvier, 2 le 9 février à Kerjarniou ; le Faou : 1 le 31 décembre ; Crozon : 2 le 5 janvier à l'Aber ; Kerlouan : noté en janvier à Nénéhan, 2 le 3 février à l'étang du Pont ; Brest : 1-2 en divers points tout l'hiver, notamment 2 au centre-ville le 7 janvier ; Kerhuon : noté en janvier ; Plouguin : 1 le 17 janvier dans l'anse du Grand Moulin ; Landunvez : 1 le 17 janvier à Trémazan ; Lannilis : 4 le 24 janvier ; l'île-Tudy : 1 le 2 février au Sillon ; Trégunc : 1 le 2 février au Loc'h Kozioù ; Cléder : 1 chanteur le 9 février à Tevenn-Kerbrat ; Fouesnant : 1 chanteur à Moustierlin le 13 février ; Plougouvest : 1 le 24 décembre.

Morbihan.- Carnac : 1 le 2 décembre à Légénès ; Josselin : 1 le 4 décembre ; Crac'h : 1 au Roc'h Du en fin-décembre ; St-Arnel : 1 le 27 décembre à Lasné ; la Trinité : 2 à Kervilen le 6 janvier ; Dangan : 1 le 27 janvier à Kervoyal ; Vannes : 1 chanteur le 2 février.

La disproportion entre les données finistériennes et celles du res-

te de la Bretagne ne traduit vraisemblablement que l'inégale intensité de l'observation dans notre région. Par contre il est tout à fait notable que la quasi totalité des observation est faite dans une étroite bande côtière, les rares données de l'intérieur se situant tout au début de l'hiver (Josselin le 4 décembre), soit à mi-février (Petit-Mars, Joué).

Nous avons à nouveau fixé arbitrairement à mi-février la fin de la période d'hivernage pour éviter autant que possible la confusion entre hivernants et migrateurs précoces. Cependant, cet hiver en particulier, le problème du début du passage est très complexe ; si la classique augmentation du nombre de données en février (un tiers du total) milite en faveur de l'apparition des premiers migrateurs, l'apparition du chant n'y est certainement pas étrangère (neuf observations sur quinze dans la première quinzaine, treize sur dix-neuf dans la deuxième concernant des chanteurs) : chants le 2 février à Quimper et Vannes, le 9 à Cléder, le 13 à Fouasnant, le 16 au Duer/Sarzeau (56), le 17 au Robo/Téhillac (56), le 18 à Brest, le 20 à St-Pol-de-Léon, à Pleuven et à Guérande, le 21 à Kerhuon, le 22 à Moëlan (29S), le 23 à Rosporden (29S) et Auray (56), le 24 à Noyal-Pontivy (56), le 26 à Ploufragan (22) et Ploumëour-Trez (29N). Quelques-unes de ces observations ajoutées à celles de Joué et Petit-Mars le 13 février semblent bien indiquer une arrivée (notamment celles de Noyal-Pontivy, Ploufragan et peut-être Rosporden). Cependant les arrivées à cette époque semblent limitées, de même qu'en début-mars : seulement six données dans la première quinzaine, aucun chanteur en forêt du Cranou le 3, premières observations en Ile-et-Vilaine le 13 (Messac et Combours).

? On note enfin un oiseau "gris et blanc", sans doute *Phylloscopus o. tristis*, à St-Renan le 13 mars.

MESANGE A MOUSTACHES (*Panurus biarmicus*) 38 données

Finistère. - En baie d'Audierne, observations tout l'hiver, en particulier : 5 à Trenvel et 5 à Kergaran le 16 novembre, 9 à Trenvel le 20 janvier, 2 à St-Vio le 24 février, 2 à St-Vio et 5 à Trenvel le 10 mars ; à Lampaul-Ploudalmézeau, 5 le 2 décembre, notée le 10 décembre ; à l'étang de Goulven, 8 le 6 janvier, 6 le 13, 7 le 20 janvier, 10 le 3 février ; à Ménéham/Kerlouan, 1 le 6 janvier ; à Loc'h Kozliou/Trégunc, 7 le 4 février, 10-15 le 28 février.

Morbihan. - A l'étang de Kerpont/St-Gildas-de-Rhuys, 2 le 31 décembre ; à Lannec/Ploemeur, au moins 4 le 9 décembre, 3 le 17 février, 5 le 10 mars, 4 couples le 11 mars, 12 le 14 mars ; au Loc'h/Guidel, notée le 22 décembre, 2 le 20 février ; pas de chiffres pour les localités désormais classiques (Suscino, Kervran, Kerzine...).

Loire-Atlantique. - 10 le 2 janvier à Grand-Lieu (partiel) et 2 le 23 février dans les marais de Guérande.

MESANGE NOIRE (*Parus ater*) 28 données

Ile-et-Vilaine. - A Messac, sept observations en novembre, neuf en dé-

cembre, 1 les 9 et 15 janvier.

Côtes-du-Nord. - 3 à St-Brandan le 23 février.

Finistère. - 3 le 18 novembre au Relecq/Plounéour-Menez, 1 le 22 décembre en forêt de Lannuzouarn/Taulé, 1 le 1er janvier à Coat Men/Landivisiau, 4 à Coz Coat/Plourin-les-Morlaix le 24 février, 2 chanteurs le 3 mars au Coste Noir/le Cloître-St-Thégonnec.

Morbihan. - 1 le 24 février au Kreisker/Lorient.

Loire-Atlantique. - 1 à St-Nazaire les 11, 12 et 14 décembre.

▲ *TICHODROME (Tichodroma muraria)*

1 au Cap Fréhel (22) le 18 novembre.

BRUANT PROYER (Eberisa calandra) 29 données

Sur le littoral du Finistère et du Morbihan (aire de reproduction), on note : 20 le 16 novembre à Trenvel/Tréogat (29S), 11 dont 3 chanteurs le 20 à St-Sanson/Landunvez (29N), 15 le 2 décembre à Lampaul-Ploudalmézeau (29N), 20 le 9 décembre au marais de Suscinio/Sarzeau (56) où 50 sont observés le 24 décembre, 5 le 14 décembre à l'île Chevalier/Pont-l'Abbé (29S). L'espèce est peu notée en janvier-février, mais on relève : 25 le 17 janvier à St-Sanson, 15 le 27 à Suscinio.

Les observations les plus remarquables proviennent de la baie du Mont (35) où l'espèce hiverne en nombre non négligeable : 13 aux Quatre Salines et 70 au polder Foulon le 27 décembre, 62 à Foulon le 28. On observe encore dans le même secteur (hors de l'aire de reproduction) : 20 dans les marais de Sougeal le 28 décembre. Enfin, 8-10 sont à nouveau notés sur les polders le 9 février.

Il paraît évident que l'espèce passe largement inaperçue en dehors de la saison de reproduction et que le statut demanderait à être précisé notamment dans l'intérieur de la Haute-Bretagne.

▼ *BRUANT DES NEIGES (Plectrophenax nivalis)* (17) données

2 le 1er décembre au Wougo/Guissény (29N), 5 le 6 décembre à Lampaul-Ploudalmézeau (29N) ; en baie du Mont (35), 2 le 9 décembre, 10-12 le 19, 3 les 27 et 28 décembre, 1 le 8 janvier, 5 le 8 février à St-Benoît-des-Ondes, 15 le 9 et 21 le 10 février sur les polders ; 5 le 13 février au sillon de Talbert (22) ; 13 le 13 février et les 6 et 13 mars à Ste-Anne/St-Pol (29N), 3 les 24 et 27 février en baie d'Audierne (29S).

Une arrivée semble bien avoir eu lieu en février, les données antérieures, peu nombreuses, ne concernant que quelques oiseaux en baie du Mont.

BRUANT LAPON (*Calcarius lapponicus*) 16 données

Une forte bande séjourne dans les chaumes de la côte de Landunvez (29N) jusqu'à début-décembre : 42 le 20 novembre, 40 au moins le 22, 38 le 4 décembre, un seul note le 17 décembre, aucun en janvier. Si l'on a excepté 1 à Ste-Anne/St-Pol (29N) le 13 février, seule la baie du Mont (35) fournit des données au milieu de l'hiver : 17 les 27 et 28 décembre aux herbues de Foulon, 6 le 8 janvier, isolés jusqu'au 10 février, 4 le 15 février.

PINSON DU NORD (*Fringilla montifringilla*) 51 données

Dans la deuxième quinzaine de novembre (six données), on note : 78 vers le sud-est le 18 à Besmen/Plougourvest (29N) et 150 vers le sud le 22 à la pointe de Landunvez (29N).

Première quinzaine de décembre (dix données) : 30 le 5 à la Mer Blanche/Fouesnant (29S), passage vers le sud le 9 à Cromenac'h/Ambon (56), 50 le 14 à l'Île Chevalier/Pont-l'Abbé (29S).

Deuxième quinzaine de décembre (douze données) : 50 le 22 à Montauban (35), 200 le 23 à Ergué-Gabéric (29S), 50 le 23 à la Mer Blanche.

Première quinzaine de janvier (huit données) : 100 le 2 au lac de Grand-Lieu (44).

Deuxième quinzaine de janvier (cinq données) : 100 le 18 à Pont-calleck/Kernasclédén (56).

Première quinzaine de février (trois données) : 200 à 300 le 10 sur les polders de la baie du Mont (35).

Deuxième quinzaine de février (quatre données) : 50 à 100 le 18 à Kervinou/Hanvec (29N).

Première quinzaine de mars (trois données) : 8 en forêt du Cranou/Hanvec le 3, fort stationnement à Plomodiern (29S) le 5, 1 le 13 à Joué-sur-Erdre (44).

CHARDONNET (*Carduelis carduelis*)

Nous ne citons que les observations concernant les plus fortes bandes (plus de 50 oiseaux) : à l'Île Chevalier/Pont-l'Abbé (29S), 60-70 les 25 et 26 novembre, 150 le 24 décembre ; à la Mer Blanche/Fouesnant (29S), 60 le 5 décembre, 180 le 23 décembre ; au Vioreau (44 intérieur), plusieurs dizaines le 7 décembre, 100 le 28 décembre ; en rivière du Faou (29S), 200 le 30 décembre et les 3 et 4 janvier ; à Floeneur (56), nombreux le 18 janvier.

Les augmentations notées simultanément dans les deux localités cornouaillaises en fin-décembre indiquent-elles un mouvement à cette époque ? On peut noter que les observations de janvier, février et mars ne concernent plus que des groupes réduits, à l'exception de Floeneur et de la Mer Blanche où l'on observe 40 ind. le 16 janvier.

TARIN (*Carduelis spinus*) 32 données

L'espèce a semblé peu abondante cet hiver. Le passage se termine vers le 22 novembre, avec peut-être un faible prolongement dans la première quinzaine de décembre. On note 210 le 17 novembre au Stang/Plou-gourvest (29N), 47 à Rosporden (29S) et 97 vers le sud en trois heures à Besmen/Plougourvest le 18, encore 2 sur la côte de Landunvez (29N) le 22 novembre.

En décembre, on relève 5 à Rosporden le 8, 5 à Guingamp (22) le 10, 5 à St-Brieuc (22) le 12, 7 à Penzé (29N) le 31. En janvier, 10 à Logon-na-Quimerch (29S) le 1er, 10 à La Blisière/Juigné (44) le 13. En février, 10 à Plaine-Fougères (35) le 8, 10 à Bouguenais (44) le 14, 50 au lac de Grand-Lieu (44) le 18, 1 à Messac (35) le 23 février, dernière donnée de la période.

LINOTTE MELODIEUSE (*Carduelis cannabina*) 29 données

Le passage est terminé à mi-novembre. A l'exception du Vioreau (44) toutes les localités signalées cet hiver sont littorales.

Ille-et-Vilaine

800 au Vivier-sur-Mer le 27 décembre, 800 le 26 janvier à Cherrueix.

Finistère

A la Mer Blanche/Fouesnant, 900 le 5 décembre, 7 à 800 le 12, 1500 le 23 décembre, 300 le 16 janvier ; 150 à Trenvel/Tréogat le 3 décembre.

Morbihan

400 au Moustoir/Arzal le 2 décembre, 300 à Trély/Surzur le 24 décembre, 250 au Pont-Neuf/le Tour-du-Parc le 31 décembre, 170 à Dolan/Séné le 11 décembre, 150 à Moyalo le 9 décembre...

Loire-Atlantique

200 le 28 décembre au Vioreau.

SERIN CINI (*Serinus serinus*) 22 données

Côtes-du-Nord

- St-Jacut : 3 le 21 novembre.

Finistère

- St-Pol-de-Léon : 2 chanteurs le 21 novembre.
- Plouneour-Trez : 2 (chant) le 26 février.
- Tréogat : 2 à Trenvel le 16 novembre.
- Pont-l'Abbé : 1 chanteur à l'île Chevalier le 16 novembre.
- Plomelin : 1 chanteur le 16 février.
- Quimper : 2 à Kerogan le 23 décembre, 1 chanteur le 19 janvier.
- Fouesnant : 1 chanteur les 13, 22 et 28 février à Moustierlin.
- Concarneau : 1 chanteur le 22 février.
- Riec-sur-Belon : 2 (chant) le 28 février.

Morbihan

- Ploeseur : 1 chanteur à Beg Minio le 14 mars.
- Lorient : 1 chanteur au Kreisker le 15 janvier.
- Vannes : 2 au Prat le 15 février.
- Nivillac : 1 à le Val le 17 février.

Loire-Atlantique

- St-Nazaire : 1 chanteur le 12 décembre, 3 chanteurs et 2 ind. le 23 février, 2 chanteurs le 9 mars.
- Ste-Marie-sur-Mer : 2 le 3 février.
- Tharon : 2 chanteurs le 7 mars.

On peut noter que treize de ces observations sont groupées après la mi-février, c'est-à-dire à l'époque où le chant est régulièrement entendu.

MOINEAU FRIQUET (Passer montanus) 16 données

Aucune bande importante n'est signalée, les observations étant faites sur les lieux de reproduction connus ou à proximité immédiate. On peut noter : 2 à St-Brandan (22) le 27 janvier et 3 à St-Renan (29M) le 18 novembre.

GROS-BEC (Coccothraustes coccothraustes)

1 femelle le 4 janvier et 1 mâle le 20 janvier à Messac (35).

CRAVE (Pyrrhocorax pyrrhocorax) 7 données

Hors des sites les plus classiques de reproduction, on note : 1 à Kerfeuntec/Plonévez-Porzay (29S) et 1 à Ste-Anne-la-Palud (29S) le 6 janvier.

CHOUCAS (Corvus monedula)

A St-Nazaire, où l'espèce ne niche pas, 2 ind. passent le 18 décembre.

FREUX (Corvus frugilegus) 22 données

On peut noter : 500 le 24 décembre entre Châteauneuf et Plonevez-du-Faou (29S), 180 le 22 janvier à Berrie (56), 150 le 27 janvier à Peaule (56), 100 le 6 décembre à Remungol (56)... L'espèce a hiverné en nombre beaucoup plus important que les années précédentes près de Dinan (22).

CORNEILLE NOIRE (Corvus corone)

Quelques grosses bandes : 85 au sillon du Len/Louannec (22) le 3 dé-

cembre, 200 à Kerogan/Quimper (29S) le 27 décembre, 250 le 14 mars au marais de Noyalo (56), 60 à Plouharnel (56) le 18 décembre...

GRAND CORBEAU (*Corvus corax*) 33 données

En dehors des lieux de reproduction, on note : 2 le 17 décembre à Porspoder (29N), 1 le 23 à Trenvel/Tréogat (29S), 1 au Roc'h Trevezel (Monts d'Arrée) le 17 janvier, 1 à St-Sauveur (29N) et 12 au Tuchenn Gador (Monts d'Arrée) le 19 janvier, 2 à Lanildut (29N) le 2 février, 2 à St-Renan (29N) le 3, 2 à Menez Meur/Hanvec (Monts d'Arrée) les 12, 13 et 15 février, 2 au-dessus de Lambézellec/Brest (29N) le 26 février, 2 ou 3 entre Menez Meur et le Cranou le 3 mars.



POUILLOT VELOCE (*Phylloscopus collybita*) addendum

Loire-Atlantique

- St-Nazaire : noté tout l'hiver, notamment 11 le 18 décembre au Jardin des plantes.
- Guérande : 1 chanteur le 27 janvier.
- Petit-Mars : 1 chanteur le 13 février.
- Joué-sur-Erdre : 1 chanteur février.



